

Le Congrès juridique international de Rome

Les centénaires du Code Justinien et des Décrétales de Grégoire IX

Nous annonçons ici, l'automne passé, un Congrès juridique international, qui devait se tenir à Rome, à l'occasion du XIVe centenaire du Code Justinien et du VIIe centenaire des Décrétales de Grégoire IX.

Par la quantité des congressistes réunis, par le nombre des Universités représentées, par les travaux qui y furent lus, par le prestige des hautes personnalités qui ont daigné y prendre part, ce congrès a dépassé les plus légitimes espérances.

Que le lecteur ne cherche pas ici les impressions d'un témoin oculaire. N'ayant pas eu la bonne fortune d'y assister personnellement, nous ne pouvons que redire ce que journaux, tels l'*Osservatore Romano*, et revues, comme la *Civiltà Cattolica*, en ont raconté.

Ce n'était pas simple coïncidence de date, qui unissait dans une même célébration Justinien et Grégoire IX, la Rome impériale et la Rome chrétienne. Plusieurs des rapporteurs devaient tirer profit de cette alliance et signaler les relations mutuelles des droits ecclésiastiques et civils.

Dès l'ouverture du congrès par la magistrature adressée du Secrétaire d'Etat, le cardinal Pacelli, celui-ci, avec une élévation de pensée peu commune, marquait les rapports intimes de l'un et l'autre droit, *utrumque ius*, comme on disait au moyen âge. En particulier, il venait le droit canonique de l'accusation d'avoir déformé le droit romain. Que la loi de l'Eglise ait agi sur le vieux droit romain, trop souvent cruel, barbare, ami des jeux de gladiateurs et partisan du *Vae victis*, personne ne le conteste. La transformation se révèle surtout dans les rapports du maître et de ses esclaves, du père et de ses enfants, de l'époux et de sa femme.

Certaines féministes exagérées, qui trouvent parfois l'Eglise retardataire, étudieraient avec profit comment celle-ci a jadis émancipé la femme et l'a défendue contre un mari souvent tyrannique et brutal.

De cette pénétration chrétienne, de ce bain spirituel, si j'ose dire, le droit romain est sorti adouci, humanisé, moralisé. Faut-il s'en plaindre, quand on songe que ce même droit est la base de presque tous les codes civils modernes?

Il serait plus que fastidieux, il serait impossible, dans un article de journal, de résumer, de commenter les travaux présentés, ou d'en établir seulement la nomenclature. Qu'on songe que plus de cent quarante rapports furent lus. Bornons-nous à signaler quelques aspects généraux de ce congrès.

Et d'abord, s'affirmait une fois de plus la catholicité de l'Eglise, son universalité. Le rouge cardinalice tranchait sur la bure des religieux. La soutane du prêtre voisinait avec l'habit du laïque. Anglais et Indiens, Américains et Chinois se coudoyaient fraternellement. Tous les pays, toutes les langues, toutes les couleurs, toutes les Universités: Rome pontificale et Rome italienne, Paris (Institut catholique et Sorbonne), Oxford, Berlin, Washington, Ottawa, etc. On touchait du doigt l'autorité toujours vivante de l'Eglise, son emprise sur les âmes, le prestige, la fascination qu'elle exerce même au dehors. Car plusieurs congressistes n'étaient pas catholiques.

Et ceci fait concevoir les plus belles espérances. On remarque, par exemple, dans notre pauvre univers moderne disloqué, inquiet, tourmenté, comme une recherche, une nostalgie d'unité. Et ce besoin s'affirme aujourd'hui nettement dans le domaine juridique. Un peu partout, on constate une tendance à uniformiser sagement la législation, tout en tenant compte des réalités concrètes et des contingences locales. Puisse la loi devenir une source d'unité, elle qui trop souvent est occasion de division.

Mais qui mieux que la loi de l'Eglise peut contribuer à ce but, puisque partout elle est sensiblement la même? Et cette loi canonique influe à son tour sur la loi civile. Ainsi, la récente conclusion de nombreux concordats, où se répètent souvent les mêmes clauses, tend à constituer un droit concordataire uniforme, source à son tour d'unité.

On pourrait partager les rapports présentés en deux catégories distinctes. Les uns, des monographies, s'attachaient à un point précis de droit, et le mettaient en relief, s'appliquant à faire progresser la science juridique dans un domaine précis et sur un terrain déterminé. Les autres traitaient de questions générales, touchant le droit romain ou canonique. Plusieurs de ces travaux, nous l'avons dit, étudiaient les relations réciproques des droits ecclésiastiques et civils, montrant, par exemple, quels apports avait fournis le Code Justinien au droit actuel de l'Eglise.

Une des séances les plus reposantes, encore que fort instructive, fut celle où le cardinal Gasparri raconta l'histoire de la codification du droit canonique, à laquelle il fut si intimement lié. Avec verve — le lecteur voudra croire que l'enthousiasme ne nous porte pas à exagérer et que l'on peut écrire de questions juridiques avec verve — avec bonhomie aussi, et une façon tout à fait italienne, charmante à force de simplicité, de se faire valoir, l'austère vieillard raconta, dans un style émaillé d'anecdotes, entrant dans les détails les plus précis, toutes les péripéties de cette longue codification, qui dura près de quinze ans. Quand il eut terminé, ce fut une ovation bien méritée, digne couronnement d'une longue vie de labeurs. Cela se passait le mercredi; le dimanche suivant, il n'était plus.

Dans l'article, où nous annonçons en octobre dernier la tenue prochaine de ce congrès, nous émettions le vœu que cette réunion fût le prélude d'un rapprochement des droits ecclésiastiques et civils. Il est intéressant de noter que telle fut la première résolution prise à l'issue de ce congrès: à savoir que s'établisse de plus en plus une intime collaboration entre canonistes et légistes.

S. S. Pie XI en personne clôturait le congrès le 17 novembre. On savait que le Saint-Père avait été jadis un bibliothécaire émérite, ayant fait ses preuves à l'Ambrosienne et à la Vaticane. Beaucoup ignoraient qu'il avait été canoniste, et fait autrefois en cette matière des études spéciales à l'Université Grégorienne. Dans son allocution, Sa Sainteté rappelait tout d'abord que sa dissertation d'examen avait eu justement pour sujet *Intima habitudo Digesti ad Decretales*. Les rapports intimes du Digeste et des Décrétales. Ainsi la Providence lui avait ménagé une préparation éloignée à la tâche de clerc les assises de ce brillant congrès.

Pie XI réclama lui aussi la nécessité d'une union indissoluble et profonde des deux droits ecclésiastiques et civils, rappelant à ce propos une parole caractéristique de Léon XIII: Le droit canon sans le droit civil, ce serait comme la théologie sans la philosophie.

Pour finir, tournant son regard vers la société en proie à tant d'angoisses et d'épreuves, il adjura tous les hommes de science et de bonne volonté de supprimer les lois contraires

Aux cheminots

La dynastie de Fullum 1er

Alors que plusieurs vieilles dynasties royales s'éteignent obscurément dans l'exil, il est certaines autres dynasties, démocratiques celles-là, mais non moins admirables, qui font sans éclat leur place au soleil.

J'ai entendu, l'autre jour, l'histoire d'une de ces dynasties dont on ne parle jamais dans les journaux, histoire tellement savoureuse que j'ai voulu la raconter aux lecteurs du Devoir.

Grâce à l'amabilité de M. J.-E. Labelle, régisseur du Canadien National, et à l'intervention de M. Claude Melançon, chef des services français au réseau ferroviaire de l'Etat, j'ai le plaisir de rendre hommage, aujourd'hui, à l'une de nos belles familles canadiennes-françaises, pour ne pas être "immortalisée" par les photographes de certains journaux à grands tirages, n'en mérite pas moins l'estime et le respect de nos gens.

Cette famille est une famille de cheminots, plus que cela, une véritable dynastie de cheminots. (Ne pas confondre (!): cheminots avec chemineaux). En honorant cette dynastie, nous honorons toute cette foule de cheminots inconnus qui, de père en fils, se succèdent sur la scène mobile qu'est le réseau ferroviaire canadien.

Les "quartiers de noblesse" de la famille Fullum remontent à 1870. Le premier du nom, Joseph Fullum, — que nous appellerons Fullum 1er, — entra au service des chemins de fer de l'Etat, comme cantonnier, il y a 65 ans. Il demeura à son poste pendant 36 ans. Mais, avant de se retirer, il donna à son pays et aussi aux C.N. ce qui est le cas de le dire — de nombreux fils et petits-fils qui continuent à servir loyalement et ponctuellement l'Etat.

Fullum 1er et sa femme eurent six fils et deux filles. Tous les garçons travaillèrent encore dans et sur la même voie que leur père. L'aîné, Arthur, agent de gare à Saint-Lazare, Manitoba, travailla au Canadien National depuis 44 ans; le deuxième, Thomas, agent de gare à Bombay, N.-Y., a 37 ans de service; le troisième, Joseph, est chef de train depuis 32 ans; Alphonse, chef de train, lui aussi, est employé au chemin de fer depuis 31 ans; un autre des fils Fullum, Jean-Baptiste, agent de gare, fait le même travail que ses frères depuis 27 ans; enfin, le cadet, Adolphe, est chef de train depuis 27 ans.

Les filles, pour rester dans la tradition de la famille, ont épousé des employés de chemin de fer. L'aînée, Louise, s'est unie à Joseph Laporte, surintendant des Montreal and Southern Counties Railways, qui a à son actif 29 ans de service. Le beau-père de Louise Fullum, Antoine Laporte, fut chef de train pendant 34 ans. Le frère de celui-ci, Auguste, a 50 ans de service aux chemins de fer; il eut en plus un fils qui travailla deux ans sur le réseau et six filles qui, toutes, épousèrent des employés de chemin de fer. L'une de ces dernières (filles d'Auguste) se maria deux fois à des employés de chemin de fer et perdit ses deux maris dans des accidents de chemin de fer. La sœur de la veuve, Maria, épousa Narcisse Thibault, employé de chemin de fer depuis 42 ans; une autre sœur des précédentes, Parnelle, épousa O. T. Traut, qui a fait 14 ans de service (toujours sur le "réseau"); la quatrième des filles d'Auguste Laporte épousa Léon Gauthier (3 ans de service); la cinquième, Corinne, épousa Arthur Deslauriers (29 ans de service); enfin, Blanche, cadette, est la femme d'Eugène Fontaine, employé aux chemins de fer depuis 31 ans.

Pour revenir aux descendants immédiats du chef de la dynastie, Fullum 1er, notons que la deuxième fille de celui-ci, Albina, sœur de Louise, épousa Eugène Polvin, fils de John Polvin, mécanicien du Central Vermont (20 ans de service), et neveu de Joseph Polvin, employé des chemins de fer de l'Etat depuis 40 ans et frère d'Acton Polvin, pendant 18 ans employé aux chemins de fer de l'Etat).

Respirons un peu et continuons.

Joseph Fullum eut un fils, Georges, qui sert fidèlement le Canadien National depuis 6 ans. Le beau-frère de celui-ci Joseph Laporte (mari de Louise Fullum) eut un fils, Léon, qui a 2 ans de service; l'un des oncles de sa femme, Désiré Laliberté, fut instructeur des mécaniciens au Grand-Tronc pendant plusieurs années.

Enfin, Louise Laporte, deux fois veuve, "allée aux Fullum", eut, de son premier mari une fille nommée Eugénie Brazeau, mariée avec Hector Lemieux, employé du Canadien National à la gare de Turcot, depuis 5 ans.

Il paraît que nous pourrions continuer longtemps ainsi. Nous préférons ne pas parler, pour aujourd'hui, de la troisième génération, qui vient d'entrer en scène et se fera, sans doute, un point d'honneur de continuer la belle lignée du "père Fullum". Cette histoire, aussi merveilleuse qu'un conte de fée n'est-elle pas, au vrai, émouvante?

Lucien DESBIENS

Bloc-notes

"L'Europe tragique"

C'est le titre d'un des livres les plus remarquables parus en ces derniers mois sur l'Europe présente. Un critique français en a dit tout récemment que "c'est l'ouvrage du plus grand philosophe politique des temps actuels". L'auteur du livre, le comte Gonzague de Reynold, professeur à l'Université de Fribourg, en Suisse, a dressé une synthèse étendue et complète de nos temps agités. Economique, politique, morale, vie de la Russie, de l'Allemagne, de l'Italie, psychologie des tentatives de restauration faites sous Lénine et Staline, sous Mussolini, sous Hitler, sous Roosevelt, il y a là ce que l'auteur lui-même appelle "le drame de l'homme contemporain". Ce n'est pas un volume de lecture aussi facile que celle d'une œuvre d'imagination; mais quelle plénitude d'analyse, quelle densité de documentation, quel don d'analyse! "Amené par mes études sur l'organisation des rapports internationaux, à lire depuis des années d'innombrables articles et livres, je n'en ai jamais trouvé d'aussi complet, d'aussi vigoureux, d'aussi riche de vie spirituelle que l'Europe tragique", écrit dans l'hebdomadaire catholique *Sept* (28 décembre 1934) André D. Toledano. M. de Reynold établit que nous sommes en pleine révolution; il voit la réaction violente du présent contre l'individualisme et le libéralisme, contre l'anarchie intellectuelle découlant des théories de 1789; il y a maintenant l'humanité-dieu, la nation-dieu. Cette réaction est elle-même une foi dangereuse pour l'humanité; celle-ci n'y saurait trouver l'assurance d'un avenir calme ni d'une paix durable. Il n'y a, pour rétablir l'ordre, ramener le monde à un équilibre certain, que le retour à la foi chrétienne, la renaissance d'une vaste cité de Dieu où l'Etat tiendra sa place, l'homme sa place et la foi, la sienne. Telle est en abrégé la thèse de M. de Reynold, dans *L'Europe tragique*. Il l'établit avec une richesse de réflexion, une sûreté de doctrine, une vigueur de pensée telles qu'il n'y a pas de supérieures dans la philosophie présente de l'histoire contemporaine. De ce maître-livre, la critique catholique a déjà fait les plus grands éloges en maints pays d'Europe; or il est à peu près inconnu chez nous (notre service de librairie est même seul, croyons-nous, à l'avoir importé au Canada). Signalons-le à ceux de nos lecteurs que le vaste problème européen préoccupe, à cause de lui-même et aussi à cause des répercussions d'ordre général qu'il peut avoir dans notre propre pays.

"Torontoniens"

M. Degagné, de Chicoutimi, s'insurge contre ce vocable dans ses *Questions de français*, au *Progrès du Saguenay*. Ce n'est pas du français, affirme-t-il. "J'ignore les règles de dérivation anglaise; mais je sais qu'en français le suffixe d'un adjectif ne commence jamais par une consonne et que ce n'est pas *nien* qui est suffixe, mais *en*. S'il était question de *kingstonien* ou de *hamiltonien*, ce serait parfait. Mais *torontoniens* est absurde et ridicule. Si l'on tient à former un adjectif du nom de Toronto, il n'y a qu'à changer la voyelle finale en *i* et à dire *torontorien* comme on fait *canadien* de Canada". On avait déjà proposé *torontois*; mais cela sans doute ne rencontrera pas l'assentiment de M. Degagné, qui paraît bien avoir raison.

G. P.

Carnet d'un grincheux

L'éloquence des chiffres: 1er février, Presse, 28 pages; Star, 36; 31 janvier, Presse, 32 pages, Star, 48. C'est comme ça tous les jours.

Nous ne savons pas de quel sera le jugement de M. le juge Durois; mais le jugement du public est clair. "Quant à lire un journal américain, se dit-il, lisons-le en bon anglais plutôt qu'en mauvais français."

Nul organe n'a plus travaillé à notre déchéance économique que la Presse. Tricherie retourne à son maître.

"J'achète la Presse parce que je peux envelopper plus de pains avec qu'avec n'importe quel autre journal", disait un brave épicière.

En distribuant la Presse, il distribue les circulaires de ses pires concurrents. Il a failli. S'il existait encore, pour avoir plus de papier et envelopper plus de pains, il achèterait désormais le Star.

C'est la jalousie qui nous fait parler contre la Presse", dit cet émissaire de Pamphile. Il est difficile, nous l'avons dit, d'imiter son succès à moins d'avoir le tempérament et l'entraînement d'Isca-riote.

Pamphile prétend que son journal a augmenté de tant de copies par jour. Simple aveu. Copies est le mot juste — copies de la presse de Hier, de la presse d'aujourd'hui, il y a en effet une chose qu'on n'a jamais pu trouver dans cette feuille extraordinaire qu'est la Presse: l'originalité.

Le Grincheux

L'administration du prêt agricole canadien passera sous le contrôle d'Ottawa (Voir page 3)

Les livres

"En marge de la politique"

(Par Athanase DAVID)

Les Editions Albert Lévêque viennent de publier ce qu'un journal ministériel appelle pompeusement la "trilogie oratoire" de M. David et que l'auteur présente sous le titre plus simple de: *En marge de la politique*.

Le secrétaire provincial semble s'être fait tirer un peu l'oreille avant de permettre à l'éditeur Albert Lévêque de recueillir et de publier les principaux discours et conférences qu'il a prononcés depuis une quinzaine d'années. Et, après avoir parcouru le livre de M. Athanase David, nous estimons sincèrement qu'il eût été dommage que ce dernier refusât de faire profiter ses compatriotes des réflexions qu'il a eues à même de faire sur notre vie sociale.

Après bien d'autres, nous avons cru que le gouvernement de Québec avait tort de ne pas enlever à M. David son étiquette banale et ridicule de *secrétaire provincial* pour la remplacer par le titre plus approprié de *ministre de l'éducation et des arts* ou de *chancelier de la province*. Mais, la lecture des discours du mal nommé nous persuade que le titre de *ministre de la santé* conviendrait plutôt au secrétaire actuel.

C'est bien, en effet, un véritable cours de santé que nous donne M. David, de santé physique et morale, de santé intellectuelle, et même de santé économique.

Les problèmes qu'étudie M. David sont d'une telle acuité, d'une telle vitalité, qu'on oublie presque le style nerveux et coloré, la langue pure dans lesquels ces problèmes sont présentés. Aussi, ne tenterons-nous pas de faire de l'ouvrage une critique littéraire, bien secondaire ici, lorsqu'il s'agit de la santé des mères, de la santé de l'enfant, de l'éducation du peuple et de l'Église. Les réflexions judicieuses de l'auteur nous portent plutôt à réfléchir nous-mêmes.

(1) En vente à la librairie du Devoir au prix d'un dollar, franco.

(Suite à la page 2)

Bribes de grammaire

"Amicus Plato..."

Le métier d'écrivain est bien ingrat, car la charité intellectuelle n'a guère de vogue. Malgré la dureté des temps, il se trouve plus de mécènes pour accorder aux lettres et aux arts un appui financier que de lecteurs capables de souffler un mot d'encouragement à ceux qui écrivent. Cette réflexion, que me faisait naguère un ami, d'après le délicat Ernest Hello, j'en éprouve aujourd'hui l'implacable justice. Rédigez une chronique sur les questions de langue ou sur la musique et vous verrez... De tous vos lecteurs, vous ne connaîtrez que ceux qui auront des colles à vous pousser ou des reproches à vous faire. Ainsi, M. Frédéric Pelletier ne se doutait pas, avant mon dernier article, que je le lisais fidèlement, et j'apprends à mon tour par sa plus récente chronique qu'il me lit aussi.

Je regrette qu'un malentendu vienne jeter dans cet admirable unisson une note discordante, et ma réponse n'a d'autre objet que de rétablir l'harmonie. M. Pelletier se trompe s'il pense que je l'ai attaqué au sujet de *soprano* et *contralto*. J'ai distingué, voilà tout. Car si j'admire l'éminent critique musical, si je l'aime (au sens le plus pur du mot, s'entend), j'aime encore mieux la vérité: *Amicus Pelletier, sed magis amica veritas*, dirait l'autre. Et je prie mon soi-disant contradicteur, qui déteste tant franciser, de bien vouloir prendre note que je ne latinise pas son nom.

N'y eût-il en question que *soprano* et *contralto*, je laisserais tomber le débat. Ce qui m'importe, c'est de rétablir le sens de mon dernier article, qui ne portait pas sur les deux mots fatidiques, comme l'entend M. Pelletier, mais sur la loi générale de la francisation. *Soprano* et *contralto* m'ont simplement servi d'exemples. Répétons pour la centième fois que les *Bribes* ont pour objet la recherche des lois et des tendances de notre idiome. Les cas particuliers, que les esprits inattentifs prennent pour des vérités, nous fournissons les moyens de dégager les grands principes avec lesquels il convient de se familiariser pour acquiescer le sens du français.

Parmi ces principes, l'un des mieux établis et des plus élémentaires est celui de la francisation. Nous avons tous appris, dans notre grammaire enfantine, que les mots étrangers se sont solidement implantés dans notre langue par l'usage ou le besoin suivant les règles de la morphologie française. Or, *soprano* et *contralto* sont de ce

(Suite à la page 2)

Lettre d'Europe

Le verdict de la Sarre

Justice pour la France — Le vrai caractère de la Sarre — Erreur et excuse des négociateurs de 1919 — Voter pour la France égalait voter pour l'Allemagne — Les Sarrois Allemands avant tout — Les conséquences du plébiscite

Le 22 janvier 1935
"Nous revendiquons la population sarroise, d'origine et d'aspiration françaises", — c'est en ces termes que M. André Tardieu, dans son livre intitulé *La Paix*, publié en 1921, a expliqué pourquoi, à la conférence de la paix, la délégation française, dont il faisait partie, avait revendiqué l'annexion pure et simple de la Sarre à la France, sans plébiscite.

Or, le 13 janvier, sur 528,704 Sarrois qui ont pris part au plébiscite prévu par le traité de Versailles, 2,083 seulement se sont prononcés pour le rattachement à la France.

Si beaucoup de gens, en France ou hors de France, avaient pris au sérieux l'affirmation d'après laquelle la population sarroise était "d'origine et d'aspiration françaises", le résultat du plébiscite aurait produit une grande surprise, et le grand désappointement, chez les Français et chez ceux qui tiennent pour la France. De toute manière, il a produit de la satisfaction chez les Allemands, ce qui est très naturel, et aussi chez ceux qui veulent peu de bien à la France. Ces derniers se sont encore moins réjouis de l'énorme majorité obtenue par l'Allemagne, que de la minorité ridicule qui s'est prononcée pour la France. Car, de cette minorité ridicule, ils tirent argument contre la France. Ce faisant, ils commettent une injustice à son égard.

En effet, la population sarroise est essentiellement allemande par la race, par la langue et par la culture. On pourrait même ajouter: et par la religion; car elle est catholique comme la population de la Prusse rhénane, et l'étant sincèrement, elle ne pouvait pas, comme telle, se sentir attirée par la France, où l'anticléricalisme règne encore. Il n'y avait donc aucune raison pour que cette population voulût être rattachée à la France, et seule une malveillance systématique peut tirer argument contre la France du résultat du plébiscite, si peu favorable pour elle.

C'est uniquement contre les plébiscitaires français à la conférence de la paix que ce résultat peut être exploité. Car il montre l'erreur qu'ils ont commise en acceptant que les Sarrois fussent consultés, au bout de quinze ans, sur leur désir de devenir Français. C'est comme si l'Allemagne, en 1871, avait accepté que, au bout de quinze ans, les Alsaciens-Lorrains, fussent consultés, par voie de plébiscite, sur leur désir d'être Allemands ou Français. Elle se serait exposée, par là, à la même déconvenue à laquelle les négociateurs français de 1919 ont exposé la France.

Il est vrai que ces négociateurs se trouvaient dans une situation difficile. Wilson leur refusait l'annexion pure et simple, parce que son programme des quatorze points ne comportait que le retour à la France de l'Alsace-Lorraine telle qu'elle lui avait été enlevée en 1871; et aussi parce qu'il craignait que l'annexion de la Sarre à la France ne créât en Europe une nouvelle Alsace-Lorraine, donc une nouvelle cause de complications. C'est alors que M. Lloyd George avait proposé et fait adopter le compromis enregistré par le traité de Versailles: pendant quinze ans, la Sarre serait administrée par la Société des Nations; au bout de quinze ans, elle aurait à choisir entre son annexion à la France ou à l'Allemagne, et le maintien du *statu quo*, c'est-à-dire du régime établi par quinze ans.

Les négociateurs français avaient donc à choisir entre le refus pur et simple de Wilson et le compromis de M. Lloyd George. Le résultat du plébiscite a prouvé qu'il eût mieux valu que le point de vue de Wilson eût emporté. Mais les négociateurs français pouvaient difficilement refuser le compromis de M. Lloyd George, car, en le refusant, ils auraient avoué qu'ils doutaient que les Sarrois voulassent se rattacher à la France, ou même qu'ils voulassent simplement se séparer de l'Allemagne en maintenant le régime établi par le traité. Autrement dit, ils auraient avoué qu'ils voulaient annexer à la France un territoire par le droit de la victoire et de la force, donc contrairement au principe nouveau du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. C'est pourquoi ces négociateurs français ont peut-être trouvé que M. Lloyd George, par son compromis, leur rendait un mauvais service, leur tendait presque un piège.

Il y avait si peu de raisons pour que la Sarre, pays allemand, voulût être rattachée à la France, et si

peu de vraisemblance qu'elle votât dans ce sens, que la propagande française en Sarre ne faisait rien pour que cette solution prévailût. La presse française l'imitait. Autrement dit, du côté français, on ne voulait pas conseiller aux Sarrois de voter pour la France. Cela s'expliquait très bien: car on se trouvait en présence de cette situation qu'il n'était qu'en apparence paradoxale: voter pour la France, c'était voter pour l'Allemagne. En effet, c'est à enlever des voix à la solution *statu quo*, la seule dont on espérait quelque chose, c'est-à-dire donner autant de voix à la solution allemande.

C'est pourquoi la propagande française faisait porter tout son effort en faveur du maintien du *statu quo*. Comme je l'ai expliqué aux lecteurs du Devoir, le maintien du *statu quo* était une solution qui ne pouvait pas dire grand chose aux Sarrois. Car le régime établi par le traité de Versailles n'était pas digne d'un peuple européen civilisé, et vivant en période démocratique. La "commission de gouvernement", nommée par le Conseil de la Société des Nations, ne comprenait qu'un seul membre sarrois. D'autre part, il n'y avait en Sarre qu'un semblant de parlement local, qui n'avait que voix consultative, c'est-à-dire dont le gouvernement, la "commission", pouvait ne pas respecter les avis. En d'autres termes, la Sarre ne s'appartenait pas à elle-même, mais au conglomérat de peuples, européens ou extra-européens, que représente la Société des Nations.

On avait si bien compris que ce régime était inacceptable à la longue, que le Conseil de la Société avait fait entrevoir qu'il pourrait être modifié dans un sens plus démocratique. Mais il n'avait pas pu être très explicite sur ce point, car, en somme, modifier le *statu quo*, c'était ne pas respecter strictement le traité. D'autre part, le Conseil avait aussi laissé entrevoir la possibilité d'un second plébiscite. C'était une manière de donner satisfaction à ceux des Sarrois qui étaient pour l'Allemagne mais contre Hitler, qui espéraient que le régime hitlerien ne durerait pas, et qu'alors ils pourraient se donner sans hésitation à l'Allemagne. Mais tout cela était très vague et très problématique, n'ayant pas le caractère de promesses fermes. Il paraît même que beaucoup de Sarrois ont ignoré ces perspectives nouvelles, ou ne les ont pas comprises.

Il est surprenant que, en 1919, on n'ait pas songé à une solution qui aurait eu beaucoup plus de succès auprès des Sarrois que le maintien du *statu quo*, à savoir l'indépendance complète. Tout près de la Sarre, il y a un Etat complètement indépendant, le grand-duché de Luxembourg, qui, par son territoire et sa population, est moins important que la Sarre. Avant la guerre, le Luxembourg, trop petit pour vivre isolé au point de vue économique, vivait en union douanière avec l'Allemagne; depuis la guerre, il vit ainsi avec la Belgique. On aurait pu faire de la Sarre un nouveau Luxembourg, qui, à son gré, aurait pu vivre en union douanière soit avec la France, soit avec l'Allemagne.

(Suite à la page deux)

"Nos disciplines classiques"

LA CAUSERIE DE Mgr ROY

Grâce à l'obligeance de Mgr Roy, le "Devoir" pourra tout prochainement publier, dans sa collection du "Document", sous couverture en papier fort et dans un format très commode, le texte de l'importante causerie prononcée samedi, au "Cercle Universitaire", par le distingué recteur de l'Université Laval.

Grand nombre de gens sans doute voudront posséder ce texte. Nous les prions de faire le plus tôt possible leurs commandes: celles-ci seront exécutées dans l'ordre de leur réception.

Cette brochure de 16 pages se vendra 5 sous l'exemplaire et 50 sous la douzaine franco; au cent \$3.50, plus 25 sous pour les frais de port.

Paiement d'avance. Adresser les commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Lettre d'Europe

(Suite de la première page)

Pour quiconque était renseigné, la question se posait donc uniquement entre le retour à l'Allemagne et le maintien du statu quo. Jusqu'à l'avènement de l'hitlérisme, personne ne doutait d'un vote favorable à l'Allemagne. Depuis cet avènement, des doutes étaient nés. La politique religieuse du nouveau régime inquiétait certains catholiques. D'autre part, pour de nombreuses raisons, les éléments démocrates extrêmes et les juifs lui étaient hostiles. Malgré tout, les gens renseignés croyaient toujours au retour à l'Allemagne.

Je connais un journaliste genevois qui, marié à une Sarroise, connaît bien la Sarre, où il va fréquemment. Comme les Suisses français en général, il n'a aucun parti pris en faveur de l'Allemagne. Or, il y a un an environ, il me disait que, avant Hitler, on aurait pu compter sur 90 pour cent des votes en faveur de l'Allemagne, mais que, depuis Hitler, on ne pouvait plus guère compter que sur 70 pour cent.

Les lecteurs du Devoir ont appris par le télégraphe le résultat du plébiscite: 476,689 voix sur 528,704 votants se sont prononcées pour l'Allemagne, ce qui représente un peu plus de 90 pour cent.

Pour le maintien du statu quo, du régime hybride stipulé par le traité, il n'y a eu que 46,613 voix, qui correspondent à peu près, fait-on remarquer, aux effectifs du parti communiste. En résulte que même chez des catholiques qui sont inquiétés par la politique religieuse du nouveau régime, et les socialistes, auraient voté pour l'Allemagne.

Le journaliste genevois dont je viens de parler me disait que, même si l'on prouvait aux Sarrois que leurs intérêts seraient à souffrir de leur rattachement à l'Allemagne, ils voteraient quand même pour ce rattachement. C'était chez eux, ajoutait-il, une "mystique".

La "mystique" patriotique, le sentiment national, tout simplement. Même dans la presse française, la presse antiallemande ou le reconnaît au moins, les Sarrois, en tant qu'Allemands, n'ont pas voulu tourner le dos à leur patrie, malgré les griefs que certains d'entre eux ont contre la politique qui prévaut actuellement dans cette patrie.

Avant la guerre, on signalait que la politique anticléricale suivie en France lui aliénait des sympathies parmi les Alsaciens-Lorrains, bons catholiques. Mais on n'a jamais

Avis de décès

L'ARCHEVEQUE. — A Montréal, le 31 janvier 1935, décédé à 81 ans et 10 mois, Rose-Anna Brouillette, épouse du Dr Adolphe L'Archevêque, écrivain. Funérailles le lundi 4 courant. Le convoi funéraire partira du no 4227 rue St-Jas, à 8 heures du matin, pour se rendre à l'église de l'Immaculée-Conception, où le service sera célébré à 9 heures 15, et de là au cimetière de la Côte des Neiges, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

ABRAN. — A Montréal, le 31, à 61 ans, Charles-Ephrem Abran.
 ARCHAËMBAUT. — A Montréal, le 31, à 61 ans, Joseph Archaëmbaut, époux en 1ère noces de Blanche Dubé, en 2èmes de Mme veuve Samuel Audette, née Diana Elmar.
 BLANCHARD. — A St-Hyacinthe, le 31, à 68 ans, Louis Blanchard, époux de feu Philomène Perron.
 BLOUIN. — A Montréal, le 31, à 28 ans, Annette Laperrière, épouse de Léopold Blouin.
 CHAMPAGNE. — A Montréal, le 30, à 79 ans, Mme veuve Pierre Champagne.
 CHARBONNEAU. — A Montréal, à 62 ans, Olivier Charbonneau.
 FORTIER. — A Montréal, le 31, à 72 ans, Joseph Fortier, époux d'Adèle Bélair.
 L'ARCHEVEQUE. — A Montréal, le 31, à 81 ans, Rose-Anna Brouillette, épouse du Dr Adolphe L'Archevêque, écrivain de Dolorimier.
 LYMBURNER. — A Montréal, à 23 ans, Berthe, fille de M. et Mme Lymburner.
 MATHIEU. — A Montréal, le 31, à 56 ans, Diana Brazeau, épouse de Damase Mathieu.
 MIREAULT. — Au Manitoba, le 23, à 91 ans, Camille Mireault, époux de feu Valentine Chabot.
 LABELLE. — A Montréal, le 30, à 62 ans, Antoine Labelle, époux de Charlotte Molloy.
 PREVOST. — A Montréal, le 30, à 53 ans, Alexis Prevost.
 SCOTTE. — A Montréal, le 31, à 59 ans, Mme Wilfrid Scotte, née Eugénie Poiry.
 THIBAUT. — A Témiscouville, le 31, à 64 ans, Louis Thibaut, époux d'Allice Baré.
 TROTIER. — A Montréal, le 30, à 6 ans, Suzanne, enfant de Drummond Trotier et de Rose-Alba Laramée.
 VERONNEAU. — A Montréal, le 31, à 68 ans, Adeline Bénard, épouse de feu Emery Veronneau.
 WAYLAND. — A Montréal, le 31, à 69 ans, Mme veuve F. J. Wayland, née Aline Laurier.

WAYLAND & VALLEE
Directeurs de Funérailles
5238, AVENUE DU PARC
DOLLARD 3314

Tél. Wilbank 7119-7110

voulu admettre que cette opposition contre la politique religieuse de la République pût se transformer en antipathie à l'égard de la France elle-même. Quelque chose de semblable a dû se produire en Sarre, non seulement dans les milieux catholiques, mais dans d'autres milieux encore.

D'après le traité, le vote des Sarrois ne devait pas liquider la question de la Sarre. C'était le Conseil de la Société des Nations qui devait décider en dernière instance, en tenant compte des résultats du plébiscite. On craignait des complications dans le cas où le vote n'aurait pas été aussi massif en faveur de l'Allemagne. On considérait comme possible que le Conseil voudrait partager le territoire entre la France et l'Allemagne. Or, l'Allemagne manifestait son opposition à toute solution de ce genre. Mais pareille solution n'a même pas été envisagée, puisque toutes les circonscriptions, sans exception, avaient voté pour l'Allemagne.

Le Conseil, en prévision de complications possibles, avait fixé sa session de janvier au 11, l'avancant de quelques jours pour être sur le pont en cas d'orage. Mais sa tâche a été très facile. Il a clos cette session hier, après avoir réglé quelques questions, dont celle de la Sarre.

Le Comité des III a simplement proposé au Conseil de transférer à l'Allemagne la souveraineté sur la Sarre. Le Conseil a décidé que ce transfert aurait lieu le 1er mars. D'ici là, la France et l'Allemagne régleront certaines questions de détail inhérentes au transfert de souveraineté. Faute d'une entente entre elles, le Conseil se réunira de nouveau en février pour prendre une décision.

Quelles vont être, au point de vue allemand et international, les conséquences du plébiscite?

Au point de vue allemand, on discute la question de savoir si les Sarrois ont voté comme ils l'ont fait à cause d'Hitler, ou malgré Hitler. Discussion un peu vaine, car les Sarrois n'ont pas indiqué pourquoi ils votaient dans tel ou tel sens. Et, discussion inutile au point de vue politique. Car les deux jugent simplement. La Sarre étant revenue à l'Allemagne sous Hitler, c'est lui qui en profite. C'est pourquoi on estime que cet événement renforcera le régime hitlérien.

Au point de vue international, Hitler, immédiatement après le plébiscite, a adressé à la nation allemande un discours dans lequel il a dit que l'Allemagne n'avait pas à faire valoir aucune revendication territoriale contre la France. C'était une manière de dire qu'elle considérait comme définitivement réglée la question d'Alsace-Lorraine. Il tendait donc, en quelque sorte, la main à la France. Au Conseil de la Société des Nations, M. Laval lui a répondu par un discours de ton conciliant.

Mais, au milieu de ces accents conciliants, on découvrait néanmoins la difficulté de s'entendre. L'Allemagne y met comme condition l'égalité des droits, notamment en matière d'armements.

J'ai souvent fait remarquer que la France pourrait s'entendre avec l'Allemagne, si elle n'était pas prise dans un réseau d'alliances et d'amitiés qui peuvent l'obliger à intervenir contre elle pour d'autres intérêts que les siens. Or, elle semble multiplier à plaisir ses engagements envers autrui. C'est pourquoi il est possible que le désintéressement de l'Allemagne à l'égard de la France, en matière territoriale, n'empêche pas la France de se croire obligée à défendre contre l'Allemagne, non pas son propre territoire, mais celui d'autrui.

C'est d'autant plus possible que le vote de la Sarre semble avoir exalté le nationalisme allemand en ce qui concerne d'autres territoires allemands, comme l'Autriche et Dantzig.

Alcide EBRAV

La restauration des Habsbourg

Paris, 2 (S.P.C.-Havas) — Dans un article, le chef socialiste Léon Blum affirme que MM. Laval et Mussolini ont secrètement prévu la restauration des Habsbourg en Autriche et en Hongrie, comme l'unique moyen d'empêcher l'union de l'Autriche avec l'Allemagne. Il termine en disant que cette restauration, qu'il croit prochaine, déclanchera une guerre qui s'étendra à toute l'Europe.

Londres, 2 (S.P.C.-Havas) — En marge de l'article du chef socialiste Blum, M. Laval a affirmé n'avoir discuté ou approuvé aucun projet de modification du présent régime gouvernemental de l'Autriche. Il a ajouté qu'il a explicitement relaté tous les faits au Comité des affaires étrangères de la Chambre des députés.

LES LIVRES

(Suite de la 1ère page)

M. David rend hommage à la mère canadienne de notre survivance comme race et il consacre la première partie de son livre aux soins dont nous devons entourer la mère ou la future mère. Il remarque que, trop souvent, dans les milieux pauvres, la maternité est insuffisamment préparée et qu'elle n'est pas entourée de toutes les précautions hygiéniques nécessaires. Les conséquences de ce malheureux état de choses, c'est que nous perdons, chaque année, par la tuberculose ou l'anémie, un nombre effrayant de mères, ou, si nous ne perdons pas ces mères, nous perdons des générations de mères, nous perdons des conditions désavantageuses, elles ne donnent que des enfants frêles ou rachitiques mal préparés pour la vie.

Il faut donc venir au plus tôt au secours des mères et leur permettre de remplir pleinement leur noble mission. M. David parle des Unions sanitaires, de l'Assistance maternelle, enfin de plusieurs organisations qui ont résolu, en partie, ce problème. Ce n'est pas assez. Et, puisqu'on demande à la Chambre, cette semaine, de préparer une législation pour instituer des pensions pour les mères nécessiteuses, nous espérons que le secrétaire provincial, en vertu de son influence pour faire adopter, dès la présente session, cette législation. Il nous semble aussi que le gouvernement devrait voter une allocation spéciale pour les familles nombreuses. Le gouvernement de la province voisine s'est montré d'une générosité pleine de munificence pour cette mère ontarienne qui a donné naissance à cinq jumelles. Notre gouvernement doit-il réserver ses propres générosités seulement à des cas aussi exceptionnels? Les mères pauvres qui, chaque année, donnent un nouveau citoyen à notre pays ne sont-elles pas, elles aussi, dignes non seulement de l'admiration mais aussi de la sympathie pratique des gouvernements?

M. David, qui est lui-même membre du gouvernement, avoue d'ailleurs que l'Etat ne fait peut-être pas tout ce qu'il devrait, dans ce domaine, et il remarque que les filles-mères ont des maternités dans les grandes villes alors que les mères légitimes n'en ont pas.

M. David consacre le second chapitre de son livre à la santé des pères. Ici, il nous apporte des chiffres de mortalité encore plus tragiques que ceux de la mortalité des mères. La mortalité infantile est, il est vrai, en décroissance, chez nous, mais n'est-elle pas encore trop pénible de constater qu'elle nous enlève 94 vies par mille, dans la seule province de Québec, — et ces chiffres ne comprennent pas les morts dues à la tuberculose. M. David affirme que "le gouvernement ne devrait reculer devant aucun sacrifice pour empêcher le sacrifice des vies". Il a raison, mais encore faut-il qu'il soit écouté, et au plus tôt. Il a aussi raison de demander à ce que l'éducation populaire, à ce sujet, soit faite par tous les moyens possibles et par toutes les personnes bien placées pour travailler à cette éducation de la masse.

Quand les vies humaines seront sauvegardées et protégées, il faudra orienter ces vies de telle façon qu'elles contribuent à l'avancement et à l'épanouissement complet de la nation, il faudra meubler les esprits qui animent ces corps sains. Et M. David consacre la seconde partie de son livre à la culture de l'esprit. Nous insistons moins sur ce point qui regarde plus spécialement les pédagogues et dont l'importance semble, en général, mieux comprise de la masse. L'instruction, que nous, bien organisée pour répondre à tous les besoins bien qu'elle soit susceptible d'améliorations. Ce qui importe surtout, comme le remarque M. David, c'est de bien diriger et orienter la culture des nôtres, et cela à tous les degrés de l'enseignement. Il nous faut des compétences dans tous les domaines et pour cela il faudra diriger chaque enfant, chaque jeune homme vers une carrière qui réponde à ses aptitudes, à son tempérament ou au milieu pour lequel il est fait. Il nous faut une élite intellectuelle, une élite artistique, une élite économique, en un mot, une élite dans tous les domaines.

Cette élite, pour remplir sa mission, ne doit pas se contenter, évidemment, de se retrancher — avec sa culture supérieure — dans sa tour d'ivoire; il faut qu'elle soit une élite conquérante. La dernière partie du livre du secrétaire provincial enseigne comment, grâce à son énergie, l'élite canadienne-française conquerra les premières places dans cette province qui lui appartient plus qu'à n'importe quelle race. M. David insiste particulièrement sur les conquêtes économiques qu'il nous reste à faire si nous voulons vraiment être rois et maîtres chez nous.

En marge de la politique est un livre qui devrait être répandu dans tous les milieux, spécialement dans les grandes écoles et dans les institutions d'enseignement secondaire. Il ne peut que faire naître d'utiles réflexions et de salutaires résolutions pour l'avenir.

Lucien DESBIENS

L'Action libérale nationale

DEMAIN APRES-MIDI A SHAWINIGAN ET A VALLEYFIELD.

Demain, le 3 février, l'Action libérale nationale tiendra deux assemblées à 2 h. de l'après-midi: l'une à Shawinigan et l'autre à Valleyfield.

A Shawinigan, le chef du mouvement, Paul Gouin, et MM. Calixte Cormier, Emile Boiteau et Horace Philippon expliqueront les réformes préconisées par l'Action libérale nationale.

Les orateurs de l'assemblée de Valleyfield sont M. F. A. Monk, Jean Martineau, J. G. Bélanger et Aimé Desrosiers.

Bribes de grammaires

(Suite de la première page)

nombre. Donc... La question est-elle si compliquée? Et comment s'est formée la langue française si ce n'est par francisation des mots étrangers, latins, grecs et autres? Voilà le principe le plus simple, au point de vue d'un dictionnaire, mais une scandaleuse chronique voudrait rappeler.

Quand il s'agit d'appliquer la loi à *soprano* et *contralto*, M. Pelletier trouve des objections contre le procédé de francisation en *soprano* et *contralto*. Voici ses raisons:

1 — La forme proposée est mièvre et trop recherchée.

Mièvre? M. Pelletier a de la chance de ne pas tomber sous la patte d'Abel Hermant, qui ne reconnaît à *mièvre* que le sens étymologique: *mièvre*, espèce de faon, le ne ferait pas de façons, le comprendrait l'autre sens... *Mièvre*, le procédé de "l'amusement" (changement de la désinence sonore du mot étranger en e muet français), procédé classique pour les désinences italiennes *a, o, e, i*? Que dire alors de *cavalle, vermicelle, polichinelle, burlesque, embuscade, fantoche, tarentelle, cicérone, andante, etc.*, etc.? Passons.

2 — *Soprano* et *contralto* exigeraient en logique mathématique, je suppose, *alto*, que M. Pelletier trouve impossible, sans doute à cause de la confusion imminente avec *halte*.

Depuis quand faut-il nier une loi en faveur de l'exception? Parmi les noms en *eur*, plusieurs résistent à la formation régulière du féminin en *rice* dont *anateur*, par crainte du jeu de mots. Ces phénomènes de collision sémantique sont très fréquents. Ils constituent des exceptions dont la liste peut devenir plus longue dans certaines familles d'idées (le vocabulaire musical, par exemple) que celle des cas soumis à la règle générale, ce qui n'empêche pas celle-ci de subsister. Les linguistes admettent depuis longtemps que "les lois générales sont souvent traversées par des lois particulières qu'on pourrait appeler des lois d'interférence". C'est pourquoi on ne peut dire *adage* pour *adagio*, ni *allegretto* pour *allegretto*.

Et de deux.

3 — "Si l'on veut absolument franciser, on devra arriver à dire une *viole de jambe* pour une *viole de gambe*."

Cette fois, c'est M. Pelletier qui veut rire. La boutade est amusante certes, mais sans valeur probante. *Gambe* est déjà francisé de *gamba*. *Jambe* ferait contresens en français, comme *opuscule* pour *opus*.

Et de trois.

En marge du débat, M. Pelletier lance quelques assertions peut-être trop absolues. Le distingué critique musical préfère prendre ses exemples à ses confrères de France plutôt qu'aux littérateurs "pour qui un terme de musique n'est qu'un prétexte à sonorité verbale".

Vraiment, je ne comprends plus. De quels littérateurs serait-il donc question? Sûrement pas de M. Duhamel, cet écrivain si pur que M. Pelletier cite dans sa chronique et pour qui, comme pour tous les littérateurs dignes de ce nom, un terme de musique est avant tout un mot, c'est-à-dire le signe d'une idée et non pas d'un son. C'est un truisme qu'il faut chercher des modèles de bonne langue chez les écrivains (les littérateurs, si vous voulez) et non pas chez les techniciens. Quand il s'adresse aux honnêtes gens, le médecin parle français: il dit *mal de tête, pamoison*, et réserve *céphalalgie, lipothymie* pour les membres de la Faculté.

Toutefois M. Pelletier fait preuve de logique quand il déclare périmée la querelle du *ou de la Ville d'Ys* (que nous n'avons pas l'intention de rallumer), en vertu d'une décision du ministre français de la marine. Faudra-t-il donc demander au ministère de la chasse et des pêches la terminologie des pièces du fusil et de la canne à pêche?

Enfin, reprocher à Duhamel qui écrit *boguet*, de retarder parce que ce véhicule n'existe plus, c'est défendre à quiconque de parler du *haubert* ou de la *cotte de mailles*. Or, c'est encore un fait d'expérience en linguistique que la vie des mots n'est pas nécessairement liée à celle des choses qu'ils désignent. Darnesteter affirme même que les recherches historiques ont ressuscité des vocables désuets qui recommencent une vie nouvelle bien que les objets qu'ils expriment soient définitivement disparus.

Termignons en félicitant M. Pelletier d'avoir parlé dans sa chronique des *solos* de violon que jouera la Société des Concerts symphoniques de Montréal. Remercions le distingué critique de n'avoir pas dit *sol* et surtout ne lui demandons pas d'écrire des *soles*. Cette loi d'interférence.

Jean-Marie LAURENCE

Départ de Ninon Vallin

New-York, 2-Aujourd'hui s'embarquera pour l'Europe à bord du *Champlain*: La Argentina, Ninon Vallin, Jan Smetérin, Claire Alceé et Sim Viva, artistes; le ministre mexicain en France, M. Gomez; Robert Hurel, président de France-Film, de Montréal; Lucien Rollin, architecte parisien, décorateur du paquebot *Normandie*; la vicomtesse Roger de Roumefort, de Montréal, et autres.

Docteurs, Consultez !!!

les Grands Constructeurs de France
Compagnie Générale de Radiologie
Rayons X

Toute électricité médicale
— Gallois & Cie —
Ultra-Violet — Quartz — Infra-Rouge
Lampes acétiques pour salles d'opérations.

—Etablissements G. Bouillite—
Instruments de Diagnostic

—Collin & Cie—
Instrumentation chirurgicale
par excellence.

Service d'ingénieur électro-radiologiste
Conditions faciles
Prix, catalogue sur demande.

PAUL CARDINAUX, D. Sc.
—FABRICATION FRANÇAISE—
428 Cherrier MONTREAL HA. 2357

Fête à M. Roméo Beaudet

A l'occasion de son 20e anniversaire d'entrée au service de la "Confederation Life"

A l'occasion du 20e anniversaire de son entrée au service de la compagnie d'assurance *Confederation Life*, les agents de cette maison ont organisé une fête à l'hôtel Queens, jeudi soir, en l'honneur de M. N. Roméo Beaudet, gérant de division. Après le banquet et avant la danse, trois des personnes de la table d'honneur ont porté la parole.

M. P.-S. Robaerts, surintendant des agences de l'Est du Canada, principal invité, exprima à M. Beaudet les souhaits de la compagnie. Au nom des agents, il offrit ses meilleurs vœux au héros de la fête, et présenta comme cadeau une horloge grand-père. M. Beaudet remercia et se dit très touché de cette marque d'estime et d'attention de la part des autorités supérieures de la compagnie et des agents.

M. Beaudet est passé à l'assurance après avoir pratiqué le génie civil. Comme ingénieur, il participa à la construction des approches du pont de Québec et de voies ferrées dans l'Ouest canadien. Une fois lancé dans l'assurance, il se distingua vite aux yeux de ses patrons. Ils lui confièrent des postes importants, notamment celui de gérant provincial. Finalement, on lui confia l'établissement d'une seconde succursale de la *Confederation* à Montréal et il fit si bien comme gérant de division que cette succursale occupa maintenant l'un des premiers rangs de toutes celles de la compagnie.

On remarquait parmi les personnes présentes: M. P.-S. Robaerts, surintendant des agences de l'Est du Canada; M. et Mme Roméo Beaudet; M. Erich Benn, gérant de division; M. Gustave Leblond, gérant de division; M. Jos. O'Grady, du département des assurances collectives; M. Antoine Desmarais, gérant de district, ainsi qu'un cinquantaine d'agents accompagnés de leurs femmes.

L'A. C. J. C.

à Ste-Thérèse

JOURNÉE D'ETUDES SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR DE MGR CONRAD CHAUMONT

Demain, le 3 février, le comité régional de Montréal de l'A. C. J. C. réunira les dirigeants de ses cercles en une journée d'études qui se tiendra au cercle Bonhiver à Ste-Thérèse de Blainville. Le voyage se fera en autobus: départ à 9 hrs a.m., et retour vers 5 hrs p.m.

Le sujet d'étude des réunions sera la formation du militant. Les conférenciers auront le plaisir d'entendre les allocutions du président d'honneur, Mgr Conrad Chaumont, de M. l'abbé Henri Leconte, supérieur du Séminaire de Ste-Thérèse; du R. P. Paré, S.J., aumônier général de l'A.C.J.C., et de brèves causeries sur les sujets suivants: La formation religieuse, M. André Laurendeau, du comité central; L'A.C.J.C. et la formation intellectuelle, M. J. Paul Verschelden, avocat, président général de l'A. C. J. C.; La formation sociale, M. Brunelle Lévesque, comptable, du comité régional; L'action catholique sociale des jeunes auprès des jeunes, M. Jean Louis Arbiq, professeur, membre du comité régional; Un modèle du militant, M. Lucien Bélair, agent, membre du comité régional.

L'importance du sujet traité, de même que la qualité des conférenciers, feront de cette assemblée l'une des plus importantes qu'aient tenues jusqu'ici le comité régional de Montréal. Tout laisse prévoir une très forte délégation des cercles de cette région.

Le Club musical et littéraire de Montréal

Le Club musical et littéraire de Montréal a donné ces jours derniers, dans les salons du Club Canadien, son troisième concert marquant la cinquième réunion de sa saison artistique 1934-35.

M. l'abbé René Blanchard était l'hôte d'honneur et le conférencier.

Sous le titre: "Sources de l'inspiration musicale", le conférencier, après avoir présenté l'art comme révélateur du Beau, et celui-ci comme la qualité d'un être ou resplendissant la vérité et la bonté, expose rapidement que "seule est digne du nom d'art la musique inspirée par le souffle de Dieu, et partant celle qui est le langage de l'âme chrétienne".

Après avoir parlé des trois cordes de la lyre de l'artiste: Dieu, l'âme, la création, et des grandes oeuvres des musiciens, M. l'abbé Blanchard rappelle que les plus grands génies ont été ceux qui se sont élevés au-dessus de la terre, qu'ils ont subi les chutes, mais qu'ils ont vécu les yeux tournés vers le ciel. L'intelligence pleine de ses clartés.

Le conférencier a été remercié par M. René Guénette, directeur de l'Ecole canadienne, qui appuya sur l'étroite collaboration qui doit exister entre le prêtre et le laïque.

Au programme musical figuraient les noms de: Mlle Hélène Charbonneau, O.A., poète, Jeanne Servière, pianiste; M. Gérard Desmarais, basse.

Ce concert était sous la présidence de son directeur, M. Gérard Gamache, pianiste-professeur.

Les Sakharoff à Montréal

M. Louis-H. Bourdon, imprésario, annonce la venue prochaine à Montréal des deux Sakharoff, célèbres danseurs russes que Paris acclame depuis quelques années. Toutes les danses que présenteront les Sakharoff sont de leur composition. Cet événement suscite un vif intérêt, car les deux célèbres interprètes sont inconnus de la plupart et seule leur réputation nous est encore parvenue. Leur récital aura lieu le 18 février à l'Imperial. (Communiqué)

RHUM ST-JAMES



LA GRANDE MARQUE FRANÇAISE

DANS DU THÉ DANS DU LAIT EN GROG EN PUNCH

ont de temps immémoriaux recommandé par les Médecins et utilisé dans les familles

contre: GRIPPE, RHUME, BRONCHITES & RAQUÉTISSIMENTS

Délicieux pour parfumer crèmes, gâteaux, puddings, compotes, etc.

ST-JAMES, ce prestigieux pays des Antilles, est le lieu d'origine des 1er RHUMS DU MONDE.

Avis légal

Province de Québec, District de Montréal, No F-119007, Cour Supérieure, J.-D. Langelier, défendeur. Le 11e jour de février 1935 à 11 heures de l'avant-midi au domicile dudit défendeur au No 3867 rue Chateaubriand en la Cité de Montréal, seront vendus par autorité de Justice les biens et effets dudit défendeur saisis en cette cause, consistant en: radio Marconi et accessoires. Conditions: argent comptant. M.-T. Robillard, H.C.S. Montréal, 1er février 1935.

En anglais seulement

L'original du bill des finances de Montréal n'est pas traduit en français

Québec, 2 (D.N.C.) — Il n'y a que la version anglaise du bill des finances de Montréal qui soit imprimée. L'original du bill est en anglais et il sera traduit en français.

Nous nous sommes enquis à l'hôtel de ville de la raison de ce fait à première vue surprenant. On se souvient que le conseil municipal avait accepté d'adopter en anglais la partie du bill relative à l'impôt sur le revenu, sur la déclaration de Me Laurendeau que, comme on copiait la loi fédérale il était préférable de se servir de la version anglaise, qui avait seule été employée devant les tribunaux et servait de base à la jurisprudence établie; on laissait à Québec le soin de traduire les clauses de l'impôt municipal sur le revenu.

Mais nous ne nous souvenons pas qu'il ait été question d'adopter le reste — c'est-à-dire les autres taxes nouvelles et certaines clauses pour le règlement d'expropriation — en anglais. Au contentieux municipal on nous a répondu que quand tout le bill a été envoyé en anglais, parce qu'on ne pouvait pas l'envoyer une partie en français et une partie en anglais. Les avocats de la ville ont une version française du bill, sauf l'impôt sur le revenu, mais c'est un bill tout anglais qui a été envoyé à Québec, où on en fera une traduction officielle qui servira de base à l'étude du bill au comité des bills privés.

"Le maître de forges"

Lundi le 4 février sera représentée à la salle Saint-Alphonse, angle Crémazie et Lajeunesse, la pièce "Le Maître de forges". La distribution est confiée à MM. Leguet, directeur artistique. Représentation spéciale pour les enfants, cet après-midi, à 2 heures.

Le numéro du 25ème anniversaire du DEVOIR

Le "Devoir" publiera à 72 pages, le samedi 23 février, le numéro de notre 25ème anniversaire — pour une fois contenant beaucoup plus de papier, mais comme toujours plein d'idées.

On y lira entre autres choses, raconté par les titulaires des multiples fonctions: comment se fait le "Devoir", comment fonctionnent ses différents services: rédaction, administration, tirage, distribution, imprimerie, librairie et voyages. Ce sera une documentation d'un grand intérêt, croyons-nous, et tout à fait inédite dans le journalisme au Canada.

Le prix de ce numéro exceptionnel aux lecteurs réguliers — acheteurs dans les dépôts et abonnés — restera le même, soit 3 sous.

Pour ceux qui désireront faire adresser ce numéro par la poste à des amis, le tarif suivant s'appliquera payable avec la commande:

Ville de Montréal	l'exemplaire	.06	cent
Tout le Canada	"	.05	"
Les Etats-Unis	"	.07	"
Tous autres pays	"	.10	"

En lot, minimum vingt-cinq copies, pour tous les endroits 3 sous "port dû" — par messageries. Livraison gratuite dans la ville de Montréal — non la banlieue.

On nous rendra service en nous adressant les commandes sans retard au "Devoir", 430 Notre-Dame Est, Montréal.

AUX DEPOSITAIRES — Les conditions en vigueur restent les mêmes. Prière de demander le plus tôt possible avant le 20 le nombre de numéros supplémentaires désirés pour le samedi 23 février, en s'adressant à M. Baudry, chef du tirage, téléphone: Harbord 1241.

LEFEBVRE FRERES, Limitée

ATELIER DE REPARATIONS GENERALES

SPECIALITES: Soudure électrique et au gaz de tous les métaux.

Réparations — Ventes et démontages de machines d'imprimerie.

986, rue de Bullion - Tél. LA. 2183-4 - Montréal

FORCE SANTE ENERGIE

Aujourd'hui plus que jamais, il nous faut Force, Santé, Energie. L'Elixir Tonique du Dr Montier est le régénérateur qui répond le mieux à ce besoin du temps. Accélérateur de la nutrition, réparateur des forces, soutien de l'énergie, il donne des résultats inespérés dans tous les cas où l'organisme épuisé réclame un reconstituant énergétique.

— CALENDRIER —

Demain: DIMANCHE, 3 février 1935.
6 Epiph. Du dim. semid.
Lever du soleil, 7 h. 22.
Coucher du soleil, 5 h. 57.

Nouvelle lune, le 3, à 11 h. 32 m. du matin.
Premier quart, le 10, à 1 h. 23 m. du matin.
Pleine lune, le 18, à 5 h. 23 m. du matin.
Dernier quart, le 26, à 5 h. 20 m. du matin.

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— DEMAIN —

TEMPS PROBABLE
PLUS DOUX

Le bill Rhodes modifiant la loi du prêt agricole canadien

Sous le contrôle du fédéral — Réorganisation de la Commission — Les bureaux provinciaux remplacés par un "fonctionnaire administratif" pour chaque province

Des conseils consultatifs locaux de trois membres — Amendement pour Québec

Ottawa, 2. — Les députés de Québec pourront continuer de discuter tant qu'ils le voudront sur le crédit rural. Ils auront maintenant à quoi s'en tenir sur les intentions du gouvernement Bennett en la matière.

Hier après-midi, le ministre des finances, M. Rhodes, a présenté, à la Chambre des communes, une résolution budgétaire affectant à un projet de loi modifiant la loi du prêt agricole.

La présentation de la résolution a donné lieu à un débat qui a duré jusqu'à l'ajournement de onze heures. Le ministre l'a ouvert lui-même en fournissant des explications sur sa mesure et en indiquant quel sera dans ses grandes lignes le bill lui-même.

L'administration de la loi du prêt agricole canadien, pour lui donner son caractère officiel, va passer sous le seul contrôle fédéral. Le gouvernement fédéral sera le seul actionnaire et financera conséquemment tout seul l'administration. Des lois provinciales concordantes ne seront plus nécessaires. Il ne sera plus d'ailleurs nécessaire que les provinces et les emprunteurs souscrivent des actions.

La Commission du prêt agricole subira une réorganisation. Au lieu d'être de quatre membres, dont le ministre de l'Agriculture, elle sera "d'au moins trois et d'au plus cinq membres". Les bureaux provinciaux sont remplacés par un "fonctionnaire administratif" pour chaque province. Ce fonctionnaire sera responsable à la Commission. Les seuls organismes provinciaux qui subsistent ou plutôt qui sont créés sont des conseils consultatifs locaux, composés de trois membres. Le fonctionnaire administratif d'une province est d'office membre et président du conseil consultatif.

Pour Québec

Un amendement a pour effet de permettre à la Commission de consentir des avances aux provinces où il ne peut être pris de garantie sur les biens meubles. Des prêts consentis ne doivent pas excéder "dans les provinces où la Commission peut prendre une garantie sur biens meubles, les deux tiers de la valeur estimée de la terre et des bâtiments" et "dans toute province où il ne peut être pris de garantie sur biens meubles, 60 pour cent de ladite valeur". Cet amendement concerne la province de Québec, la seule où l'hypothèque mobilière n'existe pas actuellement.

D'après la loi actuelle, l'emprunteur doit souscrire des actions du prêt agricole jusqu'à concurrence de cinq pour cent de son emprunt à la province où il réside doit en souscrire autant. La Commission remboursera au pair les actions déjà souscrites par les gouvernements provinciaux, le montant des actions souscrites par les emprunteurs sera porté à leur crédit.

Le ministre de l'Agriculture peut actuellement souscrire des actions du prêt agricole jusqu'à concurrence de \$400,000,000. Son pouvoir de souscription est porté à \$500,000,000.

Le gouvernement pourra garantir des obligations du prêt agricole jusqu'à \$400,000,000. La limite de garantie est actuellement de \$300,000,000.

Dés que la nouvelle loi sera en vigueur, le prêt agricole fédéral sera à la disposition des agriculteurs de trois provinces, la Saskatchewan, l'Ontario et l'Île du Prince-Edouard, qui n'avaient pas adopté de lois concordantes avec la loi fédérale actuelle.

Satisfaits

La plupart des députés qui ont pris part au débat ministériel et oppositionaliste, se sont déclarés satisfaits du projet de loi.

M. Veniot, ancien ministre des postes, et M. Gobeil, député conservateur de Compton, sont particulièrement heureux de ce que les bureaux provinciaux disparaissent. Cela va supprimer bien des embarras. Une autre modification à laquelle ils applaudissent c'est que l'emprunteur n'aura plus à souscrire d'actions. Un cultivateur qui emprunte n'est généralement pas en mesure de faire des placements d'argent.

M. Gobeil a signalé brièvement au ministre la situation particulière qui existe dans la province de Québec à propos des titres de propriétés. Un cultivateur qui veut se prévaloir du prêt agricole est souvent obligé de prêter des débours considérables pour obtenir d'abord des titres clairs. Il cite le cas d'un cultivateur qui, après avoir emprunté \$1500 n'en a reçu que \$1300. Il avait dû verser \$50 pour sa souscription d'actions et \$149 en frais notariaux.

M. Onésime Gagnon, député de Dorchester, regrette que le gouvernement provincial de Québec n'ait pas passé de législation pour donner effet aux amendements qui ont été apportés l'an dernier à la loi fédérale. Celle-ci, quand elle fut adoptée pour la première fois, en 1929, fixait un taux d'intérêt trop élevé, 6 pour cent. Les cultivateurs

ne sont pas en mesure de payer un si gros loyer pour l'argent. Le taux d'intérêt sur les prêts agricoles devrait être abaissé à 4 pour cent. En Italie, Mussolini a établi le crédit agricole à 2 1/2 %. Il faut cependant tenir compte de la situation qui n'est pas la même dans les deux pays. Le gouvernement de Québec paie déjà une part, 1 1/2 %, de l'intérêt sur les prêts agricoles. Il devrait en payer la moitié.

Les concordats ruineux?

M. Vincent Dupuis, député de Laprairie-Napierville, est en faveur de la mesure, mais il trouve que c'est une mesure de dernière heure, que le gouvernement, à la veille des élections, est pour ainsi dire forcé de présenter. Cette mesure est bonne mais il en est une autre que le gouvernement a fait adopter à la dernière session et qui a ruiné le crédit des cultivateurs de la province de Québec, c'est la loi des concordats entre les cultivateurs et leurs créanciers. Autrefois le crédit de la province de Québec était excellent. Aujourd'hui, personne ne veut plus prêter au cultivateur. Il rappelle qu'en 1930, à la petite session qui a suivi les élections, il avait demandé que le taux de l'intérêt sur les prêts agricoles fût fixé à 4 1/2 % au lieu de 6 %. Le député de Dorchester vient de faire une suggestion au gouvernement de Québec pour que celui-ci prenne à sa charge la moitié de l'intérêt sur les prêts agricoles. Est-ce que de son côté le gouvernement fédéral serait disposé à accepter l'offre de M. Taschereau à propos du partage égal entre le fédéral et le provincial, et la charge des secours directs afin de libérer les municipalités qui ne sont plus en mesure de dépendre de M. Dupuis pose directement sa question à M. Bennett.

Le premier ministre dit que M. Dupuis n'expose pas l'offre telle qu'elle a été faite.

M. Dupuis: J'attends les explications du premier ministre qui n'a rien.

M. Oscar Boulanger trouve étrange que M. Gagnon reproche au gouvernement de Québec de n'avoir pas adopté de législation pour donner effet aux amendements de l'an dernier. Ces amendements avaient pour effet de permettre le prêt agricole sur deuxième hypothèque, comportant hypothèque mobilière. Or, l'hypothèque mobilière n'existe pas dans la province de Québec. Sans avoir à la défendre, M. Boulanger dit que c'est probablement pour cette raison que le gouvernement de Québec n'a pas jugé à propos de légiférer.

A onze heures, le débat n'était pas terminé. Il se poursuivra quelque jour la semaine prochaine.

E. B.

Fin de l'enquête des onze

Dernière séance publique — Rapport dans quelques semaines

Ottawa, 2 (D.N.C.). — L'enquête des onze a tenu, hier après-midi, sa dernière séance publique. Elle va maintenant se réunir plusieurs fois à huis clos pour préparer son rapport que l'on attend d'ailleurs pas avant un mois.

Cette enquête a commencé l'an dernier, au mois de février, à la suite de dénonciations faites par M. H. H. Stevens, alors ministre du commerce et de l'industrie, contre certaines pratiques industrielles et commerciales. Onze députés furent désignés pour entreprendre une enquête parlementaire: MM. Stevens, W. W. Kennedy (Winnipeg-centre-sud), J. L. Baribeau (Champlain), Thomas Bell (St. John-Albert), Oscar Boulanger (Bellechasse), A. McEwen (Waterloo-sud), Sam Factor (Toronto-ouest-centre), D. M. Kennedy (Rivière-la-Paix), J. L. Isley (Hants-King), M. C. Senn (Haldimand), E. J. Young (Weyburn).

La commission parlementaire se mit au travail le 15 février 1934 et poursuivit quotidiennement son travail jusqu'à la fin de la session parlementaire, elle tint sa dernière séance le 30 juin.

Le gouvernement annonça alors que les mêmes enquêteurs continueraient leur travail à titre d'enquêteurs extraparlimentaires. Ils se remirent au travail à l'automne et depuis, jusqu'à aujourd'hui, ils avaient siégé sans discontinuer. Dans l'intervalle entre la session parlementaire et la reprise de l'enquête, il y avait eu le conflit que l'on sait entre M. Stevens et le premier ministre. M. Stevens cessa en même temps d'être le président de l'enquête et ministre du Commerce. M. W. W. Kennedy le remplaça à la présidence de l'enquête.

Parlementaire ou extraparlamentaire, l'enquête a duré 123 jours. La transcription sténographique des dépositions entendues représente plus de sept millions et demi de mots. Les mêmes dépositions imprimées représentent plus de 9000 pages.

Le jubilé de George V

Les fêtes du 6 mai au Canada — Un fonds pour la guérison du cancer

Ottawa, 2 (D. N. C.). — Le premier ministre a annoncé, hier, aux Communes, que l'on se préparait à la célébration au Canada des fêtes du jubilé du Roi. Le Sénat et la Chambre des Communes seront invités à présenter une adresse de félicitations à Sa Majesté. Le 6 mai, une cérémonie aura lieu sur la place du Parlement. Le gouverneur général, les membres du Conseil privé, députés et sénateurs seront invités à y prendre part.

Les gouvernements provinciaux, les conseils municipaux seront également invités à organiser des cérémonies du même genre.

Comme Sa Majesté a demandé que les fêtes du jubilé soient aussi simples que possible, au lieu d'organiser des célébrations coûteuses, le gouvernement fédéral a l'intention de créer un fonds pour la guérison du cancer.

Des Montréalais au procès Hauptmann

Ces trois témoins auraient vu, à Montréal, peu après le rapt du bébé Lindbergh, l'enfant enlevé et Isador Fisch, ami et compatriote de l'accusé

Flemington, (New-Jersey), 2. (S. P.A.). — Le principal défenseur du menuisier Hauptmann, M. Edward J. Reilly, a déclaré qu'il comptait hier sur la présence de trois témoins montréalais, mais que ces témoins semblent avoir été arrêtés en route. D'après M. Reilly, ces témoins auraient vu à Montréal, peu après le rapt du bébé Lindbergh, l'enfant enlevé et Isador Fisch, l'ami et compatriote, maintenant décrié, de qui l'accusé aurait reçu, à son insu, une partie de la rançon.

M. Reilly a fait comparaitre hier, un témoin qui a réintroduit dans l'affaire le nom de Fisch et celui de Violetta Sharpe, domestique qui s'est suicidée chez sa patronne, la mère de Mme Lindbergh, Mme Morrow, peu de temps après le rapt. Ce témoin, M. Peter-H. Sommer, expert en empreintes digitales, a dit que le soir du rapt, il a vu, à bord d'un bateau allant du New-Jersey à New-York, puis dans un tramway, deux hommes qui accompagnaient une femme portant un bébé blond d'environ deux ans. M. Reilly a montré au témoin la photo d'un homme puis celle d'une femme, que le témoin a déclaré reconnaître. Parlaient à part, M. Reilly a expliqué que c'étaient des photos d'Isador Fisch et de Violetta Sharpe. A son tour, le procureur de l'Etat, M. D. J. Wilentz, a montré au témoin une photo de Mlle Sharpe et lui a demandé s'il reconnaissait la femme qui portait le bébé. Le témoin a répondu qu'il constatait une très forte ressemblance, mais qu'il ne pouvait pas jurer que c'était la photo de la femme en question.

M. Wilentz a ensuite montré au témoin une photo d'Isador Fisch. Le témoin a dit constater une certaine ressemblance, mais ne pas pouvoir affirmer qu'il s'agissait de l'un des deux hommes.

Le témoin a souligné que la femme manifestait une extrême nervosité. Il a dit que le bébé était enveloppé dans une couverture mais que cette couverture était tombée, il a vu que l'enfant était en chemise de nuit. Interrogé par M. Reilly, il a dit qu'avant le rapt, il était allé relater à la police ce qu'il avait vu; la police avait répondu qu'il y avait des centaines de récits analogues au sien.

M. Reilly a dit qu'il fera comparaitre encore 36 témoins.

Du côté de la défense comme du côté de la poursuite, on pense que le procès sera terminé dans une dizaine de jours.

Mort du R.F. Ephrem

Directeur des études au Mont-Saint-Louis et directeur de l'Institut Saint-Georges

Le R. F. Ephrem, directeur des Etudes au Mont-Saint-Louis et directeur de l'Institut pédagogique Saint-Georges, est décédé à l'âge de 72 ans et 11 mois.

Pendant 41 ans, il enseigna au Mont-Saint-Louis. Il fut, tout à tour professeur de diction, de géographie, de langues française et anglaise, de chimie et de physique.

Le R. F. Ephrem était né à Sorel, le 16 février 1862. Il entra dans la communauté des Frères des Ecoles chrétiennes, il y a 58 ans. Il est l'auteur du Cours de géographie publié dans les langues française et anglaise par son Institut.

Il laisse deux frères: MM. Auguste et Joseph Lambert, de Lowell, Mass.; la révérende Soeur Lambert, des Soeurs Grises; un beau-frère, M. Conrad Martin.

Les funérailles auront lieu en la chapelle du Mont-Saint-Louis, mardi matin, à 8 heures et demie.

M. Savignac

était dissident

M. Joseph-Marie Savignac, président du comité exécutif, retenu à sa chambre par la maladie, nous prie de préciser qu'il avait bien manifesté sa dissidence contre la votation de secours directs pour février au comité exécutif. S'il avait pu assister à la séance du conseil jeudi après-midi, il aurait de même voté contre la contribution municipale aux secours directs.

Une nouvelle ordonnance de la Commission du salaire minimum des femmes

Les employeurs devront, à l'avenir, garder 70 pour cent de main-d'œuvre experte, 20 pour cent de main-d'œuvre semi-experte et 10 pour cent de main-d'œuvre débutante

Québec, 2. (D.N.C.). — Une nouvelle ordonnance de la Commission du salaire minimum des femmes décreta que les employeurs devront, à l'avenir, garder 70 pour cent de main-d'œuvre experte, 20 pour cent de main-d'œuvre semi-experte et 10 pour cent de main-d'œuvre débutante.

"La loi du salaire minimum", dit M. C.-J. Arcand, a été passée à la demande de la classe ouvrière qui se plaignait de l'exploitation de la main-d'œuvre féminine par certains manufacturiers, industriels, négociants ou marchands peu scrupuleux. D'après cette loi, une échelle graduée de salaires fut établie. Le manufacturier devait garder un certain pourcentage de main-d'œuvre experte, semi-experte ou inha-

l'ouvrière devant recevoir tant par semaine pour les premiers six mois, tant pour les deuxièmes six mois et ainsi de suite de façon à obtenir le maximum de \$12.50 par semaine au bout de 24 mois, par exemple. Quelques-uns ont détourné la loi de son but et ont profité de l'occasion pour mettre des mains expertes à la porte et les remplacer par des ouvrières débutantes, pour éviter la loi. D'autres ont gardé des ouvrières juste le temps nécessaire. Lorsqu'elles devaient passer de la classe inexperte à la classe experte, ils les ont mises à pied pour éviter de leur payer un salaire plus considérable. On a dit: "C'est la faute de la loi Arcand". Il est bien évident que le ministre ne pouvait prévoir la pincerie de certaines personnes sans scrupule. Toutefois, dès que les abus ont été notés par les inspecteurs du ministère, M. Arcand a pris les mesures nécessaires pour les faire cesser.

Avec la nouvelle ordonnance: 70 pour cent de main-d'œuvre experte, 20 pour cent de main-d'œuvre semi-experte, et 10 pour cent de main-d'œuvre sans expérience, le manufacturier ne pourra plus contourner la loi. Une ouvrière qui

n'est pas aussi habile qu'une autre ne sautera peut-être pas tout de suite d'une classe à l'autre, mais on ne la mettra pas à la porte pour ne pas lui payer un plus fort salaire, et la grande majorité des ouvrières aura toujours le salaire minimum prévu par la loi pour la main-d'œuvre expérimentée.

La loi des accidents de travail

"Au sujet de la loi des accidents de travail, dit le ministre, on a prétendu que le gouvernement avait fait le jeu des manufacturiers en certains cas. On a dit que la loi est une invite au manufacturier à n'employer que des célibataires et à renvoyer chez eux les pères de nombreuses familles ou les ouvriers d'un certain âge. Les conservateurs ont fait grand état de cela et ils courent la province en criant: C'est encore la faute de la loi Arcand! Or il est facile de prouver qu'ils ont tort. Les manufacturiers, en vertu de la loi des accidents de travail, contribuent à un fonds commun et versent la même somme, au prorata de leur personnel et de la classe dans laquelle ils ont été inscrits, que leur main-d'œuvre soit entièrement composée de célibataires ou de personnes mariées. Que les employeurs préfèrent un homme plus jeune à un homme qui n'est plus dans la force de l'âge, cela est assez logique et a toujours existé mais lorsqu'on dit que c'est la faute à la loi Arcand, on dit une fausseté, car le manufacturier ne paie pas un sou de moins aux fonds communs de la commission des accidents de travail, s'il emploie des célibataires en plus grand nombre que des hommes mariés.

Que l'on cesse donc, une fois pour toutes, de faire courir des bruits que l'on sait être faux, et de diminuer le mérite du ministère du travail qui a été réclamer à grands cris par la population ouvrière et qui fait tout son possible pour lui venir en aide depuis sa création".

Un plan de zonage Résultat d'une enquête à Québec

Le maire et les conseillers exécutifs dans l'affaire des appareils à incendie

Québec, 2. (P.C.). — Le jugement du recorder DesRivières dans l'enquête sur l'achat des appareils à incendie a été déposé sur la table du conseil municipal hier soir.

Les conclusions démontrent que ni le maire ni les membres du conseil n'ont trempé dans les manœuvres qui ont entouré les négociations pour l'achat des appareils à incendie. Le jugement explique qu'il ressort de la preuve que les administrateurs de la cité étaient animés des meilleures intentions et qu'ils ont cherché à agir dans l'intérêt de la cité, tout en voulant être justes pour les soumissionnaires. Le président du tribunal fait remarquer que si la ville achetait ses appareils par catalogue, le directeur des manufactures, elle réaliserait des économies de 15 et 20 pour cent en évitant les intermédiaires, les agents, les vendeurs et les distributeurs. De plus, le recorder signale que la ville devrait accorder des délais très brefs dans ses demandes de soumissions afin d'éviter toutes les démarches qui peuvent être faites auprès de l'administration. Le rapport du recorder DesRivières contient quarante-deux "attendus".

En Pologne

Varsovie, 2 (S. P. C.-Havas). — Dans un discours à la Diète, le ministre des affaires étrangères de la Pologne, M. Joseph Beck, a loué "notre alliance" avec l'Angleterre et l'Italie de protéger des pactes de non-agression pour sauvegarder l'indépendance de l'Autriche et l'intégrité des frontières de la région d'Europe.

Il a fait remarquer que ce projet cadre avec la politique traditionnelle et l'intérêt national de la Pologne. Il a de plus souligné que la Pologne portait un vif intérêt au projet de Locarno de l'Est. Il n'a toutefois pas dit si le gouvernement polonais se propose de souscrire à ces projets.

M. Beck a aussi parlé des relations de la Pologne avec l'Allemagne et la Russie. Il a dit à ce sujet que les traités conclus avec ces pays montrent que la Pologne désire la paix.

Mort du notaire

Alfred Guèvremont

Sorel, 2. — M. le notaire Alfred Guèvremont, registrateur du comté de Richelieu depuis 20 ans, est décédé, à l'âge de 80 ans, après une courte maladie.

Le notaire Guèvremont fit ses études au collège du Sacré-Cœur, à Sorel. Il pratiquait sa profession à Sorel depuis 1909. Il fut échevin de Sorel pendant 9 ans.

Lui survivent: sa femme, née Beauchemin (Olive); trois enfants: Hyacinthe Guèvremont, Georges Guèvremont, président de la Fédération populaire de Montréal, et Mme Maurice Langlois, des Trois-Rivières.

Les funérailles auront lieu à l'église Notre-Dame de Sorel, mardi prochain, à 8 h. 30.

M. Bennett au "Canadian Railway Club"

M. R. B. Bennett, M. C. P. Fullerton, c.r., président du comité de région du Canadian National, et M. A. M. Irvine, vice-président de la Dominion Steel and Coal Company, seront les orateurs au dîner du "Canadian Railway Club", qui sera donné ce soir au Windsor sous la présidence de M. Albert A. Gardiner, président du club.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles de M. Bénard

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Des délégués de tous les centres de la province et tous les directeurs de la C. T. C. C. seront présents, ainsi que tous les officiers des syndicats de la région de Montréal.

Les funérailles du président général de la C. T. C. C., M. René Bénard, auront lieu lundi matin à 8 heures à l'église Notre-Dame-de-Grâce.

Les représentants des évêques de la province confèrent avec M. Vautrin

Toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont formées — Un octroi de \$4,000 à chaque évêque — L'établissement des colons

LE PROJET DE LOI VAUTRIN EST PRET

Québec, 2 (D.N.C.). — M. Vautrin, ministre de la Colonisation, et les représentants des évêques des diocèses de la province, réunis hier après-midi aux bureaux du ministre, ont discuté l'application du programme de colonisation adopté au congrès de colonisation, l'automne dernier.

Le ministre a déclaré aux représentants des journaux que toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont maintenant formées, la plupart des comités paroissiaux le sont; que le gouvernement donnera \$4,000 à chaque évêque qui, en retour, nommera un jeune prêtre qui s'occupera exclusivement du travail de la société de colonisation dans son diocèse; que les colons seront établis à compter du premier mai de cette année, dans certaines régions, et du quinze mai dans les autres; que les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux travailleront d'ici là au recrutement des colons qui seront ensuite dirigés en groupe vers certaines régions choisies et réservées à tels groupements par arrêté ministériel; que les colons recevront un dollar cinquante par jour dont une somme de 60 cents pour défrayer les frais de pension, de vêtements, d'outillage, etc., et un dollar qui restera au crédit du colon. Toutefois, si le colon quitte la terre, cette somme sera versée au fonds d'établissement des familles.

"Nous avions convoqué les représentants de tous les évêques de la province de Québec, dit M. Vautrin, et tous se sont fait représenter, à l'exception de S. E. Mgr Courchesne, de Rimouski, qui a tenu à venir lui-même. Ces délégués étaient, à part Mgr Courchesne, le R. P. Fabien, O.F.M., représentant de Mgr F.-X. Ross, évêque de Gaspé; M. l'abbé Fortier, représentant de Mgr Lamarche, de Chicoutimi; Mgr Boulet, représentant de S. E. le cardinal Villeneuve, archevêque de Québec; Mgr Bruneau, représentant de Mgr Comtois, des Trois-Rivières; M. l'abbé Hénault, représentant de Mgr J. A. Papineau, de Joliette; M. l'abbé Fernet, représentant de Mgr Forget, de St-Jean; M. l'abbé Malouin, représentant de Mgr A. O. Gagnon, de Sherbrooke; M. l'abbé Nantel, représentant de Mgr Decelles, de St-Hyacinthe; Mgr Chaumont, M. l'abbé Alary et M. l'abbé Neveu, représentants de Mgr Georges Gauthier, de Montréal; M. l'abbé Neveu, représentant de Mgr Limoges, de Mont-Laurier; M. l'abbé Glaude, représentant de Mgr Forbes, d'Ottawa; M. l'abbé Minet, représentant de Mgr Rhéaume, d'Haileybury; M. l'abbé Aubin, représentant de Mgr Langlois, de Valleyfield.

Le ministre a déclaré que toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont maintenant formées, la plupart des comités paroissiaux le sont; que le gouvernement donnera \$4,000 à chaque évêque qui, en retour, nommera un jeune prêtre qui s'occupera exclusivement du travail de la société de colonisation dans son diocèse; que les colons seront établis à compter du premier mai de cette année, dans certaines régions, et du quinze mai dans les autres; que les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux travailleront d'ici là au recrutement des colons qui seront ensuite dirigés en groupe vers certaines régions choisies et réservées à tels groupements par arrêté ministériel; que les colons recevront un dollar cinquante par jour dont une somme de 60 cents pour défrayer les frais de pension, de vêtements, d'outillage, etc., et un dollar qui restera au crédit du colon. Toutefois, si le colon quitte la terre, cette somme sera versée au fonds d'établissement des familles.

Le ministre a déclaré que toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont maintenant formées, la plupart des comités paroissiaux le sont; que le gouvernement donnera \$4,000 à chaque évêque qui, en retour, nommera un jeune prêtre qui s'occupera exclusivement du travail de la société de colonisation dans son diocèse; que les colons seront établis à compter du premier mai de cette année, dans certaines régions, et du quinze mai dans les autres; que les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux travailleront d'ici là au recrutement des colons qui seront ensuite dirigés en groupe vers certaines régions choisies et réservées à tels groupements par arrêté ministériel; que les colons recevront un dollar cinquante par jour dont une somme de 60 cents pour défrayer les frais de pension, de vêtements, d'outillage, etc., et un dollar qui restera au crédit du colon. Toutefois, si le colon quitte la terre, cette somme sera versée au fonds d'établissement des familles.

Le ministre a déclaré que toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont maintenant formées, la plupart des comités paroissiaux le sont; que le gouvernement donnera \$4,000 à chaque évêque qui, en retour, nommera un jeune prêtre qui s'occupera exclusivement du travail de la société de colonisation dans son diocèse; que les colons seront établis à compter du premier mai de cette année, dans certaines régions, et du quinze mai dans les autres; que les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux travailleront d'ici là au recrutement des colons qui seront ensuite dirigés en groupe vers certaines régions choisies et réservées à tels groupements par arrêté ministériel; que les colons recevront un dollar cinquante par jour dont une somme de 60 cents pour défrayer les frais de pension, de vêtements, d'outillage, etc., et un dollar qui restera au crédit du colon. Toutefois, si le colon quitte la terre, cette somme sera versée au fonds d'établissement des familles.

Le ministre a déclaré que toutes les sociétés diocésaines de colonisation sont maintenant formées, la plupart des comités paroissiaux le sont; que le gouvernement donnera \$4,000 à chaque évêque qui, en retour, nommera un jeune prêtre qui s'occupera exclusivement du travail de la société de colonisation dans son diocèse; que les colons seront établis à compter du premier mai de cette année, dans certaines régions, et du quinze mai dans les autres; que les sociétés diocésaines et les comités paroissiaux travailleront d'ici là au recrutement des colons qui seront ensuite dirigés en groupe vers certaines régions choisies et réservées à tels groupements par arrêté

LA VIE MUSICALE

La radio parle trop — Les Prix d'Europe aux Concerts symphoniques — Un coup d'Etat à la Schola Cantorum de Paris — Pour verser au dossier — Un organiste de notre province à Londres — Excuses

Quel que soit l'intérêt de certaines émissions radiophoniques, il était presque impossible, dans le passé, d'y consacrer des notices, à cause d'une abondance embarrassante. Depuis quelques mois, il en va autrement. On y fait aussi peu de musique que possible, du moins de la bonne musique, légère ou plus relevée, mais en revanche, les conférences, les histoires, les conversations, tout enfin ce qui se dit, se parle, se joue, y abonde comme les guêpes sur les fleurs et ce n'est malheureusement ni les plus beaux ni les plus odoriférants bouquets qu'il fréquente.

Radio-Etat conserve de la tenue dans ces palabres interminables et ennuyeux, mais aux postes commerciaux, dominés par des mercantis aux bourses plus remplies d'argent que d'idées et de goût, c'est le spleen qui s'installe, trop souvent servi avec une trivialité révoltante de langage.

Il est possible, très probable même, que cela plaise à la masse amorphe des consommateurs de corréctes et de sirops à purger, mais ne pourrait-on pas doser un peu leurs jouissances et servir quelque chose de plus agréable à ceux qui sont capables de se servir eux-mêmes de ces nécessités, sans qu'on ait besoin de les leur vanter? Les gens sérieux, pour qui le sourire est un péché et le culte d'un peu de beauté, un vice honteux, peuvent se scandaliser à leur aise que d'autres ne partagent pas leur dada que la radio est faite pour instruire.

All work and no play makes Jack a dull boy, disent les Anglais. L'ennui est le pire des vices. Celui que nous dispense la radio est principiellement par la qualité et l'abondance. A moins qu'on ne se résigne à fermer presque continuellement son appareil, il finira par nous conduire au gâtisme le plus complet.

L'Association des Concerts Symphoniques présentera lundi deux anciens Prix d'Europe de l'Académie de Musique de Québec: M. Lionel Daunais, 1926, et M. Lucien Martin, 1931. Le soliste du premier concert a été M. Léo-Pol Morin, Prix d'Europe de 1912, la seconde année de l'institution de cette bourse. M. Edmond Trudel, qui dirigera l'orchestre, est aussi, en dehors du Prix d'Europe, pour lequel il n'a jamais concouru, un ancien boursier de l'Académie.

Ceux qui, à propos de rien, aiment à dauber sur l'Académie, doivent tout de même reconnaître que ses jurys ne se sont pas si souvent trompés qu'ils aimeraient à le faire croire. Des noms — je les cite dans l'ordre où le Prix d'Europe leur a été attribué — comme ceux de Léo-Pol Morin, Wilfrid Pellerin, Germaine Malépart, Conrad Bernier, Gabriel Cusson, Daunais, Jean-Marie Beaudet, Gilberte Martin, Lucien Martin; d'autres qui ont moins d'éclat parce qu'ils se limitent à un obscur, mais fécond enseignement, suffisent à illustrer une institution qui depuis vingt-six ans fournit à la profession musicale de bons musiciens. Rares sont les Prix d'Europe aujourd'hui perdus pour la musique.

La Schola Cantorum de Paris, fondée par Charles Bordes, Alexandre Guilmant et Vincent d'Indy, dont le dernier avait fait un foyer qui rayonnait sur la culture française, vient d'être le théâtre d'un coup d'Etat, dont les auteurs se sont servis du coup des actions majoritaires pour le mener à bonne fin.

Par son testament, Vincent d'Indy avait nommé pour le remplacer Pierre de Bréville, comme lui disciple de César Franck. Louis de Serres, Paul Dukas, Gabriel Pierné, Guy Ropartz, Albert Roussel, Sériex, Marcel Labey, Guy de Lioncourt. Un membre du conseil d'administration s'est allié à un professeur et devenu maître de la majorité des actions ils ont révoqué le conseil et la direction. Cela naturellement ne va pas tout seul et toute la légalité du monde n'empêchera pas l'autorité artistique de demeurer chez les anciens collaborateurs de Vincent d'Indy.

"Où qu'ils émigrent, écrit M. Jacques Maritain dans le *Journal des Débats*, la seule, la véritable Schola Cantorum sera autour d'eux, car elle ne peut exister que par eux." Mais l'affaire n'est vraisemblablement pas finie, et j'espère avoir bientôt l'occasion d'entretenir encore nos lecteurs de cette révolution.

Quoiqu'il paraisse un peu tard pour parler du *Minuit! Chrétiens*, je verse à son dossier quelques extraits d'une chronique de M. Roland-G. Gingras, de Québec, un musicien tout particulièrement qualifié pour parler de cantiques et de chansons.

"Autrefois, rappelle M. Gingras,

on chantait à la Basilique de Québec,

*C'est la saint, saint, saint
C'est la saint, saint, saint
C'est la saint, saint, saint
Que Jésus demande.*

"Des son avènement au trône pontifical, Mgr Plessis le prohiba. Il y eut protestations et critiques, comme aujourd'hui à propos de *Minuit! Chrétiens*. On assura que la suppression de ce morceau populaire deviendrait la cause que les églises seraient vides à la messe de minuit... Cependant, après Mgr Plessis, les fidèles continuèrent d'assister à la messe nocturne de Noël, comme ils y viendront encore à l'avenir. Ne nous inquiétons pas."

M. Gingras fait un court historique de l'origine de ce morceau et corse son raisonnement en citant certaines paroles de Placide Cappeau, le marchand de vin-rimeur des parcs.

En voici quelques-unes qui feront réfléchir les tenants maîtres de la chanson d'Adam.

Cappeau parle de Dieu "qui n'a pas fait l'homme pour être le jouet de tant de Docteurs (théologues) non moins outrés que divers, aussi violents et exclusifs qu'incapables de s'accorder entre eux. Puis il dénonce ce qu'il appelle le scandaleux trafic des indulgences."

Cappeau écrit encore: *La tache originelle, telle que l'entend l'Eglise, n'est autre qu'une énorme tache dans la religion chrétienne. N'est-ce pas dans la même lettre que Cappeau disait: Si Dieu a inventé le péché originel, il n'est pas digne d'exister?"*

En sommes-nous rendus au point que nous ne puissions concevoir les prières pour les morts qu'agrémentées des *Adieux* de Schubert, et que, seule, puisse glorifier la Nativité l'inconvenant élucubration d'un marchand de pinard, dont un écrivain, bon catholique et profond musicien, Auguste Sériex, écrivait en 1910: *Si les prolétaires enlèvent après quelques litres le misérable Minuit! Chrétiens, cela ne dépasse guère la moyenne d'inconvenance qu'il sied aux libations d'estamnet.*

M. François-J. Brassard, ce jeune musicien de Chicoutimi dont j'ai quelques fois parlé dans mes chroniques, et qui est actuellement en voyage d'études à Londres chez M. William J. Tubbs, a joué à un concert des élèves de ce professeur au temple anglican Holy Trinity. A part l'organiste-suppléant de cette église, H. G. Whatecote, il était le seul dont le nom apparaît deux fois au programme et c'est lui qui a clos le concert, distinction qu'on donne d'habitude au plus remarquable.

Dans un programme presque exclusivement consacré aux auteurs anglais et allemands, il avait placé deux auteurs français: César Franck: *Pièce Héroïque*, et Théodore Dubois: la *Toccata*. Dans une lettre que je reçois de lui et qui, modeste, remarquable, ne dit pas un mot du succès qu'il a obtenu,

ce dont tant d'autres ne se seraient pas dispensés, il déplore qu'il n'ait aucun auteur canadien à présenter.

A ce représentant de notre musique en pays étranger, quel'un de nos compositeurs n'envierait-il pas une oeuvre? Voici son adresse pour ceux qui aimeraient à le faire: 2, Goldhurst Terrace, Hampstead, N.W., 6, Londres.

L'orgue de Holy Trinity est un quatre claviers de Bishop, du 19e siècle, remanié par Vincent, Norman et Beard, Rusworth et Draper, noms bien connus dans la facture anglaise.

Un membre de la Fédération des Musiciens me signale le billet suivant qui termine une circulaire officielle.

A l'élément français de ce local, je m'excuse de ne pas envoyer mes circulaires bilingues. Qu'il soit bien entendu cependant, qu'en aucun temps, si quelqu'un était embarrassé par la version anglaise, je m'efforcerai d'un plaisir et d'un devoir de mettre ce membre au courant de la procédure.

Et c'est signé d'un nom français. Excusons pourtant l'auteur d'avoir pensé en anglais quand il écrivait. On trouve bien pis, tous les jours, sous la plume de gens qui, vu leur position sociale et la culture qu'ils sont censés posséder, devraient jouir de l'impeccabilité.

Frédéric PELLÉTIER

Les Concerts symphoniques

La deuxième audition des concerts symphoniques de Montréal aura lieu lundi prochain, 4 février, à 9 heures du soir, à l'Auditorium du Plateau.

M. Edmond Trudel, le chef d'orchestre bien connu des radiophiles, sera au pupitre et le soliste sera notre compatriote Lucien Martin, prix d'Europe, qui interprétera le Concerto de Max Bruch.

Fidèle à son principe de présenter à chaque concert des oeuvres canadiennes, l'Association des Concerts symphoniques de Montréal a inscrit à son programme de lundi soir deux compositions de Lionel Daunais, qui seront interprétées l'une par Anna Malenfant et l'autre par l'auteur lui-même. De plus, ces deux chanteurs aimés du public feront entendre le duo du 2e acte de Samson et Dalila, de Saint-Saëns.

Voici d'ailleurs le programme complet de ce concert: 1o Overture "Carnaval Romain", de Berlioz. 2o Concerto pour violon et orchestre, de Max Bruch; soliste: Lucien Martin. 3o Scherzo de "L'apprenti sorcier", de Paul Dukas. Interimède. 4o Danse des Comédiens (La fiancée vendue), de Smetana. 5o Bourrasque, (sur un poème de Robert Choquette), Lionel Daunais, par Lionel Daunais. 6o Caresses (poème d'André Rivoire), Lionel Daunais, par Anna Malenfant. 7o Invitation à la valse, de Weber. 8o Duo, du 2e acte de "Samson et Dalila", de Saint-Saëns, Anna Malenfant et Lionel Daunais.

A l'Impérial, mardi

PROGRAMME DE RUTH SLENCZYNSKI

Voici le programme qu'exécutera, le mardi, 5 février, à l'Impérial, Ruth Slenczynski, l'extraordinaire jeune pianiste franco-poloise de 10 ans. (Impresarii Goulet et Pagar):



I. — a) Prélude en Mi Majeur, de Bahc, (Extrait de la Partita No 3 pour violon/ sans accompagnement. Transcription de Josef Slenczynski); b) 32 Variations en Do Mineur, de Beethoven; c) Rondo Capriccioso, Mi Majeur, Op. 14, de Mendelssohn; d) Arabesque Do Majeur, Op. 18, de Shumann; e) Moment Musical Fa Mineur, Op. 94 No 3 (Allegro Moderato), de Schubert; f) Improvisation Mi bémol Majeur, Op. 90 No 2, (Allegro), de Schubert; g) Etude de Concert, de Josef Slenczynski. Interimède.

II. — Nocturne Mi bémol Majeur, Op. 9 No 2 (Andante), de Chopin.

III. — Sonate Op. 35, Si bémol Mineur (Doppio Movimento, Scherzo, Vivo, Più Lento, Marche Funèbre, Lento, Finale, Presto), de Chopin.

Mischa Elman

Être un artiste de réputation internationale comme l'est Mischa Elman que nous entendrons le 14 février au théâtre Impérial, n'est pas une sinécure. Elman, un soir à Paris, fut l'objet d'une telle ovation qu'à la sortie de la salle de concert on s'arracha son paletot... qui fut mis en pièces.

Le succès qu'il connaît à Montréal sera certainement aussi extraordinaire car la vente des billets atteint le record pour un concert. Les personnes désireuses de l'entendre seront bien inspirées de réserver leurs sièges aujourd'hui même au théâtre ou à la chambre 1002, hôtel Mont-Royal.

90 Capriccio espagnol, de Rimsky-Korsakow, soliste: Albert Chamberland.

Les billets sont en vente chez Archambault et Lindsay.

PRODIGIEUX! SANS PRECEDENT!
IMPERIAL. 5 Février
Ruth SLENCZYNSKI
"Quelle est l'âme d'un grand artiste des temps passés qui habite ce petit corps d'enfant?"
— Jean André Messager, *Le Journal*, Paris.
Billets maintenant en vente chez Lindsay, Archambault et à l'Impérial.
Régie: GOULET-PAGER 4239 St-Hubert FA. 2233

Les Disciples de Massenet

PROCHAIN CONCERT

La critique locale a décerné de grands éloges aux Disciples de Massenet, qui donneront leur concert annuel le 2 avril prochain.

Un quotidien montréalais écrivait: "Les Disciples de Massenet forment un ensemble comme on n'en a pas tous les jours et obéissent à la baguette de leur directeur avec une précision vraiment remarquable."

Un autre critique écrit: "Ils se présentent comme un groupement choral admirablement discipliné, sous la consciencieuse direction de Charles Goulet."

"Ils chantent avec un ensemble parfait, ce qui n'est pas usuel et il sied de féliciter le directeur, pour le succès qu'il obtient avec ses interprètes". En voilà assez pour démontrer que cette audition sera d'une haute valeur artistique et que tous les mélomanes doivent s'y rendre.

Le programme comporte des pièces de la plus superbe musicalité.

Récital de Mile Giannini

Voici le programme du récital de chant que Dusolina Giannini, soprano, donnera le jeudi, 7 février, à 3 h. p.m., au Ritz-Carlton, sous les auspices du Ladies' Morning Musical Club.

I. — Sommi Dei, Haendel; Das Veilchen, Mozart; Chi vuol la Zingarella, Paisiello.

II. — Gretchen am Spinnrade, Der Musensohn, Schubert; Von ewiger Liebe, Botschaft, Brahms.

III. — Prière d'Elizabeth (Tannhauser), Wagner; Pace, pace (Forza del Destina), Verdi.

IV. — Folklore italien (arr. de Vittoria Giannini: Marechiaro, Mabella mia, Funiculi, Funicula.

Au piano: Mme Molly Bernstein.

Théâtre des Petits

"LE JOUR DE Mlle YOLANDE",

PIECE EN VERS

"La nuit des Poupées", "Les Pierrots maraudeurs", "Poupées et petites mamans", "Les malheurs de Béatrice", ne sont pas les seules comédies annoncées pour le prochain spectacle du Théâtre des Petits. A cette intéressante énumération vient s'ajouter une délicieuse pièce en vers, intitulée: "Le jour

Au Théâtre His Majesty's

Tous les soirs et en matinée samedi le 2

Mme de Pompadour

Grande réduction: 25c à \$1.00 (plus taxe)
Billets au Théâtre et Soc. d'Opérette de Montréal
3774 St-Denis HA. 2183

Théâtre Impérial, 18 février

Clotilde et Alexandre

SAKHAROFF

les plus célèbres danseurs au monde.

Prix des billets: Orchestre, \$2.75 et \$1.35; Balcon, \$2.25 et \$1.35; Galerie, \$1.15. Taxe comprise.

Toute commande par la poste sera remplie si l'on y joint un chèque, mandat-poste ainsi qu'une enveloppe affranchie.

Impresario: Louis-H. Bourdon 1666 Ave. Lincoln.

de mademoiselle Yolande", écrite avec esprit et élégance. Fanny Morin et Françoise Sullivan se partageront l'honneur de la mettre en valeur. Georgette Castran met actuellement au point un monologue d'un sentiment fin. Denis Millette et Emile Giroux s'exercent au volant d'une automobile afin de prendre adroitement les virages qu'ils auront à faire sur le plateau de la Palestre. En résumé le prochain programme du Théâtre des Petits n'est ni mesquin ni ordinaire, et sera donné en matinée dimanche, le 3 mars.

A St-Stanislas

Voici le programme d'orgue exécuté à Saint-Stanislas dimanche, à la messe de dix heures par l'organiste Jeannine Fortier.

1o Choral: Pare-toi, ô mon âme, de J. Brahms.

2o Offertoire de la Purification, de L. Guittard.

3o Pièce du 1er ton, de Johann Pachelbel, (1653-1706).

4o Prélude et fugue, de G. Carrette, 1703.

"Le nom dans le bronze"

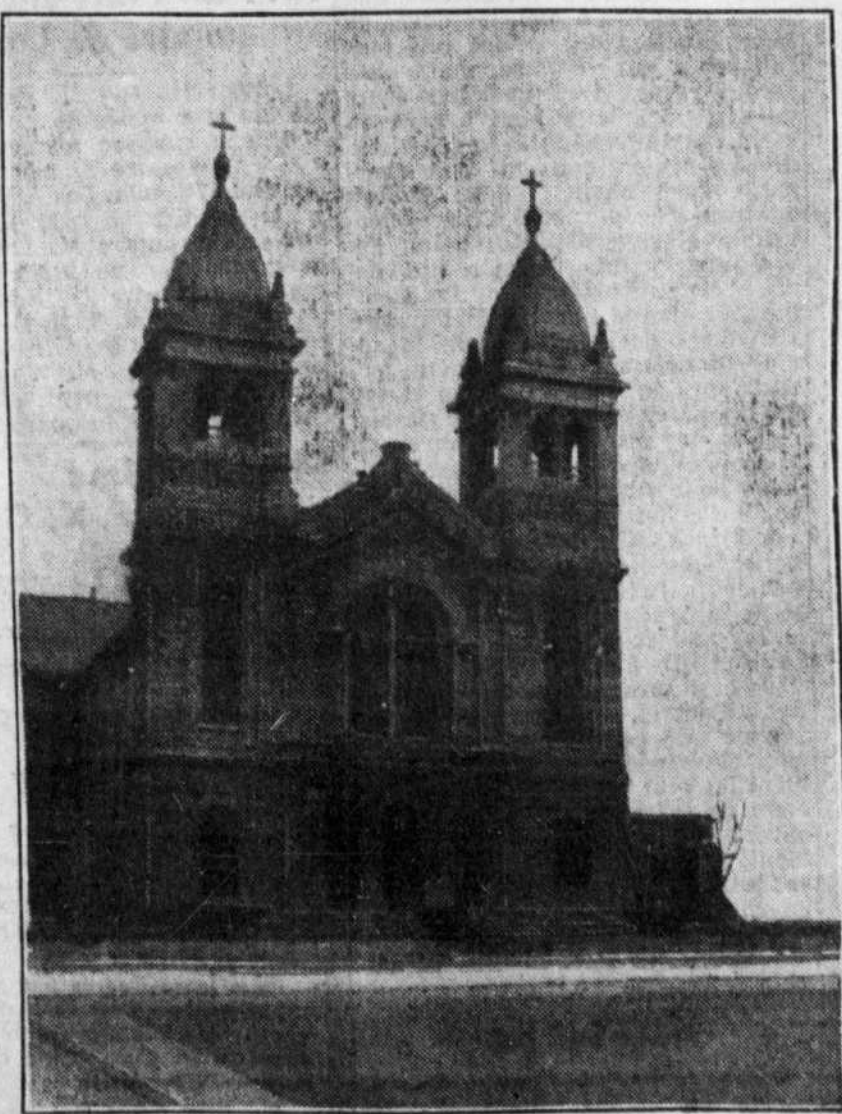
Achetez pour vos bibliothèques le nouveau livre de Michelle Le Normand. En vente au *Devoir*, 163 rue Mackay, Ottawa.

Venez demeurer dans la paroisse Saint-François Solano

Fondée en 1911 par le Rév. Père Ange-Marie Hiral, O.F.M., devenu plus tard évêque de Sululi et vicaire apostolique du Canal de Suez, la paroisse de Saint-François-Solano passa peu de temps après aux mains du Père Amé, O.F.M., qui en garda la direction jusqu'au moment où les Pères Franciscains l'abandonnèrent.

Au printemps 1916, Sa Grandeur Mgr Paul Bruchési en confia la direction à M. l'abbé Art. Champagne, lequel continue encore à la diriger, secondé par ses collaborateurs, M. l'abbé A. Giard et M. l'abbé A. Fiset.

Cette paroisse, au modeste début, possède maintenant de magnifiques institutions, une école maternelle pour les tout-petits, une école de filles, habilement dirigée par les Petites Franciscaines de Marie, une belle école de garçons confiée à la sage direction des Frères du Sacré-Coeur, et un hospice pour les vieillards, tenu aussi par les Soeurs Franciscaines de Marie.



L'église de Saint-François Solano.

Cette paroisse occupe un magnifique plateau situé au nord de Maison-neuve et à l'est de Ste-Philomène, dans le quartier Rosemont. Elle embrasse la petite Côte de la Visitation qui forme un dos culminant et offre le point le plus élevé entre le Saint-Laurent et la rivière des Prairies. Son site est enchanteur, captivant même; il est élevé, sain, paisible, reposant, baigné par les rayons bienfaisants du soleil et agréablement caressé par la brise la plus pure d'un ciel bleu. Eloignée des manufactures, elle ne connaît ni les odeurs malsaines des centres ni les fumées des longues cheminées, qui s'élèvent en nuage et dérobent au regard les rayons du soleil. Ses belles rues, ses maisons alignées, ses jardins, ses arbres, ses bocages en font une villa charmante et coquette. Elle forme une solitude douce, paisible, retirée, sans pourtant être éloignée du centre de la ville. A peine vingt minutes de tramways l'en séparent. Elle a tous les avantages de la ville et de la campagne en même temps. Et quand, le soir, après les jours d'un rude labeur, sous un soleil de feu, le père de famille revient de l'atelier ou du bureau, comme il fait bon de remonter le flanc de la côte de la Visitation pour calmer sa tête du bruit des machines, se dilater les poumons d'air pur et le coeur de joie saine en retrouvant sa famille.

Aussi les malades y accourent-ils pour y chercher l'air pur, l'espace libre, le soleil guérisseur, la vigueur et la santé. D'excellents médecins disent qu'on ne trouve nulle part ailleurs d'air plus pur, de site mieux choisi pour refaire ses forces.

Venez demeurer à St-François Solano, vous y trouverez une jolie église et de belles cérémonies religieuses pour satisfaire votre piété et votre amour du bon Dieu.

Venez demeurer à St-François Solano, vous y trouverez de magnifiques écoles où les religieux et religieuses diffusent abondamment aux enfants les sciences religieuses et profanes.

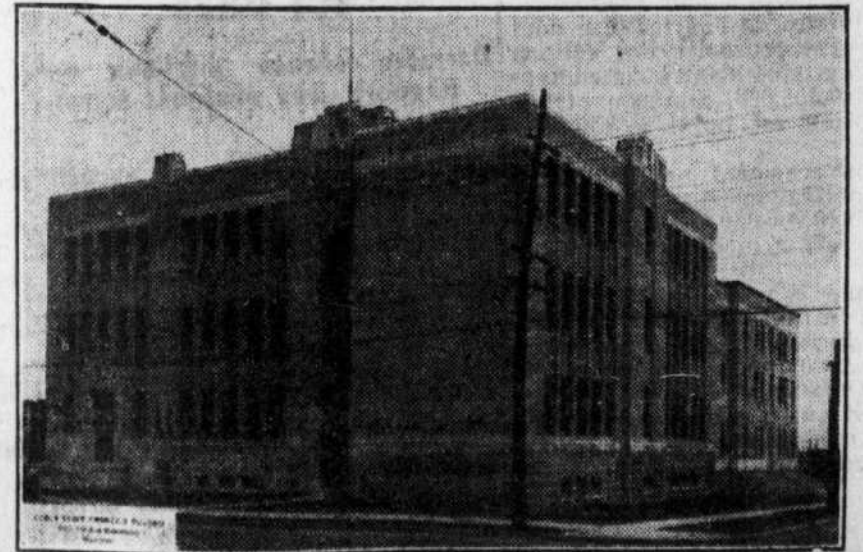
Venez demeurer à St-François Solano et vous y trouverez l'air pur, la santé, le calme et l'espace libre pour permettre à vos enfants de prendre leurs ébats sans danger physique et moral.

Venez demeurer à St-François Solano et vous y trouverez des logements modernes, salubres, confortables et à la portée de vos bourses.

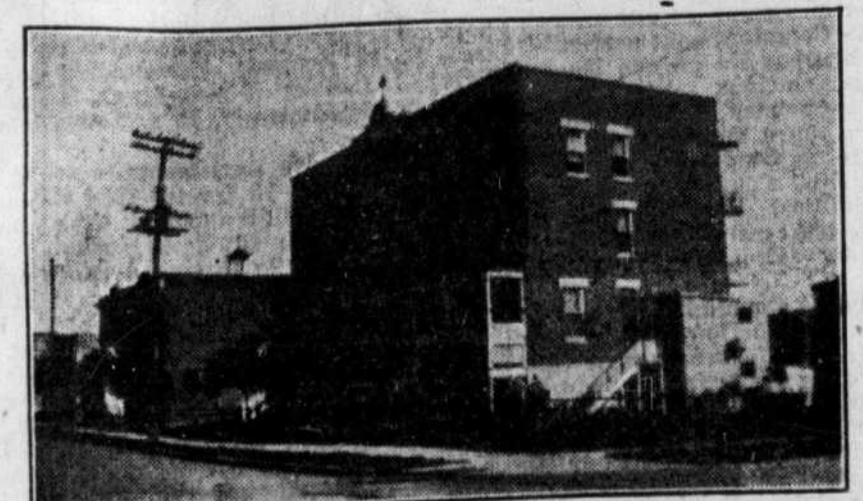
Venez demeurer à St-François Solano et vous y trouverez des fournisseurs aimables, empressés et honnêtes.

Venez demeurer à St-François Solano et vous y trouverez de grandes facilités de transport. Les tramways Mont-Royal-Masson 52, Blvd Pie IX 39 et Blvd Rosemont 54 ceinturent la paroisse.

Enfin venez demeurer à St-François Solano, vous y trouverez la chose la plus rare au monde, un bon gros morceau de bonheur. (Ann.)



L'école de Saint-François Solano pour les garçons.



L'hospice de St-François Solano

LA PAGE FÉMININE

"Vivre en aimant"

Directrice: Jeanne METIVIER

Un microbe moderne

La période d'après-guerre a créé une atmosphère sociale propice au développement de bien des miasmes, dont le snobisme n'est pas le moindre. Le snobisme est, dit le dictionnaire, une admiration factice et sottise pour tout ce qui est en vogue. Et le snob: une personne entachée de snobisme. Le snobisme fait tache sur un homme ou une femme, comme le bacille de Koch fait tache sur le poumon.

Et voici ce que le gros Larousse nous apprend: "Snob désignait proprement un ouvrier cordonnier, un savetier. Le mot, par une de ces extensions péjoratives qui sont le secret du langage familier, en est arrivé à désigner un individu qui parle des choses sans les connaître. Ce n'est pas, comme on le croit généralement, le livre des Snobs de Thackeray qui a introduit ce terme dans le langage ordinaire: avant de le publier, l'auteur de "Vanity Fair" avait collaboré à une petite revue humoristique et satirique intitulée: "The Snob", qui paraissait à Cambridge dès 1829. A cette époque, le snobisme était un mélange de badauderie, de fausse politesse et d'hypocrisie. Aujourd'hui, c'est surtout le travers des gens qui exagèrent les engouements de la mode et adoptent une opinion non pas par conviction intime, mais parce que cette opinion est bien ou mal portée."

Ce microbe fait peut-être autant de victimes, sinon plus, que celui auquel nous le comparons tout à l'heure. Comme lui il est contagieux et se communique aux gens qui cohabitent: comment voulez-vous qu'une femme pectre de snobisme ne forme pas des petits snobs et des snobinettes?

Ainsi, parce que c'est la mode, on portera de minuscules béguins ne couvrant pas la moitié de la tête, même par des froids comme ceux des jours derniers, et des bas de soie. Qu'importe si on arrive le soir à la maison avec une jambe ou les deux jambes gelées, qu'importe si la sinuiste fait des siennes et s'insinue surnoisamment, pour tous les jours, peut-être, dans le cerveau insuffisamment protégé. La snobinette s'expose à tout cela et elle le sait; mais son culte pour la mode est tel que pour l'amour de cette dernière, elle va bravement au martyre. Est-ce assez éblouissant!

Les snobs n'ont pas le courage d'avouer qu'ils n'ont pas lu un livre en vogue, fût-il des plus stupides; quand on leur demande s'ils l'ont lu et comment ils l'ont trouvé, bien chanceux s'ils peuvent s'en tirer avec de vagues appréciations élogieuses: "Merveilleux! merveilleux! Tout à fait dans la note..." Car si l'interlocuteur les interroge sur tel ou tel passage, c'est alors la plus cruelle des impasses! Ils n'en sortent qu'en avançant à la fin qu'ils n'ont fait que feuilleter le volume à la hâte. Ils regrettent, trop tard, hélas! de n'avoir pas simplement dit la vérité au commencement.

Il ne manquent pas de conférences de l'étranger haut coté qui vient communiquer sa science à notre pays neuf: c'est un philosophe dont les données arides dépassent de beaucoup leur intérêt! Ceux qui n'ont pas assisté à la conférence ne s'en doutent pas à entendre leurs réflexions: "Splendide! Splendide! Quel homme! Et d'une clarté!" Ils nous le font si parfaitement compréhensible que le lendemain, nous achetons le journal qui doit donner un compte rendu. En effet, mais sommes-nous bêtes! Nous n'y comprenons goutte! Non: nous ne sommes pas snobs, tout simplement.

C'est par snobisme également qu'une jeune fille semblera prendre plaisir à se faire mal juger. Non seulement elle suivra toutes les modes les plus exagérées avec condescendance, mais dans ses conversations elle s'attribuera beaucoup plus d'expérience qu'elle n'en a en réalité, elle parlera de "ses aventures" même si elle n'en a jamais eues. Bien souvent les hommes s'y trompent et quand ils tentent de la traiter avec trop de désinvolture, elle se cabre et ils s'aperçoivent qu'elle est honnête et a la gifle prompte.

Heureusement si, comme dans ce cas, le microbe est localisé, c'est plus facile à guérir. Le mal devient presque irréparable quand il se généralise et que, de pensée, il de-

DES PETITES PRINCESSES AU CIRQUE



Les petites princesses Elizabeth et Margaret Rose, filles du duc et de la duchesse d'York, sont photographiées ici marchant à travers la foule en arrivant au cirque d'Olympie.

vient action. Que la snobinette prenne goût non seulement à se vanter de fumer ou de boire, mais en vienne à fumer son paquet de cigarettes par jour, à boire tant de coquettes de suite, à danser de la façon la plus lascive, et c'en est fait d'elle: elle est perdue à tout jamais, à moins que, par miracle, elle ne se ressaisisse à temps ou veuille bien suivre les conseils de vrais amis terrifiés de la voir sombrer ainsi.

JEANNE

Au Mont Sainte-Marie

Sous la présidence d'honneur de Mme Geo. E. Mignault aura lieu, au Mont-Sainte-Marie, une partie de cartes au bénéfice des œuvres de charité, le samedi 9 février à 2 h. 45 précises. Les anciens et leurs amis sont invités. Pour renseignements, s'adresser à Mme Omer Noël, FR. 2992, Mlle Pauline ou Marguerite Mignault, AT. 0711, G. Sawyer, FI. 6406, ou à la secrétaire, Mlle Louise Desrosiers, HA. 3616.

PROPOS D'EDUCATION

Vos enfants se disputent

Ils s'aiment bien vos deux petits! Et à chaque instant ce sont des disputes? C'est qu'ils ne s'aiment pas assez pour se faire des concessions. Il faut absolument obtenir une entente parfaite dès leur jeune âge, si vous voulez que, plus tard, ils restent unis, ce qui est une grande douceur entre frère et sœur.

Pour arriver à ce résultat, empêchez toute jalousie, encouragez et développez leur amour réciproque; enseignez-leur à se sacrifier l'un pour l'autre. N'avez-vous pas quelque préférence pour le garçon, pour l'aîné... pour celui qui a le plus d'esprit... qui est le plus

brillant... qui flatte davantage votre vanité?... Cette préférence nuit-elle à l'amour fraternel que vos enfants se doivent entre eux? Oui, certes, car ils s'en aperçoivent. Vous avez plus d'indulgence pour votre fils, vous vous aveuglez sur ses défauts, de là une foule de petites injustices, qui sont vite remarquées par votre fille.

Considérez les tristes conséquences qui peuvent en résulter: d'abord, votre fils est porté à se croire supérieur à sa sœur; peu à peu, il deviendra fier, orgueilleux, égoïste, et finira par n'avoir plus que du mépris pour la "plus petite". Celle-ci se voyant moins aimée et comme privée de vos caresses, en comparaison de vos caresses, vous produirez à votre préférence, deviendra timide et craintive; son intelligence se développera plus lentement; son cœur se fermera, s'éloignera de vous. Et, chose très grave, s'élèvera de l'âme de vos enfants, des pensées d'envie, de jalousie, de haine même qui conduisent les familles aux plus funestes divisions.

Les germes de l'envie et de la jalousie sont parfois infimes, mais les racines en sont tenaces, vigoureuses: la fillette est jalouse de votre préférence pour le garçon; le garçon envie tout ce que veut avoir la fillette qu'il considère inférieure et indigne de posséder autant que lui... Ces deux vaines dispositions doivent vous faire trembler... Et vous en êtes la cause très coupable par votre préférence.

Vous avez jeté en eux un germe d'inimitié; or, de toutes les inimitiés, la plus opiniâtre est celle des frères.

Ne souffrez pas que vos enfants s'enforment sans être réconciliés après une dispute, et embrassez les tous deux avec la même tendresse, la même effusion même, et surtout, celui qui a le plus mauvais caractère.

(La Voix des Familles).

Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Mandolines

Mandolines Cristallines. Vous avez un triste lot: Vos notes sont des échardes, Risible est votre sanglot, O criardes!

Votre accord — Passe encore — Lorsqu'avec art on vous pince — Fin comme un accent aigu. Mais souvent plus que lui mince. N'est ému.

L'harmonie S'ingénie. A vous refuser ses dons: Le désœuvré qui vous loue Semble vouloir des pardons Quand il joue.

Le destin. C'est certain. Vous fit la poitrine frêle. Puisqu'on vous entend tousser D'une exécrable toux grêle. Sans cesser.

Mandolines Cristallines. Réintégrez pour l'hiver. Le printemps, l'été, l'automne. Vos étuis de feutre vert: L'art l'ordonne!

Albert LOZEAU

(L'Ame Solitaire)

Les nouvelles féminines

Chez les Aides-Maternelles

L'assemblée mensuelle de l'Association des Aides-Maternelles aura lieu le mardi, 5 février, à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, 853, rue Sherbrooke est, à 2 h. 30, sous la présidence de M. l'abbé Emmanuel Charlebois, aumônier de l'Association. Tous les membres sont invités.

L'Association remercie les dames patronnesses et les amies de l'œuvre qui ont bien voulu donner des prix et qui ont contribué de quelque façon au succès de la partie de cartes du 24 janvier.

Au gardes-malades diplômées de l'Hôpital Notre-Dame

Le vendredi, 8 février aura lieu, à la résidence des gardes-malades de l'hôpital Notre-Dame, l'assemblée mensuelle des diplômées de cette institution. Une assemblée préliminaire se tiendra d'abord à 8 heures 15 p.m. pour discuter différents programmes, puis à 8 heures 45, il y aura causerie. Mlle Juliette Chabot parlera de François Mauriac, romancier contemporain.

Aux Amicales Féminines du diocèse de Montréal

A la réunion mensuelle du comité diocésain tenue sous la présidence de son aumônier, Mgr Chaulmont, directeur de l'action catholique, la présidente annonça l'approbation des constitutions des Amicales féminines par S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur.

Plusieurs questions du plus vif intérêt furent discutées à cette réu-

nion. On y décida, entre autres, de tenir une assemblée générale prochainement à l'auditorium du Plateau. La date en sera fixée dans quelques jours.

Le comité diocésain invite et prie tous les membres des comités d'amicales, aumôniers, religieuses directrices, élèves finissantes des couvents et écoles, et en général tous ceux que ce grand mouvement fédératif diocésain intéresse, d'assister à cette assemblée.

Ecoles ménagères provinciales

461 RUE SHERBROOKE EST, HARBOR 4980

Il reste quelques places pour la cuisine pratique lundi soir, de 7 h. 30 à 9 h. 30. Il en est ainsi pour les différents cours qui viennent de s'ouvrir. Il n'y a qu'à s'adresser à l'Ecole pour de plus amples renseignements.

M. l'abbé Latour donnera son cours d'apologétique lundi, à 4 heures.

A 2 heures, mardi, démonstration culinaire sur le pain et les fantaisies qu'il comporte.

Mardi soir, à 8 heures, cours de psychologie sur la "Personnalité", par M. Louis-M. Chatel, psychologue. Cours gratuit le soir. Dames et messieurs admis.

Fédération nationale

St-Jean-Baptiste

Les cours de démonstration culinaire de la paroisse Saint-Stanislas reprendront le mercredi, 5 février à l'Ecole Bruchési, angle Chambord et boulevard Saint-Joseph est, à 7 h. 30 du soir pour se continuer tous les mercredis du mois de février.

Aux anciennes de l'école Sainte-Brigide

Les Soeurs de Sainte-Croix de l'Ecole Sainte-Brigide, 1275, Papi-neau, invitent leurs anciennes élèves à aller célébrer le cinquantenaire de leur école, le 16 février 1935. Il y aura messe à 7 heures 30 et réception à 2 heures. Cette invitation doit être considérée comme personnelle.

Réunion du club Wilfrid Laurier

La prochaine réunion du club Wilfrid-Laurier des femmes libérales aura lieu lundi, à 3 heures, dans le salon bleu de l'hôtel Windsor. M. Charlemagne Rodier, G.R., donnera une conférence intitulée: "Ca et là, dans le domaine féminin."

Les soirées littéraires

La quatrième causerie-concert des Soirées littéraires de Montréal aura lieu le mardi, 12 février, au Ritz-Carlton, à 8 heures 30. M. René Garneau parlera de François Mauriac.

Offices de l'Eglise

LE DIMANCHE 3 FEVRIER

Solennité de la Purification de la B. V. M., Double 2 cl. — D'abord, ornements violets pour Asperges, bénédiction des cierges et procession; puis ornements blancs pour messe Suscepimus au 2 février, avec Gl. et Gr. 2 or. du dim. IV. 3e pro-céquence tribulatione seulement; préface de la Nativité; dernier év. du dim. — Aux II Vêpres chantées, mém. de saint André Corsini E.C. (I Vp) et du dim. IV. — Antienne finale à la sainte Vierge, Ave Regina.

AU PRONE

On annonce: — Mercredi, 13e anniversaire de la création de N. S. Père le Pape Pie XI.

Dimanche prochain, dans les diocèses de Montréal, de Saint-Hya-

CHEZ EATON



VENTE A .07

AU RAYON DE LA

PAPETERIE

Consultez cette liste de remarquables subventions à .07 offertes au rayon de la papeterie. Vous économiserez sur chacun de ces items lundi! Livraisons sur les achats de .50 ou plus.

Tablettes de correspondance Environ 8" x 10". Contenant 50 feuilles de papier uni ou ligné. Chacune.....	Enveloppes de correspondance 25 par paquet. 2 paquets	Mines pour crayons Boîte de mines moyennes pour crayons automatiques de dimensions ordinaires. La boîte,	Papeterie 12 feuilles de papier à lettres et 12 enveloppes. Finis toile. Le paquet	Crayons automatiques Crayons avec anneau ou pince avec mines additionnelles. Chacun	Papier à tablettes En couleur — 13" de largeur et 36" de longueur. Rose, bleu, vert ou jaune. Le rouleau	Mémoires Couverture noire — lignes légères ou foncées — ouvrant sur le côté ou au bout. Chacun	Tablettes-brouillon Pour l'encre ou le crayon — couleurs assorties, environ 3" x 5". Paquet de 6 pour	Règle à bord en métal de 12". 2 pour	Enseignes "A louer" Très en saison. 2 pour	Petites plumes Un paquet de plumes assorties. 12 pour	Encre rouge "Carter" Bouteille d'environ 2 onces. Chacune	Encre noire "Carter" Bouteille d'environ 2 onces. Chacune	Bandes élastiques de couleurs Environ 2 onces de bandes élastiques de différentes nuances et dimensions. Le paquet	Crayons avec gomme élastiques Bonnes mines... 8 pour	Enveloppes doublées de papier bleu Enveloppes d'affaires. Duplex. No 7... 2 ppts	Papier buvard Paquet de 20 feuilles. Environ 9 1/2" x 4". Nuances assorties. 20 feuilles	Cahiers de sténographie Dimensions régulières. 160 pages. Chacun	Ficelle Ficelle blanche, balle d'environ une once. 2 balles
--	--	--	--	---	--	--	---	--	---	---	---	---	--	--	--	--	--	---

Au rez-de-chaussée, rue Université,

Au rez-de-chaussée, rue Université.

T. EATON & Co. L'UNITÉ DE MONTREAL

Cummings Furs Limited

FOURRURES

SEAL d'HUDSON

Toujours beau et approprié pour toute circonstance

MODELES UNIS	GARNIS EN RENARD ARGENTE
\$225 maintenant \$175	\$350 maintenant \$250
\$300 maintenant \$195	\$400 maintenant \$325
\$350 maintenant \$225	

La fabrique est l'endroit où acheter des fourrures. Facilités de paiement

CUMMINGS

284, NOTRE-DAME OUEST près St-Pierre MA. 5056 — LA. 1185 Ouvert samedi après-midi

cinthe, de Sherbrooke et de Joliette, on fera la collecte pour les Missions étrangères: dans le diocèse de Valleyfield, pour les Clarisses.

DECISION DE LA SACREE PENITENCERIE

L'usage se répand de fêter plus solennellement les anniversaires de la création et du couronnement du Souverain Pontife: (6 février et 12 février). A ceux qui assisteront à une fonction liturgique célébrée un de ces jours, le Souverain Pontife accorde une indulgence plénière, s'ils se confessent et communient et prient aux intentions du Souverain Pontife, et une indulgence partielle de dix ans s'ils prient aux intentions du Saint-Père, (un Pater, un Ave et un Gloria suffisent). Décret accordant des indulgences aux jours de fête du Souverain Pontife: 29 décembre 1933.

A. D.

Achetez les Produits Yoghurés

ORBIS

Lait — Fromage à la crème

- 1—Aident la digestion.
- 2—Sont nutritifs et délicieux.

Dans les principaux magasins ou appelez MAINTENANT

HAR. 4747 — CResc. 7878

Les Produits Laitiers ORBIS Limitée MONTREAL

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

Feuilleton du "Devoir"

Le Pont sur l'Oiselle

par M. MARTAN

— Vous le connaissez, mon oncle? — Oui, beaucoup; je le croyais plus prudent et plus habile. Depuis quelque temps, je le voyais peu, car je savais que la débâcle était fatale... Sa fille est-elle mariée? — Non. — Alors, la rupture est inévitable, à moins que la dot n'ait été mise à l'abri. — Vous pensez donc que les créanciers pourront être désintéressés? — Oh! non. Ce doit être une fail-

personnellement: mes amis me le reprochent.

— Mon oncle, dit vivement Jean, je ne puis vous entendre parler ainsi! Secouez la poignée de la route, redonnez justice, ici, dans cette campagne que vous avez parcourue avec les idées, les croyances, les joies de vos vingt ans...

— Ce qui est mort ne peut renaître à la vie... Ne parlons pas de moi; moi m'est un fardeau que je voudrais déposer en venant ici... Je prends plutôt m'identifier à ton existence... Mais je ne t'ai pas demandé si ta sœur connaît assez intimement Mlle Montpernon pour expliquer une intervention telle que celle dont tu me parles. Je voyais souvent la belle Paule, et il ne me semble pas qu'elle m'ait jamais parlé de Christiane.

— Non, elles ne s'étaient jamais vues, que je sache; mais les circonstances vraiment extraordinaires qui lui ont fait recevoir le dernier soupir de M. Montpernon expliquent qu'une nature aussi dévouée que l'est celle de Christiane

ait cru pouvoir adoucir cette horrible douleur.

M. de Sallis haussa les épaules. — Il y a du Don Quichotte en Christiane, aussi bien qu'en toi, mon ami... Mais c'est aller trop loin. Dans les naufrages financiers, ce n'est pas comme à bord; quand on crie: "Un homme à la mer!" on l'y laisse, de peur qu'il ne vous entraîne après lui.

— Christiane braverait tout pour être utile, dit Jean vivement; mais, dans le cas dont il s'agit, il ne peut survenir pour elle aucun désagrément.

— Si fait, celui de tendre la main à des gens tarés, et d'être mise en demeure de venir en aide à cette jeune fille, si son père a dissipé sa dot.

— Eh bien! elle ne sera pas la première que ma sœur aura tirée d'embarras! s'écria Jean avec indignation.

M. de Sallis sourit flegmatiquement. — Je me demande, dit-il, si c'est ta profession qui te garde ainsi à l'écart de la masse, en retard sur la marche de ton siècle, ou si c'est

dans ton cœur que fermente envers et contre tout ce levain de jeunesse, vraiment extraordinaire à notre époque... Mais peut-être aussi cela tient-il à ce que tu n'as pas connu les pires chagrins de la vie.

Le front de Jean s'assombrit. — J'ai vu mourir la meilleure des mères, la plus passionnément aimée, dit-il. Et pouvez-vous oublier que mes rêves d'avenir ont été brusquement anéantis, que j'ai vu partir la jeune créature qu'il était si facile et si doux de rendre heureuse, et qui est morte dans tout l'éclat de la vie et le rayonnement du bonheur!

— Oui, ce sont là des chagrins cuisants, mais non pas amers. Il est relativement possible de se résigner aux coups de la destinée, aux peines dans lesquelles l'élément humain n'a point de part. Mais tu n'as pas connu, je le répète, ces souffrances qui déforment l'âme après avoir torturé le cœur, qui empoisonnent la vie, qui déplacent à jamais le point de vue des choses,

qui tuent en nous la confiance, la générosité, la faculté d'aimer.

— J'espère que je ne laisserai jamais la douceur déformer mon âme, détruire ma confiance, ni anéantir cette sympathie que je ressens pour les autres. Quelques-uns peuvent être vils; cela ne fait pas l'humanité universellement mauvaise. Je me garderai de l'amertume, et cela me sera facile, mon oncle, parce que, au delà de ce que vous appelez l'élément humain, au-dessus de l'instrument qui torture, je vois, moi, une Volonté supérieure qui dirige, et qui ne permet le mal qu'on subit que dans l'intérêt suprême du perfectionnement de l'être.

— Oui, les théories de Christiane... Que veux-tu moi, je suis un révolté, et je suis devenu haineux... Je reconnais que tes illusions ou la foi te rendent plus heureux et meilleur...

— Oubliez tout le passé, tous les chagrins, tous les souvenirs amers, dans ce lieu où vous avez jadis été jeune et aimant! s'écria Jean avec vivacité. Vous aussi, vous étiez plus heureux alors; pourquoi entretenir ce qui vous fait mal?

Ils étaient arrivés. La voiture parcourait les bois qui, de chaque côté de l'allée à peine tracée, offraient des fourrés ravissants. Il y avait quelque chose de joyeux dans le libre essor de toute cette végétation sauvage; on passait en admirant l'ensemble, et cependant que de détails charmants, que de merveilles dans ces mille plantes diverses, s'épanouissant à l'appel du printemps! Les fougères aux panaches blancs, les églantiers aux feuilles blanches, les boutons d'or, les clochettes bleues, les pâquerettes croissaient à l'ombre des chênes, des hêtres et des omes, dont la verdure était variée et la laque d'azur argentée d'un plateau ou les rameaux sombres d'un sapin. De loin en loin, il y avait une éclaircie: un arbre était tombé de vieillesse, et une large plaque d'azur apparaissait à la place qu'il avait occupée, tandis que le lierre et les ronces se hâtaient de recouvrir la souche brisée restée en terre.

(A suivre)

Ce journal est imprimé au no 430 rue Notre-Dame est, à Montréal, par l'Imprimerie Populaire (à responsabilité limitée), éditeur-proprétaire: Georges Pelletier, directeur-gérant.

Sur le front... des missions

Romanisation interdialectique des PP. Lamasse et Jasmin

Appréciation du P. J. Rutten, ex-supérieur général des Pères Belges de Scheut — (Comme l'on sait, le P. Jasmin est un prêtre des Missions-Etrangères de la province de Québec)

Il y a trois ans, quand je lus dans les Dossiers de la Commission Synodale l'exposé si clair du P. Lamasse, son projet original me parut d'emblée tout à fait séduisant. Pourtant je ne m'attendais nullement à le voir réussir. Le P. Jasmin en avait entrepris l'exécution suivant une méthode qui demandait de sa part un travail énorme: il devait rechercher minutieusement la prononciation ancienne de chaque caractère, telle qu'elle ressort de certains textes de la dynastie des Tang, des études phonologiques de M. Karlgren et d'autres sinologues récents.

Ce n'est pas tout. Il devait parcourir, mot par mot, les dictionnaires qui ont été faits de nos jours pour les dialectes de Canton, du Fukien, de Shanghai, de la Chine du Nord, et formuler ensuite des règles simples pour qu'un seul et même texte romanisé pût être lu facilement et compris clairement par tous les Chinois, quel que fût leur dialecte.

Cette besogne effrayante entreprise par le P. Jasmin avec un courage que j'admire, serait-elle jamais terminée? On pouvait en douter; je ne connaissais pas encore à ce moment la puissance de travail de ce missionnaire canadien, sa mémoire exceptionnelle et son ingéniosité.

J'avais encore d'autres inquiétudes. Une fois la romanisation de chaque caractère établie sur une base historique sérieuse, c'est-à-dire sur les sons de la langue ancienne qui, en évoluant de diverses manières suivant les régions, ont formé les nombreux dialectes d'aujourd'hui, l'écriture nouvelle serait-elle facile à apprendre et facile à déchiffrer?

Puisqu'il s'agit en effet d'employer uniquement les 26 lettres de l'alphabet latin, il faudra remplacer chaque caractère par un groupe de lettres; ces assemblages seront-ils assez nombreux et en même temps assez clairs pour pouvoir jouer avantageusement le rôle des caractères? Cette romanisation sera-t-elle assez parfaite pour plaire aux Chinois cultivés et peut-on espérer qu'ils l'adopteront un jour? Ces inquiétudes sont maintenant dissipées. Le P. Jasmin a achevé en trois ans cet immense travail et son système, auquel il a donné une forme définitive, me semble réunir toutes les conditions de succès.

Quiconque lira avec attention les publications dont je vais parler, et surtout "La Romanisation interdialectique, écriture alphabétique... de la langue chinoise par les PP. Lamasse et Jasmin, 1934" partagera l'admiration que j'ai éprouvée et n'aura plus de doutes sur la valeur non seulement scientifique mais pratique de cette romanisation.

Les expériences déjà faites dans plusieurs écoles démontrent que les enfants chinois apprennent facilement cette écriture et qu'elle pourra, avec le temps, tenir lieu de l'écriture actuelle.

Notons-le bien: c'est pour l'utilité des Chinois, et non pour faciliter l'étude du chinois par les étrangers, que le P. Jasmin s'est donné toute cette peine.

Il espère que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

Il est évident que par cette romanisation les enfants chinois pourront apprendre à lire et à écrire leur langue maternelle. C'est seulement alors, dit-il, que l'instruction deviendra vraiment populaire en Chine. En ce temps-là l'étude si longue et si fastidieuse des caractères ne sera plus nécessaire; dans les écoles primaires comme dans les universités les manuels en romanisation suffiront pour toutes les branches d'enseignement: seuls quelques spécialistes continueront à étudier les caractères, comme en Europe les archivistes, et les historiens érudits. Les études des jeunes Chinois ne seront plus retardées par les longues et difficiles de l'écriture.

étaient très différentes de ceux d'aujourd'hui.

La langue française a beaucoup d'homophones, surtout parmi les mots d'une syllabe.

Mais l'orthographe archaïque de tous ces mots latins déformés et contractés, si elle a le défaut de dérouter les écoliers et tous ceux qui apprennent le français, a du moins cet immense avantage de différencier nettement dans l'écriture tous les homophones. Notons qu'il est beaucoup plus nécessaire de les différencier dans l'écriture que dans les langues parlées. Car dans celui-ci toute la phrase est entendue rapidement; le contexte, avec le secours supplémentaire des gestes, du ton, des circonstances, fait connaître instantanément le sens précis d'un monosyllabe qui pourrait prêter à équivoque.

Quand il y a équivoque, c'est qu'on ne l'a écrit, pour s'amuser, par manière de calembour. (Le calembour, on le sait, est plus facile en français que dans les autres langues européennes).

Mais dans l'écriture, les homophones seraient intolérables. La lecture prend du temps, on n'a pas tout le contexte d'un coup sous les yeux. On hésiterait à chaque instant sur les sens des mots comme temps, tant, tan, tend, qui ont exactement le même son, si ces mots étaient écrits de la même manière. Ces lettres non prononcées ennuient d'abord les écoliers, mais une fois apprises, elles sont très utiles. Vous voyez que, pour les monosyllabes surtout, une simplification de l'orthographe serait en français une mesure néfaste. Pensez aux hésitations continuelles de celui qui devrait lire un texte où tous les homophones auraient une orthographe purement phonétique. (Par ex. vers, ver, vert, verre, nez, nez, fond, font, fonds, font; sept, ceth, Ceths; doit, doit, mèr, mer, maire; pou, pou; fin, fain, feint).

Les lettres non prononcées sont évidemment un souvenir du latin: Saint vient de Sanctus; sain de sanus; ceint de cinctus; seing de sigillum, sein de sinus.

Tous ces mots se sont prononcés différemment autrefois, et ces lettres muettes étaient d'abord entendues; mais peu à peu, suivant des lois phonétiques assez bien connues, le peuple a modifié ces sons différents au point de les confondre. Ce fut un appauvrissement dangereux; mais, par bonheur, les mots écrits gardèrent des traces de l'ancienne prononciation et, quoique confondus pour l'oreille, ils restèrent différents pour les yeux. L'écolier français même très jeune ne confondra jamais ni avec nid; quand il le rencontre le second de ces mots, il ne prononce pas le d, mais il pense aussitôt à un oiseau.

Le grand mérite du P. Lamasse, c'est précisément d'avoir eu l'idée de faire pour le chinois une écriture basée, non sur les sons modernes qui sont trop peu variés et qui du reste diffèrent de région à région, mais sur la prononciation ancienne. Et celui du P. Jasmin est d'avoir mis cette idée à exécution.

Quelqu'un dira: Si les sons chinois ont évolué comme les mots latins pour devenir les diverses langues latines, pourquoi l'écriture chinoise ne contient-elle pas comme en français des traces de l'ancienne prononciation?

C'est précisément parce que l'écriture chinoise n'est pas alphabétique, mais idéographique. Ce ne sont pas les sons, mais les choses et les concepts, que les caractères chinois veulent représenter; les sons pourrions donc changer tant qu'on voudra, le caractère se conserve tel qu'il est pendant des milliers d'années. Si donc nous voulons aujourd'hui donner aux mots chinois une écriture alphabétique, nous devons lui donner artificiellement ce que la nature a donné à l'écriture du français: des lettres muettes qui soient les traces de l'ancienne prononciation. Et si certaines de ces lettres sont encore prononcées aujourd'hui par les Cantonnais, tant mieux; ils peuvent continuer à les prononcer, tandis qu'au enfants des écoles du Nord, on dira qu'elles sont muettes. C'est bien simple, mais il fallait y penser.

N'étant pas sinologue, je ne suis pas compétent pour rechercher dans les auteurs chinois et européens la justification de l'orthographe du P. Jasmin. Mais il y a une preuve empirique de son système: c'est le fait qu'on peut l'utiliser facilement pour tous les dialectes. Jamais le P. Jasmin n'aurait pu réussir ce tour de force, s'il avait choisi arbitrairement ses lettres: mais s'étant vraiment basé sur la langue ancienne, mère de toutes les dialectes mandarins, cantonnais ou autres, il devait réussir. Les lois phonétiques découvertes en Europe régissent les langues de tous les peuples; elles sont en effet vraiment basées sur la nature qui est la même dans toutes les races.

Nous pouvons noter aussi que le succès de la découverte des PP. Lamasse et Jasmin sera pour les travaux si sérieux mais si peu connus, même en Chine, des linguistes que la dynastie des Tang et des linguistes modernes, comme Karlgren.

Lors du séjour que le P. Jasmin fit à Péiping, il y a un mois, je lui exposai un problème au sujet d'un dialecte qu'il ne connaissait pas. Il le résolut en un tour de main. Je le donne ici, parce qu'il confirme ce que je viens de dire et qu'il intéresse spécialement les missionnaires au nord du Hoptel et du Shansi.

Si votre romanisation, lui dis-je, est vraiment basée sur l'ancienne prononciation du chinois, elle doit être utile pour expliquer l'évolution de tous les dialectes. Voici une liste de 350 caractères. Or, tant que dans le dialecte de Péiping ces mots contiennent tous une chuintante, dans le dialecte de Siwanse, au contraire, ils se divisent net-

tement en deux groupes: la chuintante est maintenue dans un certain nombre de mots; dans les autres elle est uniformément remplacée par une dentale. (Au lieu de ch, tch, ou tch, on dit s, ts ou ts'). Expliquez-moi cela.

Séance tenante, le P. Jasmin, sans se servir d'aucun livre, commença par écrire de mémoire, à côté de chaque caractère, la romanisation en R.I. Et aussitôt j'eus la surprise de voir apparaître deux genres d'orthographe qui coïncidaient précisément avec les deux genres de prononciation.

Voici comment le P. Jasmin formula la règle: Ce dialecte de Siwanse a des chuintantes dans tous les mots où ma romanisation écrit une chuintante primaire (c'est-à-dire ty, thy, cy, chy, sy, dy, jhy, zy); mais les mots qui ont une chuintante secondaire (c'est-à-dire les consonnes que je représente par te, ths, ce, che, se, de, dhe, je, jhe), n'ont pas de chuintante et se prononcent avec s, ts, ts, de plus il n'y a aucune chuintante devant la médiale ou le o. Cherchez les Hakka du Kwangtung et remarquez le même phénomène. Ces 350 mots qui à Péiping ont aujourd'hui la même sorte de chuintante, avaient dans le chinois du VIe siècle des chuintantes différentes qui malheureusement n'ont pas pu être jadis enregistrées au phonographe et dont par conséquent nous ne pouvons avoir une idée exacte. Il est tout naturel que chaque groupe de mots ait pu évoluer d'une manière différente. Les Chinois de Péiping, qui ont confondu pas mal d'autres sons ont encore confondu ceux-ci. Au contraire, votre dialecte de Siwanse a mieux conservé ces distinctions.

Quelqu'un m'a dit, continue le P. Jasmin: Puisqu'il s'agit de remplacer les caractères, il y a un moyen beaucoup plus simple que cette romanisation nouvelle et compliquée. Achetez donc le lexique dont se servent en Chine tous les télégraphistes. Il contient plus de 4,000 caractères chinois portant chacun un numéro. Ce sont ces numéros qu'on télégraphie, car l'alphabet Morse ne peut évidemment servir pour les caractères chinois. Les bons télégraphistes peuvent écrire sans livre les nombres de beaucoup de caractères. Imitiez-les.

J'ai répondu: Votre projet est une plaisanterie. Un télégraphiste ne peut retenir ces numéros qu'après une longue routine et parce qu'il connaît bien les caractères. De plus, ces numéros n'indiquent pas la prononciation. Enfin les erreurs sont fréquentes et souvent irréparables dans les télégrammes chinois, car le changement d'un seul chiffre dans un nombre change de tout le nombre, et il est impossible de deviner quelle erreur a été commise. Au contraire, avec la R.I. on télégraphie. On ne se trompe jamais, car dans les autres langues; on ne sera plus obligé de chiffrer les télégrammes au bureau d'expédition, puis de les déchiffrer au bureau de réception, pour la remise au destinataire. Et quand une ou deux lettres seront fautes dans un mot, on pourra presque toujours deviner où est l'erreur. Votre objection m'a donc fourni un excellent argument auquel je n'avais pas songé. Merci!

Le Père Jasmin vient de traduire, à la demande du Délégué apostolique en romanisation interdialectique, le nouveau catéchisme dont le plan avait été déterminé par le Concile de Shanghai et qui vient de paraître. Il est actuellement sous presse ainsi que le dictionnaire préparé par le P. Jasmin.

M. l'abbé Lionel Groulx à Outremont

Le jeudi 7 février 1935, à l'Académie des Sciences, 1185, Fairmount, Outremont, M. l'abbé Lionel Groulx parlera sur le sujet suivant: Où en sommes-nous?

M. le juge E. Fabre-Survery sera le président d'honneur. Cette soirée est organisée par la Société des conférences d'Outremont. Pour les informations: Père J.A. Poulin, C.S.V., Cal. 4346; R. Belleau, au secrétariat de la Commission scolaire Saint-Viateur d'Outremont, 225, Bloomfield, Cal. 7667; le notaire Lionel Leroux, 10, Saint-Jacques est, Ha. 3606; le Dr J.A. Thibault, 516 Sherbrooke est, Ha. 0616; Hermas Bastien, à l'Université de Montréal; Henri Groulx, 262, Bloomfield, Cal. 3337.

Paroisse du Sacré-Coeur

JOURNÉE D'ACTION CATHOLIQUE ORGANISÉE PAR LE CERCLE PLEISSIS DE L'A.C.C.C.

Demain, 3 février, sous le patronage de M. le curé J.A. Bourassa, D.Th., le cercle Pleissis de l'A.C.C.C. donnera sa deuxième Journée d'action catholique. Le sujet traité aux messes sera: L'observance du dimanche, par l'abbé P. Valois, aumônier du cercle. A 11 h., grand-messe solennelle chantée par M. le curé Bourassa. Après-midi, à 3 h., réunion spéciale des enfants à l'église. Allocution par M. l'abbé B. Presseault, aumônier des Zouaves et des Éclaireurs sur: Les enfants à la messe.

Le soir, à 8 h. 15, séance publique; président d'honneur, Mgr C. Chaumont, vicaire général et directeur diocésain de l'action catholique.

Récollecion mensuelle des anciens du Christ-Roi

Dimanche le 3 février, aura lieu la Récollecion mensuelle des Retraitants de la Maison du Christ-Roi, de Chateauguay. Il y aura messe de communion à 9h., dans l'église inférieure des RR. PP. Franciscains, 2010 rue Dorchester ouest, suivie du petit déjeuner habituel.

M. April, président général de la Ligue, donnera la conférence. Le Père Directeur de la Maison du Christ-Roi dira aussi quelques mots et donnera les mots d'ordre. Tous les anciens retraitants de Chateauguay et leurs amis sont cordialement invités.

ainsi pense

LA PRESSE CANADIENNE

-- de jour en jour

Les Archives de Québec

QUATORZIÈME RAPPORT

De l'Action catholique, de Québec, numéro du 31 janvier, sous les initiales de M. Jules Dorion:

Nous venons de recevoir le rapport de l'archiviste de la province de Québec pour l'année 1933-1934; c'est le quatorzième de la série, et il ne le cède à aucun de ses prédécesseurs pour l'intérêt.

Les principales pièces qui y sont consignées sont la correspondance de la famille de Léry, celle de Mgr Panet, et le reste des "papiers" de M. de la Pausse. L'énumération est courte; la matière est abondante, puisqu'elle loge à peine dans les quatre cent cinquante pages d'un fort volume. Quant à son intérêt, il est tout simplement passionnant.

Ce n'est pas sans raison qu'on a parlé, à propos de notre histoire, de l'écrin de perles ignorées. Ces perles, malheureusement, n'étaient jusqu'ici accessibles qu'à certains privilégiés. Le patient travail du personnel du bureau des Archives, sous l'intelligent aigillon de M. Pierre-Georges Roy, les met petit à petit à la portée du grand nombre.

Quelle mine, et comme on l'exploite avec profit!

Les travailleurs, ceux qui ont soif de savoir, trouvent abondante pâture; ils n'ont qu'à cueillir. Si notre jeunesse, au lieu de dévorer la fade et souvent dangereuse littérature encombrant maints dépôts qui ne sont même pas des bibliothèques, se mettait à lire ces "rapports de l'archiviste de la province de Québec", elle finirait par y prendre goût, et par y goûter des joissances insoupçonnées.

Quelle satisfaction que de bien connaître ce qui s'est passé chez nous! Et comme il devient plus facile de bien orienter sa vie lorsqu'on peut profiter des leçons du passé!

Il serait désirable que toutes les bibliothèques un peu sérieuses possèdent au moins quelques-uns de ces "rapports de l'archiviste", et que les lecteurs se les disputent; l'érudition qui en découlerait ne manquera pas de créer et de fortifier des éléments d'une mentalité nationale à un besoin absolu pour être robuste et sérieuse.

J. D.

M. Perrault innove

De l'Événement, de Québec, numéro du 29 janvier:

M. Joseph-Edouard Perrault, ministre de la Voirie, vient de prendre une décision qui ne manquera pas de plaire à tous ceux qui aiment l'histoire: décision d'ailleurs inspirée d'un patriotisme bien compris. Avant l'ouverture de la prochaine saison du tourisme on posera, le long des grandes routes, plusieurs tablettes commémoratives rappelant qu'à tel ou tel endroit est né ou a vécu un personnage qui a joué un rôle primordial dans la vie américaine. Nos visiteurs apprendront alors que la plupart de leurs grandes villes ont vu le jour grâce à un Canadien français. Et ils en éprouveront naturellement un plus grand attachement pour la race des colonisateurs et des bâtisseurs.

Immigration

Du Droit, d'Ottawa, numéro du 31 janvier, sous les initiales de M. Léopold Richer:

En réponse à une question de M. J. A. Bradette, député de Témiscamingue-Nord, M. Gordon, ministre de l'Immigration, a déclaré qu'il était venu au Canada, en 1934, 12,476 immigrants. Qui osera dire, dans les circonstances, que l'on a arrêté complètement l'immigration? Il est vrai que sous le régime actuel et on a modéré, et d'une façon notable, le mouvement d'immigration. Mais il est non moins indéniable qu'en pleine crise de chômage on a laissé venir plus de 12,000 personnes de toutes nationalités, en une seule année. Pendant la même année on a déporté 1,545 étrangers. N'avons-nous pas là la preuve qu'une bonne partie de l'argent dépensé pour faire venir des gens est gaspillée en pure perte? Plus il nous arrive des immigrants du Royaume-Uni, plus nous sommes obligés d'en renvoyer à nos frais et dépens. Faut-il donc prendre les chiffres de 1934 comme preuve que jamais il ne nous sera possible d'administrer librement nos loys, mais, au contraire, que toujours nous devons obéir aux pressions exercées par des sociétés d'immigration? On traiterait en enquêtes dans la finance, l'industrie et le commerce. Le gouvernement pourrait en conduire une dans l'administration de nos services d'immigration. A tort ou à raison des rumeurs circulent à l'effet qu'il s'y passe des choses irrégulières. Si des députés sont au courant des faits réels, ils devraient se faire un devoir de les porter à la connaissance du parlement ou du public.

Le soin des malades

Un livre très pratique concernant le soin des malades a été publié par une religieuse de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Il s'adresse non seulement aux gardes malades faisant du service dans les hôpitaux, mais aussi aux familles, dans lesquelles on est un jour ou l'autre obligé de donner soi-même aux malades des soins prescrits par le médecin.

"Principes élémentaires concernant le soin des malades — Cours de technique", tel est le titre de ce nouveau volume, lequel comprend une foule de bons conseils sur les traitements de tous genres et leur application, avec une quantité de photographies à l'appui. C'est un livre indispensable tant aux hospitalières qu'aux personnes auxquelles le soin d'un malade est confié dans une famille privée.

En vente à la Librairie du Devoir: \$1.25 au comptoir, \$1.35 franco.

VENTE de FEVRIER

TAPIS DE TOUTES LES MARQUES

Wilton - Axminster et Tapis d'Orient

Tous réduits de 20% à 50%

Ces réductions s'appliquent aussi à tous nos linoléums et parquets.

H. LALONDE & FRERE

COUVRE LES VENDREDIS ET SAMEDIS SOIRS

4800, AVENUE DU PARC

Angle Villeneuve, une rue au nord de l'avenue Mont-Royal

Il y a un magasin TOUSIGNANT FRERE près de chez vous:

1584 Ste-Catherine E.
5167 rue Clarke
2929 Masson

1374 Ontario E.
2309 Ontario E.
6920 St-Hubert

3475 Ontario E.
1148 Mont-Royal E.
2034 Mont-Royal E.

et Frère Limitée.

6312 RUE SAINT-HUBERT

BEURRE

Crémier 25c

1ère qualité 24c

Crémier 2ème qualité 20c

Beurre de 20c

laiterie

CENT POUR CENT CANADIENS-FRANÇAIS

Moins cher que partout ailleurs, même à qualité égale.

MAISON GASTON BERARD

Successeur de la Cie Royal Silver Plate

Experts en galvanoplastie

OR — ARGENT — CHROME — NICKEL — BRONZE

Fabrication, échange et réparation de calices et ciboires

50 ANS DE LOYAUX SERVICES

70, ouest, rue Craig HA. 9948

VENTE DE JANVIER

Grandes réductions

Chapeaux

à 1.89 et plus.

Ed. Michaud

Maitre-Chapelier

Deux 1257, Université

Magasins: 911 rue Bleury

Les personnes atteintes de rhumatisme, goutte, maladie du foie, de la peau, de l'estomac et de l'intestin ont grand avantage à prendre

LITHINES

du Dr GUSTIN

MOINS D'UN SOU LE VERRE

En vente dans toutes les pharmacies — Méfiez-vous des imitations.

"La réclame finit toujours par porter fruit", dit l'annonceur persévérant.

Spécialités: Chemises WARRENDALE — Complet LOMBARDI

RAOUL FOURNIER

CHEMISIER-TAILLEUR-CHAPELIER

4502, RUE ST-DENIS — 375, AVE MONT-ROYAL EST

Tél. HARBOR 3896 MONTREAL

Le Moulin Economique

— fabrique toutes essences

Spécialité: Vanille 1ère qualité

— Chez votre épicer ou appeler AMHERST 5751

Les Missions des Pères Blancs en Afrique

En zigzags à travers la brousse africaine

Le Chemin de Croix du vieux Turco

Les Turcos, ce sont ces braves soldats indigènes, appelés aussi tirailleurs, qui des villages et des "biens" (campagnes) d'Algérie vont en France faire leur guerre militaire et qui dans les guerres savent se battre comme des lions... Arabes et Musulmans, ils détestent les Juifs, les méprisent si profondément que le missionnaire devenu leur père, a bien de la peine à leur faire pratiquer la charité chrétienne envers les fils d'Israël. Léon Belcassim est un de nos meilleurs chrétiens kabyles, mais il l'est devenu sur le tard.

Engagé à 18 ans aux tirailleurs, sergent en 1870, combattant à Wissembourg, blessé à Froeschwiller, cité deux fois à l'ordre du jour, il fut décoré de la croix d'honneur pour avoir sauvé le drapeau du régiment; glorieux états de service dont il est fier et dont plus d'un soldat serait jaloux.

Au physique, bel homme: démarcation, figure énergique, teint bronzé, œil vif, bref; le type classique du tirailleur algérien.

Ayant beaucoup voyagé, il a beaucoup vu. Esprit observateur, il a saisi plus d'un travers de notre civilisation européenne et s'en moque finement. Avec tout cela, parlant à merveille le "saber", l'arabe, le français, l'italien, d'espagnol, de maltais et même d'arabe.

Après la campagne de France, le sergent Belcassim s'établit près de Constantine, mais l'amour du pays natal le ramena vite en Kabylie. Il vint se fixer avec sa famille dans notre tribu à une heure environ d'ici; mais, chose assez curieuse, il ne fit jamais de visite aux missionnaires.

"Une abeille vaut mieux que cent mouches"

Un jour, deux hommes de son village qui le rencontraient allant au marché m'apprentirent qu'il était gravement malade.

— Est-ce qu'il est en danger? demandai-je.

— Je ne donnerais pas une figue pour sa croix, me répond l'un.

— Je crois que sa cruche va déborder, ajoute l'autre.

Comprenant à ces paroles que le cas est des plus graves, je selle aussitôt ma mule et pars au grand trot avec un confrère emportant quelques remèdes.

Je trouve le vieux sergent en proie à une fièvre violente. Sa femme se lamente, ses enfants pleurent, deux ou trois voisins discutent sur sa mort prochaine.

A ma vue, le malade se soulève péniblement sur sa natte et s'écrie: "Une abeille vaut mieux que cent mouches! Voilà trois jours que je suis près de mourir, ma femme est malade et pas un homme du village n'a eu l'idée d'apporter à la maison une tasse de lait pour moi et un peu de couscous pour mes enfants. A peine ce marabout chrétien, qui la bénédiction de Dieu soit sur lui, a-t-il appris mon état qu'il accourt pour me soigner. En vérité, le je répète, une abeille vaut mieux que cent mouches."

Les assistants, comprenant très bien le proverbe, se retirèrent confus.

Pendant une semaine, Belcassim resta entre la vie et la mort, mais enfin, grâce aux prières de nos chrétiens et à des soins assidus, nous pûmes le sauver.

"Les aboiements des chiens ne font pas tort aux nuages"

La première visite du convalescent fut pour la Mission; il s'y fit accompagner de ses deux fils, Achour et Ibrahim. Après les salutations d'usage, il nous dit:

— Durant les longues heures de ma maladie, j'ai réfléchi. Quand Azraïl, l'ange de la Mort, allait venir prendre mon âme, nos marabouts, qui me connaissent depuis longtemps, m'ont abandonné comme si j'étais un infidèle, et des étrangers, qui ne m'avaient jamais vu, sont venus me soigner comme si j'avais été leur père. De deux religions, qui font agir de la sorte, l'une doit être mauvaise, l'autre bonne. O mes seigneurs, vénérés, faites-moi donc connaître la vôtre, et je la suivrai bientôt, s'il plaît à Dieu.

— S'il plaît à Dieu, ajoutent les deux enfants.

— Mais que vont dire les gens de ta tribu, Belcassim?

— "Les aboiements des chiens ne font pas tort aux nuages."

— Et tes fils?

— Lorsque le capitaine marche, les soldats le suivent.

— Et toi, mon père?

— Quand on a mis les agneaux sur la rive opposée, la brebis passe d'elle-même la rivière, quelle qu'en soit la profondeur.

Il y avait dans ces paroles un tel accent de conviction que nul d'entre nous ne douta de la sincérité du sergent Belcassim.

Il fut alors décidé que notre homme viendrait ici avec ses deux garçons trois fois par semaine, et que les Soeurs Blanches iraient, chaque fois, lui donner à sa femme et à sa fille l'instruction religieuse.

Au jour dit, à l'heure précise, les trois catéchumènes étaient là. Leur bonne volonté était si grande, la grâce de Dieu si visible en eux, que les progrès furent rapides.

C'était merveille d'entendre ce vieux soldat réciter sa leçon de ca-

téchisme, de voir ces deux adolescents écouter avec avidité les récits de l'Histoire sainte. Mais si la naissance de Jésus et ses miracles émerveillaient les enfants, les scènes de la Passion avaient le don de toucher jusqu'aux larmes le cœur du père.

Après l'instruction du vendredi, Belcassim renvoyait au village Achour et Ibrahim, se dirigeant vers la maison des Soeurs. Il entrerait à leur chapelle, solitaire à cette heure, et n'en sortirait qu'après une longue station.

Un dimanche, à l'issue de la messe, la supérieure me dit:

— Je ne sais ce que fait notre turco à la chapelle; il doit réciter à haute voix ses prières comme les musulmans font dans leurs mosquées; un instant après même j'ai cru qu'il se disputait avec quelqu'un.

— C'est bien, j'irai voir cela.

Et le vendredi suivant, laissant Belcassim aux soins d'un confrère, je descends chez les Soeurs et me cache dans la sacristie.

A peine avais-je eu le temps de réciter mon chapelet que j'entends ouvrir la porte de la chapelle: C'était mon homme, mais pas seul cette fois; il amenait avec lui ses deux enfants.

S'étant avancé jusqu'au pied de l'autel, le soldat fait le salut militaire, puis commande: "Genou terre!" Tous trois se prosternent et récitent ensemble le Notre Père et le Je vous salue, Marie.

Après quoi, Belcassim se lève et dit:

Achour, Ibrahim, si je vous ai fait venir avec moi aujourd'hui, c'est que je veux vous expliquer ce qu'il y a sur ces images que vous voyez suspendues aux murs de la chapelle. C'est l'histoire des souffrances de Sidna Aïssa.

— Là-dessus, le groupe s'avance vers la première station:

1. Jésus est condamné à mort

Voyez-vous, enfants, cet homme à la gaudouze rouge et au burnous blanc? C'est Notre Seigneur vénéré, Sidna Aïssa (à lui la bénédiction et l'amour). Et ces gens qui l'entourent en gesticulant? Ce sont les Juifs, ces fils du péché, ces enfants de perdition, race maudite; Et ce général assis sur un trône? C'est Pilate le Romain.

Au conseil de guerre on condamne à mort celui qui a trahi sa patrie, on envoie en prison celui qui a volé ses camarades, mais à quel point on exécute un soldat innocent?

— Eh bien! voyez allez voir cela ici. Le juge, après avoir dit quatre fois de suite devant tout le peuple que Sidna Aïssa n'est pas coupable, le livre à ses ennemis.

Pilate, ce jugement-là n'a pas dû le porter bonheur!

2. Jésus porte sa croix

Dans ce pays-là, paraît-il, on ne se contente pas de pendre les condamnés, on leur fait encore porter la potence. Il faut venir chez les Juifs pour voir une chose pareille! O Sidna Aïssa, pourquoi gardes-tu le silence, alors que, d'un mot, vous pourriez renverser tous ces gens-là?

Mes enfants, quand je dis: Achour, va dans la campagne chercher de l'herbe pour la chèvre; Ibrahim, va faire boire la mule à la rivière, vous murmurez; l'un trouve que l'herbe est trop lourde, l'autre que la rivière est trop loin! Désormais quand je vous commanderai un travail qui ne vous plait pas, songez à votre Seigneur et Maître, et taisez-vous!

3. Jésus tombe sur le chemin

Voyez: il tombe. Ça n'est pas étonnant. Faire porter une poutre pareille qui pèse bien 200 kilos à un homme qui n'a rien mangé depuis la veille; un homme qui n'a pas fermé l'œil de la nuit; à un homme qu'on a frappé deux heures entières! Tas de bandits!

Ah! si j'avais été à votre place, O Sidna Aïssa, j'aurais dit aux Juifs: "C'est bien assez d'être cloué dessus, fustillé-moi si vous voulez, mais je ne la porte pas plus loin!" Vous aussi, vous auriez dit comme moi, mes enfants, parce que nous n'avons ni courage, ni patience! Pauvres fils d'Adam que nous sommes! Allah nous soit miséricordieux!

4. Jésus rencontre Marie, sa Mère

Un militaire coupable et condamné à la dégradation rougit de honte quand il passe devant ses camarades du régiment. Mais un soldat innocent qui, en allant au peloton d'exécution, rencontrerait sa mère! Comprenez-vous cette douleur-là? Son visage pâlit, son cœur se fend, ses genoux tremblent, son courage disparaît! Lalla Mariama, tu as vu sans mourir de douleur ton fils conduit au supplice; quelle force as-tu donc dans le cœur! Et les Juifs se moquent peut-être de toi; En vérité, ces gens-là sont pires que des tigres et ils ne méritent que de "manger" le feu pendant l'éternité.

5. Simon aide Jésus

Voilà un civil aussi brave qu'un militaire. Il aide Sidna Aïssa à porter la poutre qui l'écrase. Cependant, que si j'avais été à sa place,

j'aurais pris le gros, ou bien j'aurais tout pris.

Mes amis, nous disait le colonel, quand on fait une chose, faut pas la faire à demi.

Cependant c'est un homme charitable que Sidna Simoun; il en a été récompensé, mes enfants, car j'ai appris qu'il était devenu peu après un grand marabout chrétien!

6. Vénérable essuie le visage de Jésus

Voyez cette femme qui est à genoux devant Sidna Aïssa et qui lui présente un linge. Comme elle est courageuse! elle ne craint ni les soldats romains, ni les bourreaux Juifs, ni personne. Bravo, Lalla Bérénika! Ça devait être une Française pour sûr, comme ces Soeurs qui m'ont soigné à l'hôpital de Sedan et qui se moquaient plus crânement du choléra et du typhus que nous des balles et des obus, comme cette Corrette blanche qui arracha les blessés de son ambulance aux Prussiens qui voulaient les faire prisonniers. En vérité, ces femmes-là méritent la croix d'honneur!

10. Jésus est dépouillé de ses vêtements

O misère de misère! Ils lui enlèvent même ses vêtements. Voleurs, brigands! est-ce qu'elle est à vous cette gaudouze-là? est-ce que vous avez payé ce burnous-là? est-ce qu'il a acheté ses habits avec votre argent?

Ah! Sidna Aïssa, dans quel triste "bled" (pays) vous êtes né, au milieu de quels sauvages vous avez vécu! Et encore, vous avez le courage de dire: je leur pardonne, car ils ne savent pas ce qu'ils font! Non, je crois que je n'aurais pas eu votre patience: aucun Kabyle n'en est capable. Quand nous sommes en colère, Satan le Lapidé (Dieu le maudisse!) nous fait perdre la tête.

12. Jésus meurt sur la Croix

Le général qui se ferait mettre en prison à la place d'un caporal, se serait rudement étonné; l'empereur qui se laisserait fusiller à la place d'un soldat, ça le serait bien davantage; mais le bon Dieu (la louange soit à Lui) qui se fait clouer à une croix pour des valeurs comme nous. Ça me dépasse!

En vérité, O Sidna Rebba aïzen, il faut que vous aimiez terriblement les hommes: Arabes, Babyléens, Roumis et même Juifs!

13. Jésus mort est remis à Marie

Pauvre Lalla Mariama! comme tu as dû avoir le cœur trépané quand on t'a rendu ton fils chéri et notre Dieu vénéré, couvert de sang, criblé de blessures et sans vie.

Mes enfants, si on m'avait apporté à ma mère le soir de la bataille de Froeschwiller, quand j'avais une balle dans l'épaule et un coup de sabre sur la tête, la pauvre femme (Dieu lui fasse miséricorde!) serait tombée morte de douleur.

14. Jésus est mis au tombeau

C'est fini! Sidna Aïssa est mort. Il n'y a rien à dire à cela puisqu'il l'a voulu ainsi. Ça m'empêche, et je ne puis m'enlever cette idée de la tête, que si nous avions été là seulement vingt-cinq tirailleurs, ça ne se serait point passé de la sorte. Deux ou trois fois de suite, une charge à la baïonnette, et nous balayions toute cette canaille de Juifs, il n'y a pas d'erreurs, et encore malgré Pilate et ses spahis.

Telles sont les principales pensées que j'ai pu retenir: bien des phrases, en effet, m'ont échappé; de plus il m'est impossible de rendre ici les expressions touchantes, parfois intraduisibles, du vieux turco.

A la suite de chaque explication, le groupe s'agenouillait et récitait le Pater et l'Ave en langue kabyle! Après la XIV station, Belcassim, revenu près de l'autel, dit à ses enfants:

— Je viens de vous expliquer, comme j'ai pu, ce que Sidna Aïssa, notre Seigneur et Maître, a souffert pour tous les hommes. Je pense que vous m'avez compris. Si votre cœur n'était pas "coupé", vous ne seriez pas dignes de devenir chrétiens.

Le soir était venu. Nos catéchumènes, après une dernière prière, reprirent le chemin de leur village. L'an dernier, notre chrétien était témoin d'une cérémonie bien émouvante. Léon Belcassim, sa femme Mariama, ses fils Pierre et André, et sa fille Blandina recevaient le baptême dans la chapelle de la mission.

Léon Belcassim est de la race de S. Augustin. Quand tous ses frères auront été amenés au pied de la croix, rédemptrice l'Eglise d'Afrique aura retrouvé des fils égarés, et des montagnes de la Kabylie la gloire du Christ saura comme autrefois rayonner de par les immensités du continent noir.

Emery Champagne, des Pères Blancs à Montréal est à 1626 St-Hubert.

Reprise du Gala Indien

Le Gala Indien donné avec tant de succès à l'Impérial en novembre dernier, sera repris à la demande du public. Cette fois il sera donné à la Palestre du National, rue Cherrier, le mercredi 27 février, et sera sous les auspices de la section Côte-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pour cette circonstance le metteur en scène a complètement renouvelé son spectacle qui prendra le ton et le genre d'une revue-concert.

RADIO-GAZETTE

Samedi, 2 février

Radio-États-Unis

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

12.30 p.m. — Abram Chasins Piano Pointers. Allman (Bull) et d'Amor. Op. 18, no 5. Quatuor en si bémol majeur, op. 18, no 6; Adagio (La Malinconia), de Beethoven.

5.30 p.m. — Le Long de la Voie — Troika; Chanson russe, de Krein; Who Will Buy My Rubikitch; Saacha (romance russe), de May; Fantaisie russe, de Geiger.

6.30 p.m. — Revue des Sports, par Eddie Dooley.

8.30 p.m. — Roxy et Compagnie — Orchestre de concert; quatuor d'hommess — Valse de la Carrière de Vanus (folklore roumain); On the Good Ship Lollipop; L'île de Capri; Mélodie de Victor Herbert; Prélude (La danse de la bonne nuit); Valse (Natale); Abeline (la trépassée en Norland); Extrat (Babes in Toyland); Extrat (Red Mill); Amour taigine (La danse de la bonne nuit); Kiss Me Again (Mile Modiste); Thine Alone (Eileen); Chanson d'amour napoléonienne; Naught (Marta); Richard Bonelli, baryton du Metropolitan Opera, avec l'orchestre et le chœur d'André Kozelnetz. Chant: Old Man's River (Sho Boat), de Kern; Aria: Largo al Factotum (Le barbillon de Séville), de Rossini; Birds Song at Evening, de Coates; Captain's Parole, de Rymsky-Korsakoff; Hymne au Soleil, de Rimsky-Korsakoff; (arr. de Carroll Hursey); Nobody's Sweetheart; The Night is Young; Extrat (Blue Moon).

10. Jésus est dépouillé de ses vêtements

O misère de misère! Ils lui enlèvent même ses vêtements. Voleurs, brigands! est-ce qu'elle est à vous cette gaudouze-là? est-ce que vous avez payé ce burnous-là? est-ce qu'il a acheté ses habits avec votre argent?

Ah! Sidna Aïssa, dans quel triste "bled" (pays) vous êtes né, au milieu de quels sauvages vous avez vécu! Et encore, vous avez le courage de dire: je leur pardonne, car ils ne savent pas ce qu'ils font! Non, je crois que je n'aurais pas eu votre patience: aucun Kabyle n'en est capable. Quand nous sommes en colère, Satan le Lapidé (Dieu le maudisse!) nous fait perdre la tête.

12. Jésus meurt sur la Croix

Le général qui se ferait mettre en prison à la place d'un caporal, se serait rudement étonné; l'empereur qui se laisserait fusiller à la place d'un soldat, ça le serait bien davantage; mais le bon Dieu (la louange soit à Lui) qui se fait clouer à une croix pour des valeurs comme nous. Ça me dépasse!

En vérité, O Sidna Rebba aïzen, il faut que vous aimiez terriblement les hommes: Arabes, Babyléens, Roumis et même Juifs!

13. Jésus mort est remis à Marie

Pauvre Lalla Mariama! comme tu as dû avoir le cœur trépané quand on t'a rendu ton fils chéri et notre Dieu vénéré, couvert de sang, criblé de blessures et sans vie.

Mes enfants, si on m'avait apporté à ma mère le soir de la bataille de Froeschwiller, quand j'avais une balle dans l'épaule et un coup de sabre sur la tête, la pauvre femme (Dieu lui fasse miséricorde!) serait tombée morte de douleur.

14. Jésus est mis au tombeau

C'est fini! Sidna Aïssa est mort. Il n'y a rien à dire à cela puisqu'il l'a voulu ainsi. Ça m'empêche, et je ne puis m'enlever cette idée de la tête, que si nous avions été là seulement vingt-cinq tirailleurs, ça ne se serait point passé de la sorte. Deux ou trois fois de suite, une charge à la baïonnette, et nous balayions toute cette canaille de Juifs, il n'y a pas d'erreurs, et encore malgré Pilate et ses spahis.

Telles sont les principales pensées que j'ai pu retenir: bien des phrases, en effet, m'ont échappé; de plus il m'est impossible de rendre ici les expressions touchantes, parfois intraduisibles, du vieux turco.

A la suite de chaque explication, le groupe s'agenouillait et récitait le Pater et l'Ave en langue kabyle! Après la XIV station, Belcassim, revenu près de l'autel, dit à ses enfants:

— Je viens de vous expliquer, comme j'ai pu, ce que Sidna Aïssa, notre Seigneur et Maître, a souffert pour tous les hommes. Je pense que vous m'avez compris. Si votre cœur n'était pas "coupé", vous ne seriez pas dignes de devenir chrétiens.

Le soir était venu. Nos catéchumènes, après une dernière prière, reprirent le chemin de leur village. L'an dernier, notre chrétien était témoin d'une cérémonie bien émouvante. Léon Belcassim, sa femme Mariama, ses fils Pierre et André, et sa fille Blandina recevaient le baptême dans la chapelle de la mission.

Léon Belcassim est de la race de S. Augustin. Quand tous ses frères auront été amenés au pied de la croix, rédemptrice l'Eglise d'Afrique aura retrouvé des fils égarés, et des montagnes de la Kabylie la gloire du Christ saura comme autrefois rayonner de par les immensités du continent noir.

Emery Champagne, des Pères Blancs à Montréal est à 1626 St-Hubert.

Reprise du Gala Indien

Le Gala Indien donné avec tant de succès à l'Impérial en novembre dernier, sera repris à la demande du public. Cette fois il sera donné à la Palestre du National, rue Cherrier, le mercredi 27 février, et sera sous les auspices de la section Côte-Cherrier, de la Société Saint-Jean-Baptiste.

Pour cette circonstance le metteur en scène a complètement renouvelé son spectacle qui prendra le ton et le genre d'une revue-concert.

Chronique bibliographique

M. Maurice Hébert, homme de lettres de Québec, a écrit, sous le pseudonyme de M. Maurice Hébert, une série de conférences sur le mouvement littéraire au Canada français. La malade de la littérature, M. Hébert donne sa première conférence, samedi prochain, 2 février.

Dimanche, 3 février

Auditions recommandées

WABC — 348.5 m., 860 kil.

12.30 p.m. — Tito Guizar, ténor. — Under a Texas Moon; I'll Follow My Secret Heart; Lover, No No, Por Favor; The World is Waiting for the Sunrise.

3.00 p.m. — La Philharmonique de New-York (voir détails dans Radio-Canada).

8.30 p.m. — Club Romance. — Conrad Thibault, baryton; Lois Bennett, soprano; Don Bonch, ténor; Les Chœurs de la Grande Brasserie, de Herbert; Eileen, de Herbert; Conversation Piece, etc.

Concert Ford

Avec Gregor Platigorsky, violoncelliste, 9.00 p.m. — Symphonie No. 1, dirigée par Victor Kolar. — Soliste: Gregor Platigorsky, violoncelliste russe. Orchestre: All Through the Night; Cavaliers; Cavalcade (Cavalière légère), de von Suppé; Intermède (Les Joyeux de la Madone), de Wolf-Ferri; La Ballade (The Shepherd King); de Primi; Danse norvégienne, de Grieg; Elia (comédie), de Grieg; Danse russe, de Ljadoff; A l'étoile du soir (Tannhäuser), de Wagner; Le vol du dindon, de Rimsky-Korsakoff; Zapata, de Sarrasat.

Concert-bénéfice des artistes

Avec McCormack et Gladys Swarthout 10.30 p.m. — Grand Concert au bénéfice du fonds de secours des artistes. — Avec John McCormack et Gladys Swarthout, deux artistes de renommée internationale; quatuor des Revelers; Crummit et Sanderson; Edwin C. Hill; Ted Husing; Morton Downey; Les Soeurs Pichon; Suite (Les Cavaliers); de Jack Benny; Stompographie et Budd; Phil Spitalny avec son orchestre féminin; The Glee Club.

Concert "General Motors"

Avec Gladys Swarthout, mezzo-soprano 10.30 p.m. — WJZ — La Symphonie Générale, dirigée par Victor Kolar. — Soliste: Gladys Swarthout, mezzo-soprano du Metropolitan Opera. — Orchestre: Ouverture: Ruslan et Lyudmila, de Glinka. — Suite: Les Cavaliers, de Pichon; de Tchaikovsky; Kamarinka, de Glinka. — Chant: a) Voce di Donna (La Boconda), de Bonch; b) The Shepherd King; d'Ernest Charles; c) Seguedillo (Carmen), de Bizet; d) None But the Lonely Heart, de Tchaikovsky.

Opéra "La Tosca"

8.00 p.m. — Opéra (Chase and Sanderson) — Orchestre Wilfrid Pelletier. — Danseurs: Deanna Taylor. — Chœurs: Les Chœurs de la Grande Brasserie, de Herbert; Eileen, de Herbert; Conversation Piece, etc.

L'Heure catholique

CKAC, 6.00 p.m. — L'Heure catholique des œuvres catholiques de Montréal, sous le distingué patronage de S. E. Mgr Gauthier, archevêque coadjuteur, sera donnée par le R. P. Louis Arthé, T. S. O. S. J., professeur d'Écriture Sainte au séminaire de l'Immaculée-Conception. Il exposera la parabole du pharisien et du publicain.

Cette causerie commencera à 6 h. précises. A 6 h. 30, la chorale de Saint-Marc de Roussillon fera entendre les pièces suivantes: Kyrie et Gloria de la messe en sol, de Th. Dubois; Sanctus et Agnus, de Perosi; Adoramus Te, Christo, de Dubois. Maître de chœur: M. Joseph Beaudy, B.S. A. organisateur: Mme W. Lafontaine. A 6 h. 45, causerie par le R. P. Lévi Coia, M.S., sur S. S. Pie XI à l'occasion du troisième anniversaire de son élection.

Jeune-Canada

M. André Laurendeau, des Jeunes-Canada, donnera dimanche, à 6 h. 15 du soir, une causerie intitulée "L'histoire du Canada et l'éducation nationale". Cette causerie sera radiodiffusée par tous les postes du secteur français de Radio-États.

La Société St-Jean-Baptiste

10.00 p.m. — CKAC, Causerie par M. l'abbé Auguste La Palme, curé de la paroisse de Ste-Clotilde. Sujet: Méditation patriotique. M. Arthur Mosler, écartera le programme musical suivant: a) Les cloches du soir, d'Alfred Mignault; b) Doux parler de France, par Mme M. Desbordes-Valmore, musique d'Humperdinck. Accompagnatrice au piano: Mme Jasmin-Dugal.

L'Orchestre symphonique

L'Orchestre symphonique de New-York, dirigé par le chef d'orchestre, sera donné à 3 h. p.m., sous la direction de Hans Lange, en concert diffusé par les postes de Radio-Canada, les œuvres suivantes: Ouverture de l'Italienne à Alger, Rossini; Symphonie pastorale, de Tannhäuser, Wagner; La Chevalerie de la Walkyrie, Wagner.

Institut Canadien

M. Arthur Laurendeau, directeur de l'Institut National d'Orphologie de Montréal, donnera une causerie aux postes de Radio-Canada, dimanche, à 6 h. sous les auspices de la Société St-Jean-Baptiste. Le titre de la conférence de M. Laurendeau est: "Notre façon d'aimer la langue française".

Le deuxième conférencier sera M. André Laurendeau, des Jeunes-Canada, qui parlera sous les auspices de l'Institut canadien des Affaires publiques. Sujet: Notre histoire et l'éducation nationale.

Radioreportage hebdomadaire

La chronique des faits divers de la semaine de dimanche soir, 3 février, à 6 h. 45, aux postes de Radio-Canada, a été confiée à M. Robert Rumilly, rédacteur en chef du "Petit Journal".

Aux feux de la rampe

C'est M. J. Robert Talbot qui dirigera la prochaine émission des Feux de la Rampe, celle du dimanche, 3 février, à 7 h. 30. Cette émission sera diffusée de Québec par les postes du réseau de Radio-Canada. M. Talbot fera entendre des extraits de la "Fille du Tambour-Major", d'Offenbach, et de quelques autres opéras.

M. Talbot dirigera dorénavant cette émission quand elle sera diffusée du poste de la Commission à Québec. Celui-ci est docteur en musique de l'Université Laval. Théoricien, violoniste et chef d'orchestre, on lui doit quelques essais de composition ainsi que des ouvrages sur l'art de la musique. Il est le membre correspondant de plusieurs sociétés de musique européennes, parmi lesquelles la Musical Association of London et la Société française de Musicologie de Paris. Il dirige l'École de musique de l'Université de Québec. Il est également maître de chapelle au St-Cœur de Marie, de Québec.

COMMERCE ET FINANCE

Le professionnel et l'achat chez nous

Pourquoi ils y sont tenus comme nous tous

Il arrive que nous rencontrons parfois des hommes de professions, avocats, médecins, notaires, architectes, ingénieurs, chimistes, pharmaciens et d'autres, pour ne pas essayer de tous les nommer de crainte d'en oublier, qui, parce qu'ils ont tous le même d'abord un "service", oublient qu'ils sont tout autant liés aux progrès ou aux reculs de notre groupe ethnique dans le domaine économique que les agriculteurs, les marchands, les industriels et tous ceux qui dépendent d'eux, soit la masse de la population. C'est là, pourtant, une profonde erreur.

En fait, plus que l'homme d'affaires peut-être, l'homme de profession est dépendant de la condition économique et sociale du groupe ethnique dont il fait partie.

L'homme d'affaires peut toujours, s'il lui est possible d'offrir ses produits à meilleur marché, s'assurer des débouchés chez nos concitoyens d'autres races ainsi que dans les autres provinces. Il n'est pas tenu, lui, au moins tant que nous ne serons pas régis par des "codes" (formule américaine) ou par des "schemes" (formule bennettiste), il n'est pas tenu d'observer un tarif déterminé. Si on se souvient de toutes les lois qui restent inobservées, si on se rappelle tous les scandales qui ont été dévoilés par l'enquête d'Ottawa, l'homme d'affaires ne paraît pas avoir été soumis à des règles invariables de bonne conduite comme le sont, au moins dans une certaine mesure, les professionnels. Il est vrai qu'en pratique, l'homme d'affaires de chez nous ne peut pas souvent faire concurrence aux maisons d'autres nationalités chez les leurs et encore moins dans les autres provinces, car les concurrents savent bien le rencontrer sur son propre terrain en vendant à aussi bon compte que lui. On peut presque compter les exceptions sur les doigts de la main. Mais il n'en reste pas moins qu'en principe, il peut plus facilement que le professionnel s'évader, sortir de son groupe.

Pour le professionnel, c'est tout autre chose. On trouvera bien ici et là un pharmacien qui, établi dans un milieu qui n'est pas canadien-français, fait quand même de bonnes affaires. On rencontrera ici et là des ingénieurs et des chimistes d'une compétence reconnue qui seront parvenus à se faire une position enviable pour le compte de maisons qui ne sont pas dirigées par des nôtres. On verra même des bureaux d'avocats exclusivement canadiens-français avoir la clientèle d'importantes maisons anglaises ou américaines; mais nous savons que la presque totalité de ces bureaux jouent largement de la corde politique et que la grande part de leur succès vient de là. Ce sont tous des cas exceptionnels. Que chaque professionnel, à quelque profession qu'il appartienne, passe en revue la liste de ses clients, et il constatera, s'il ne l'a déjà fait, que ses clients étrangers ne comptent que pour une fraction de son revenu annuel. Dans la presque totalité des cas, on constatera que la clientèle étrangère serait demain perdue qu'on vivrait sur le même niveau social qu'auparavant.

Alors? Si nos professionnels ne reçoivent que peu, que très peu de clients qui ne sont pas de leur groupe ethnique, ils vivent donc presque exclusivement de leur clientèle de langue française. Par conséquent, leur propre prospérité repose sur la prospérité plus ou moins grande de leurs concitoyens de langue française. Peuvent-ils alors, dans de telles conditions, se désintéresser de l'état de fortune ou d'infortune de leur groupe ethnique, même s'ils ne voulaient pas tenir compte — ce qui n'est pas le cas — de leurs patriotisme qui est incontestable chez la plupart d'entre eux? Et s'ils doivent tenir compte de la situation économique des leurs, ne doivent-ils pas, ne se doivent-ils pas à eux-mêmes de faire leur part pour que la campagne de l'achat chez nous soit un véritable succès puisque c'est en tant que cette campagne réussira, groupera un nombre toujours plus grand des nôtres que notre groupe sera plus indépendant, plus prospère, donc plus riche, et que nos hommes de toutes les professions, par conséquent, auront des chances de se faire un revenu plus considérable, de vivre plus largement?

Depuis trois ans, on nous a cité des cas de centaines de médecins et d'avocats, de dentistes, d'architectes, etc., presque réduits à vivre des secours de l'Etat. Ces hommes-là, pour la plupart, avaient des clients, vivaient de leur profession avant la crise. Mais depuis 1930, combien de clients les médecins ont-ils soignés gratuitement, parce que ces gens n'avaient pas un sou pour payer leurs services? Combien d'avocats n'ont pas eu de clients, non pas parce que nous avons moins de causes de disputes qu'autrefois, mais bien parce que les parties en présence ne pouvaient avoir recours à la Justice?

L'achat chez nous, formule pratiquée par tous les autres groupes ethniques du pays, rétablirait un juste équilibre, nous rendrait la richesse à laquelle nous avons droit et que nous avons perdue par notre faute, si chacun d'entre nous commençait par la pratiquer lui-même. C'est la seule méthode sûre, sur laquelle nous pouvons compter, pour réduire à presque rien le chômage qui nous ronge depuis des années; c'est la seule qui nous permettra de reconstruire, d'édifier de nouvelles entreprises, non seulement pour permettre à quelques-uns de s'enrichir, mais bien en vue d'assurer des carrières aujourd'hui impossibles pour nos fils parce que tout est aux mains d'étrangers qui n'emploient les nôtres que lorsqu'ils y sont forcés ou à peu près.

L'homme de profession, comme les hommes de toutes les autres classes, est donc tenu de pratiquer l'achat chez nous parce que chaque fois qu'il achète ailleurs, il peut se dire non seulement que c'est de l'argent qu'il donne à des gens qui ne seront jamais ses clients, mais que c'est autant qu'il soustrait à ceux des siens qui pourraient l'être et le seraient s'ils avaient cet argent.

Clarence HOGUE

Marché de Montréal

SAMEDI, 2 FEVRIER

Cours tournés pour les farines par la maison Elzabeth Turgeon, Ltée, 206, édifice du Board of Trade; pour les produits de la ferme: le beurre et le fromage, par Gunn, Langlois et Cie; pour le poisson, par D. Hutton Cie; pour les viandes, par Noé Bourassa, Limitée, 45 Marché Bonsecours.

N. B. — Les prix que nous publions sont les prix au détail excepté.

tion faite du sucre et de la farine et des oeufs dont nous donnons les prix de gros.

FARINE ET ENCHAS

Au baril de deux sacs:

1ère patente, Manitoba 4.70

2e patente, Manitoba 4.20

3e patente, Manitoba 4.10

Gru blanc, la tonne 32.00

Gru rouge, la tonne 28.00

Gru 27.00

Forté à boulangier 3.80

Mais africain 3.84

Mais d'Ontario 3.81

BEURRE ET FROMAGE

Prix fournis par la maison Gunn, Langlois:

Beurre:

AVEZ-VOUS FAIT UN TESTAMENT...

par lequel vous disposez de vos biens selon vos volontés?

A défaut de testament, vos biens seront distribués selon les dispositions des lois de la province de votre domicile. Elles peuvent ne pas répondre à vos desirs.

Soyez prévoyants: faites votre testament dès maintenant. Préparez-le en vous aidant de notre brochure "Pour bien faire votre testament".

Une copie gratuite vous sera adressée sur demande.

Le Sun Trust, Limitée

10 rue St-Jacques ouest
MONTREAL

132 rue St-Pierre
QUEBEC

Granulé, 100 lbs, fute	5.25
Granulé, 100 lbs, coton	5.25
Cassonade, no 1, 100 lbs	5.00
Cassonade, no 2, 100 lbs	4.90
Cassonade, no 3, 100 lbs	4.80

FRUITS ET LEGUMES

Prix fournis par la maison

PARENT, GOYER ET CIE,

74 Marché Bonsecours

FRUITS

Tomates Bahamas	2.50
Oranges Sunkist Navel	3.50 à 4.50
Oranges Florida	3.50 à 4.50
Oranges Espagne	3.50 à 4.50
Potatoes Anjou	2.75
Potatoes Empire	2.50
Potatoes Russet	2.50
Potatoes Star	2.50
Potatoes Idaho	2.50
Potatoes King	2.50
Potatoes Queen	2.50
Potatoes Wonder	2.50
Potatoes Yukon	2.50
Potatoes Adirondack	2.50
Potatoes Katahdin	2.50
Potatoes McIntosh	2.50
Potatoes Red Delicious	2.50
Potatoes Golden Delicious	2.50
Potatoes Rome Beauty	2.50
Potatoes Chippewa	2.50
Potatoes Enterprise	2.50
Potatoes Hodge	2.50
Potatoes Magnum	2.50
Potatoes Newburg	2.50
Potatoes Onondaga	2.50
Potatoes Peerless	2.50
Potatoes Red Jacket	2.50
Potatoes Red Rose	2.50
Potatoes Richmond	2.50
Potatoes Saranac	2.50
Potatoes Teton	2.50
Potatoes Victory	2.50
Potatoes Washington	2.50
Potatoes York	2.50
Potatoes Zephyr	2.50

SAINDOUX

En bloc d'une livre	13
En seau	12 1-2
Saindoux composé:	
En tinette	09 1-2
En seau	09 1-2

MIEL

Blanc, seau de 5 lbs, la lb	10
Brun, seau de 5 lbs, la lb	08

VOLAILLLES

Prix fournis par P. Poulin et Cie	
Dindes, 7 et 9 lbs	27
Dindes, 9 lbs et plus	27
Poulets, 3 à 4 1-2 lbs	25
Poulets, 4 à 5 1-2 lbs	25
Poulets, 5 à 6 1-2 lbs	25
Poulets, 6 à 7 lbs	25
Poulets, 3 à 4 1-2 lbs	25
Poulets, 4 à 5 1-2 lbs	25
Poulets, 5 à 6 1-2 lbs	25
Poulets à griller	1.35
Canards domestiques	25
Cochon de lait	25
Pigeonneaux, pr.	1.00
Cailles S. A. (pr.)	1.25
Scotch Goose, pr.	1.25

POISSON

Doré frais	18
Aiglefin frais	07
Marée fraîche	08
Filet d'aiglefin fumé	13
Truite des lacs	16
Plie	11
Brochet frais	12
Maquereau gelé	06
Filet frais d'aiglefin	15
Filet de morue	13
Flétan gelé	16
Scallop gelé	30
Eperlan gelé moyen	13
Esturgeon gelé	10
Anguille salée	07

Poissons salés, barils de 200 livres:	
Morue salée moyenne	054
Sardines de Québec, le baril	38.00
Hareng Labrador, 1-2 baril	4.00
Hareng Labrador, 1 baril	7.50
Hareng Ecosse, 1-2 baril	12.00

VIANDES

Prix fournis par la maison Noé Bourassa, Limitée, fabricants des produits: La Belle Fermière.	
"Porterhouse"	35
Filet tenderloin	25
Epaule, haut côté	12
Surlonge (sans os)	25
Côte	25

BIFTECKS

Aloyau (sirloin)	33
Porterhouse	35
Ronde	21
Flanc	18
Pointe de surlonge	25
Côtelettes	27
Hambourgeois	15

BOEUF (DIVERS)

Langues	20
Poitrine	19
Rognon	25
Filet frais	35 à 40
Jarret	08
Boeuf salé	15 à 25

PORC

Longe	23
Epaules	17
Fesse	19
Filet	35
Lard salé	20
Jambon, L.B.F.	23
Jambon épaule	16
Bacon L.B.F.	40
Jambon cuit	48

SAUCISSE

La Belle Fermière	23
Porc	20
Regal	15
Boeuf	12 1/2
"Frankfurters"	15
Bologne L. B. F.	15

VEAU DE LAIT

Fesse entière	26
Longe	26
Epaule	15
Fois	45
Fois tranché	35
Langues	25

AGNEAU DU PRINTEMPS

Quartier derrière	23
Gigot	25
Longe	25
Quartier devant	13

LE SUCRE

Prix fournis par la maison La-Porte-Hudon-Hobert, Limitée:	
Trust Général du Canada	

Avis d'assemblée générale annuelle

L'assemblée générale annuelle des actionnaires ordinaires et privilégiés du Trust Général du Canada aura lieu le vendredi, quinze février 1935, à midi, au siège social de la Société, 112, rue St-Jacques, à Montréal, pour les fins suivantes:

1. Recevoir le rapport des administrateurs pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1934;
2. Procéder à l'élection du conseil d'administration;
3. Considérer toutes autres questions du ressort de cette assemblée qui pourront y être soumises.

René MORIN, Secrétaire.

MONTREAL, le 1er février 1935.

Avis aux créanciers de la première assemblée

No 56

AVIS est donné qu'OMER LECHEAIRE, marchand, 607 rue Jolys, Cité de Montréal, P.Q., a le 31 janvier 1935, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le même jour de FEVRIER 1935 à 3 h. 30 de l'après-midi au bureau du Séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance et votre procuration soient produites entre mes mains avant ladite assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre notre faillite devront produire entre les mains du gardien ou du syndic qui sera nommé avant qu'une distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté: Montréal ce 1er février 1935.

Gardien: JOSEPH G. DUMAILLÉ, 152 rue Notre-Dame est, MONTREAL, P.Q.



● POURQUOI ne pas demeurer près de votre travail? Vous économiserez sur le transport. La SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE administre de bons logements dans toutes les parties de la ville. Venez faire votre choix à son siège social: 55, ouest, rue Saint-Jacques. Mais ne tardez pas trop: demain, nous n'aurons peut-être plus ce qui fait parfaitement votre affaire.

SERVICE DE LOCATION

Le préposé:

René MORIN, Secrétaire.

MONTREAL, le 1er février 1935.

est un peu plus élevé à \$4,003,698 à rapprocher de \$3,946,238. L'actif courant est plus élevé à \$1,008,084 contre \$948,220; tandis que le passif courant a été réduit à \$1,534 contre \$15,371 ce qui donne un capital net d'exploitation de \$1,006,550 contre \$932,849 à la fin de l'année.

L'encaisse et les comptes recevables sont beaucoup plus élevés à \$212,359 contre \$105,032. Les inventaires ont diminué à \$795,725 contre \$853,187 par suite de la vente, au cours de l'année, d'une partie du whiskey du type américain.

En soumettant son rapport, le président, M. Victor Marchand, a dit en partie:

"Le volume des ventes sur le marché local accuse une augmentation sur l'année précédente, surtout dans le cas de notre London Club Dry Gin qui est, maintenant, le gin sec qui se vend le plus dans cette province.

"La révocation de la loi de prohibition, aux Etats-Unis, a contribué à augmenter considérablement les prix des whiskies du type américain et vos administrateurs ont eu l'avantage de passer un contrat pour la vente, aux Etats-Unis, de nos whiskies du type américain, à des prix très avantageux. Les expéditions, cependant, ne sont pas faites aussi rapidement que nous l'espérons, à cause des droits élevés imposés sur tous les spiritueux importés aux Etats-Unis. Ce tarif douanier élevé imposé aux produits canadiens est cause que leurs prix de vente aux Américains sont de beaucoup supérieurs à ceux de produits similaires d'origine américaine. Durant toute l'année, on s'attendait à un abaissement du droit douanier américain, mais il n'en fut rien. Nous tenons de bonne source, cependant, que cet abaissement s'effectuera prochainement. Il ne pourra en résulter qu'une demande largement accrue de whiskies d'origine canadienne.

La Corporation du collège Sainte-Marie à Montréal

Avis aux détenteurs des obligations à 5% faisant partie d'une émission de \$600,000 datée du 1er avril 1927

AVIS est par les présentes donné que, conformément aux termes de l'acte de fiducie et d'hypothèque par LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL en faveur du Procureur de la Compagnie de Jésus, en date du dixième jour d'août mil neuf cent vingt-sept, enregistré à Montréal le quinzième jour du même mois sous le numéro 15182, ladite corporation rachètera avant échéance, le premier avril mil neuf cent trente-cinq, à cent un pour cent (101%) de leur valeur nominale et avec intérêt couru, toutes les obligations en circulation de l'émission de \$600,000 créée par l'acte de fiducie ci-dessus, aux échéances d'octobre 1935 à octobre 1942.

Tous les détenteurs devront présenter et remettre leurs titres portant à cette date du 1er avril 1935, à l'un des bureaux de la Banque Provinciale du Canada, à Québec ou Montréal, avec y attachés, les coupons échéant le 1er avril 1935 et tous les coupons suivants. Les obligations qui n'auront pas été présentées pour paiement à cette date cesseront de porter intérêt. DONNE à Montréal, ce trente et unième jour de janvier mil neuf cent trente-cinq.

LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL.

Avis aux créanciers de la première assemblée

No 56

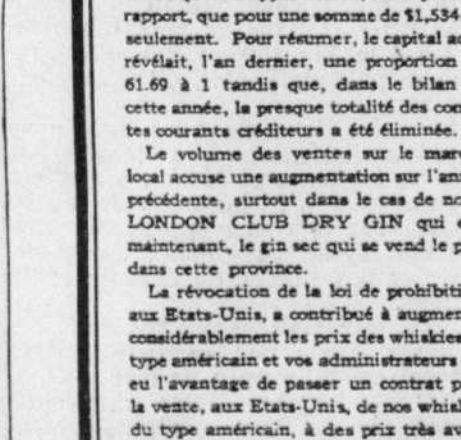
AVIS est donné qu'OMER LECHEAIRE, marchand, 607 rue Jolys, Cité de Montréal, P.Q., a le 31 janvier 1935, fait une cession autorisée et que la première assemblée des créanciers sera tenue le même jour de FEVRIER 1935 à 3 h. 30 de l'après-midi au bureau du Séquestre officiel, chambre 31, Palais de Justice, Montréal.

Pour vous donner droit de voter à ladite assemblée, il faut que la preuve de votre créance et votre procuration soient produites entre mes mains avant ladite assemblée.

Ceux qui ont des réclamations contre notre faillite devront produire entre les mains du gardien ou du syndic qui sera nommé avant qu'une distribution soit faite, autrement le produit de l'actif sera distribué entre les ayants droit n'ayant égard qu'aux réclamations dont avis aura été reçu alors.

Daté: Montréal ce 1er février 1935.

Gardien: JOSEPH G. DUMAILLÉ, 152 rue Notre-Dame est, MONTREAL, P.Q.



● POURQUOI ne pas demeurer près de votre travail? Vous économiserez sur le transport. La SOCIÉTÉ NATIONALE DE FIDUCIE administre de bons logements dans toutes les parties de la ville. Venez faire votre choix à son siège social: 55, ouest, rue Saint-Jacques. Mais ne tardez pas trop: demain, nous n'aurons peut-être plus ce qui fait parfaitement votre affaire.

SERVICE DE LOCATION

Le préposé:

René MORIN, Secrétaire.

MONTREAL, le 1er février 1935.

"De plus, au cours de l'année, de grandes quantités de whiskey accumulé furent mises en vente forcée à des prix très bas. Il en résulta une situation vraiment chaotique sur le marché du whiskey américain, situation fort désavantageuse aux distilleries canadiennes."

Les compensations bancaires

Les versements des compensations bancaires en janvier ont continué de marquer une augmentation sur l'année dernière. Voici un tableau comparatif des deux mois de janvier:

	1933	1934
Halifax	8,068,571	8,853,563
Saint-Jean	6,082,411	6,496,329
Moncton	2,667,431	2,833,675
Sherbrooke	2,053,763	2,199,496
Québec	15,034,492	15,290,526
Montréal	396,802,602	370,340,380
Ottawa	19,899,833	18,340,767
Kingston	2,025,277	2,060,172

31 villes \$1,308,978,654 \$1,254,751,903

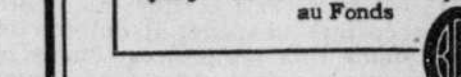
Avez-vous besoin de bons livres?

Adressez-vous au Service de librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

CERTIFICATS BONDED TRUST

Remis en 1934

La distribution régulière MENSUELLE de 1% a été faite le 1er février 1935 par l'entremise de Premier Trust Company. Le solde du revenu pour le mois a été transporté au Fonds de Réserve.



LEUR RECORD

est leur meilleur recommandation

Il a été payé 26% aux détenteurs des Certificats Bonded Trust au cours des deux dernières années;

Un placement de \$1,000 donne \$120 annuellement, payable à raison de \$10 par mois.

Les achats peuvent être faits pour n'importe quel montant de \$100 à \$10,000 ou plus et le rendement est en proportion.

Tous les revenus sont reçus et distribués par l'entremise de The Premier Trust Company.

Augmentez votre revenu avec des Certificats Bonded Trust.

BONDED CORPORATION LIMITED

Immeuble Banque Royale, Montréal

Québec Toronto Saint-Jean

Sans obligation, veuillez m'adresser une circulaire explicative sur les Certificats Bonded Trust.

Nom

Adresse

LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL.

LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL.

LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL.

LA CORPORATION DU COLLEGE SAINTE-MARIE A MONTREAL.

LA CORPORATION DU COLLEGE S

LA VIE SPORTIVE

Les Bruins visitent le Montréal

Cinq parties seront jouées en fin de semaine dans la série de la Ligue de Hockey Nationale et ce soir le premier sera le théâtre d'une importante rencontre lorsque les Bruins de Boston, pendant que ce match se disputera à Montréal, les Américains de Bill Dwyer tenteront de reprendre le terrain perdu et feront l'impossible pour vaincre les Leafs de Connie Smythe, à Toronto.

Ces deux joutes intéressent particulièrement les clubs de la section internationale puisque trois équipes de cette division figurent au programme de ce soir. Une victoire pour les Bruins étoilés permettrait au club de Bullet Joe Simpson de conserver ses chances de se qualifier pour les éliminatoires, surtout si le Canadien subit des défaites aux mains des Aigles de Saint-Louis demain soir et aux mains des Eperviers Noirs mardi prochain, à Chicago.

Le Montréal est pratiquement assuré de participer aux joutes de fin de saison, mais le gérant Gorman aimerait voir son club en première place et ce soir les Bruins tenteront de prendre une revanche sur les Bruins pour la défaite subie à Boston il y a quelque temps, alors que Jimmy Ward était victime d'un accident. Les joueurs montréalais n'ont pas oublié la joute du 22 janvier et les hommes d'Arthur Ross trouveront chaussure à leurs pieds ce soir et les amateurs qui seront témoins de cette rencontre n'auront pas à regretter leur soirée.

Demain soir, le Canadien, qui a fait partie nulle avec le Detroit, jeudi dernier, croquera le fer avec les salariés de Buck Boucher, à Saint-Louis, et comme tous les jours de Léo Dandurand sont anxieux d'améliorer leur position, ils se proposent de livrer un dur assaut aux Aigles malgré une légère indisposition à Jenkins, Cude, Goldworthy et Gagnon. Detroit et Rangers se feront la lutte demain à New-York pendant que les Américains iront rendre visite aux champions du monde à Chicago. Les hommes de Joe Simpson ont une dure tâche sur les bras et s'ils parviennent à éviter l'échec dans ces rencontres, ils auront fait un véritable coup d'Etat, mais il est peu probable que les tricolors soient de taille à remporter la palme ce soir, à Toronto, et demain, contre les Eperviers Noirs.

Demain, les Leafs jouent un match bien décisif celui-là, contre les Cavaliers Rouges de McGill qui une victoire assurerait de la quatrième place, peut-être même de la troisième place.

Les Leafs ne sont pas seuls à avoir des inquiétudes. Les Canadiens qui rencontrent les Royals au second match demain après-midi, n'ont encore qu'un match à faire après celui-là et leur total de 24 points n'est pas tel qu'il leur assure d'être des éliminatoires. S'ils ne battent pas les Royals il leur faudra mieux faire contre Ottawa dimanche prochain sans qu'ils soient exposés à être devancés par McGill et Verdun ensemble.

Avec 26 points Ottawa n'est lui-même pas tiré d'affaires car il ne lui reste que deux matchs à faire, dont celui de Verdun ce soir. C'est la fin de saison la plus contestée que le groupe ait encore connue jusqu'au dernier soir, les cinq premiers clubs devront batailler pour s'assurer une place.

Providence l'emporte sur Québec

Québec, 2. — Les Rouges de Providence ont remporté une autre victoire sur les Castors de Québec hier soir alors que les hommes de Billy Couto ont triomphé des protégés d'Albert Leduc par un résultat de 5 à 2 et cette victoire permet au club du Rhode-Island de passer en deuxième position dans la course au championnat de la Ligue Canado-Américaine pendant que le Québec va en troisième place.

Mercredi soir dernier Providence battait le Québec par 1 à 0, c'est donc la deuxième victoire consécutive des Rouges sur les Québécois cette semaine.

Après le match, les officiers des Castors ont offert Jerry Lowry, joueur de centre, à Providence, mais ce dernier n'a pu rien décider immédiatement.

Alignement des équipes:

Québec	Providence
Cox but	Byrne
Doran défense	Lesieur
Bourgault défense	Speyer
Quenneville centre	Gaudreault
Ryerson avant	Rivers
Lafrance avant	Ranger
Québec, subs: Leduc, Lowrey, Runge, Wilson, Phillips, Buckles, Alexandre.	
Providence, subs: Mulligan, Nichols, Murray, Taylor, Keating, Kuhn.	

Arbitres, Smith et Martineau.

1ère période

1-Providence-Rivers (Gaudreault)	13.02
2-Québec-Raymond (Quenneville)	15.48
3-Providence-Ranger (Punition: Nichols)	19.43

2ème période

4-Providence-Kuhn (Keating, Taylor)	9.10
-------------------------------------	------

Punitions: Mulligan, Lesieur.

3ème période

5-Québec-Alexandre (Buckles, Wilson)	11.23
6-Providence-Speyer (Gaudreault)	12.02
7-Providence-Rivers (Gaudreault)	14.31

Punition: Nichols.

HOCKEY FORUM

CE SOIR 8 h 30

Boston vs Montréal

PRIX

Entrée générale (rue Saint-Luc) 50c

3,000 sièges 75c, 1.00, 1.25

2,500 sièges 1.50, 1.75, 2.00

Sièges de loges et promenade: \$2.25, tous ces prix comprennent la taxe. On peut réserver ses billets par téléphone. BILLET MAINTENANT EN VENTE. On peut retirer ses places à tous les magasins de cigares Hyman.

Deux joutes pour le Verdun chez les Seniors

Les séries du Groupe Senior de la Q.A.H.A. se continueront ce soir et demain et les joutes à l'affiche suscitent un intérêt tout particulier. Ce soir les Leafs de Verdun se rendent dans la Capitale pour livrer la lutte aux Sénateurs tandis que demain après-midi, au Forum, deux parties constituent le programme. Dans le premier engagement Lafontaine fait face au Verdun tandis que dans le match final Canadien aura le Royal pour adversaire. Avec un tel programme l'on peut assurer que la vaste patinoire de la rue Sainte-Catherine ouest sera littéralement remplie et que les amateurs en auront pour leur argent.

Si Verdun a bien l'intention d'être des éliminatoires du groupe Senior il n'a pas de temps à perdre, car demain soir, après deux matchs en fin de semaine, son sort sera déterminé à moins qu'il n'ait remporté deux victoires. Avec 18 points, en deuxième position, les Leafs doivent dépasser McGill ou Canadien qui tiennent les échelons supérieurs et des dix points qui leur restent à gagner il leur faut au moins six points, peut-être plus, pour avoir voix au chapitre.

Ce soir c'est à Ottawa que les Leafs forcent d'une victoire précédente sur les Sénateurs dans la Capitale, alors que Jean Louis Bourcier compte cinq fois contre Mayne Peterkin. S'ils ont raison de l'obstacle à Ottawa, ils reviennent demain tenter d'ajouter deux autres points à leur total, aux dépens des Bleus de Lafontaine qui n'ont plus rien en jeu puisqu'ils sont d'ores et déjà éliminés.

Mercredi, les Leafs jouent un match bien décisif celui-là, contre les Cavaliers Rouges de McGill qui une victoire assurerait de la quatrième place, peut-être même de la troisième place.

Les Leafs ne sont pas seuls à avoir des inquiétudes. Les Canadiens qui rencontrent les Royals au second match demain après-midi, n'ont encore qu'un match à faire après celui-là et leur total de 24 points n'est pas tel qu'il leur assure d'être des éliminatoires. S'ils ne battent pas les Royals il leur faudra mieux faire contre Ottawa dimanche prochain sans qu'ils soient exposés à être devancés par McGill et Verdun ensemble.

Avec 26 points Ottawa n'est lui-même pas tiré d'affaires car il ne lui reste que deux matchs à faire, dont celui de Verdun ce soir. C'est la fin de saison la plus contestée que le groupe ait encore connue jusqu'au dernier soir, les cinq premiers clubs devront batailler pour s'assurer une place.

Fête d'hiver du Mont-Saint-Louis

A ce qu'il nous semble, le Mont-Saint-Louis sera le dernier à présenter au public montréalais le tableau de ses activités sportives. Serait-il le moindre? Le programme élaboré laisserait supposer le contraire. Les courses nous paraissent occuper le centre et promettre de fortes surprises. Pour satisfaire nos lecteurs nous donnons, ci-dessous, les règlements officiels de ces concours.

INDICATIONS ET REGLEMENTS

En tête des courses au programme vient le concours provincial, le classique de deux milles, ouverte à tous les amateurs. Un superbe trophée, dû à la générosité de la maison Mappin and Webb, de Montréal, sera décerné, séance tenante, par le donateur lui-même, à l'heureux gagnant de l'épreuve. Le candidat à cette course doit faire son inscription personnelle au club.

Viennent ensuite les courses où se mesurent les représentants de diverses écoles. Deux trophées offerts par des amis du Mont-Saint-Louis et des sports seront à l'enjeu: deux épreuves donc:

Course A: Languer, un mille.

Course B: quinze ans et plus.

Course C: quatorze ans et moins.

La direction fait savoir à tous les concurrents les conditions relatives à l'inscription.

1o Les frais sont de cinquante sous.

2o Ces frais comprennent le billet d'entrée.

3o Les gagnants des années passées sont hors-concours pour une épreuve similaire.

4o Tous les patins spéciaux dits "patins de course" sont prohibés.

5o Tous les concurrents devront se réunir samedi le 15 février, au Mont-Saint-Louis, à 2 heures précises pour la photographie et la classification.

6o A cette même date, l'inscription sera close.

Pour toute information, voir le révérend Frère Bernard, F.E.C., 244 Sherbrooke est. MA. 8138.

Arbitres, Smith et Martineau.

1ère période

1-Providence-Rivers (Gaudreault)	13.02
2-Québec-Raymond (Quenneville)	15.48
3-Providence-Ranger (Punition: Nichols)	19.43

2ème période

4-Providence-Kuhn (Keating, Taylor)	9.10
-------------------------------------	------

Punitions: Mulligan, Lesieur.

3ème période

5-Québec-Alexandre (Buckles, Wilson)	11.23
6-Providence-Speyer (Gaudreault)	12.02
7-Providence-Rivers (Gaudreault)	14.31

Punition: Nichols.

HOCKEY AMATEUR SENIOR

Dimanche, 3 février

AU FORUM: 2.15 p.m.

LAFONTAINE vs VERDUN

CANADIENS vs ROYALS

8,500 sièges

Entrée générale, 40c

Amphithéâtre, 50c

Sièges de loges et promenade, 75c, tous ces prix comprennent la taxe. Billets en vente aux entrées des rues Saint-Luc et Sainte-Catherine. Les entrées de l'avenue Atwater et de la rue Cluse seront aussi ouvertes.

Si vous voyagez... adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, avions, hôtels, assurances bagages et accidents, hôtels de voyages, passeports, etc. Téléphones HARBOUR 1241.

Windsor bat London à la troisième

Windsor, 2. — Les Bouledogues ont énormément plu à leurs partisans hier soir alors qu'ils rencontrèrent les Tecumsehs de London dans une joute de la Ligue Internationale de hockey et cela grâce à leur victoire de 6 à 4 contre leurs rivaux.

Après avoir pris une avance de 4-0 sur leurs adversaires et après avoir conservé cet avantage jusqu'à la demie du temps de la période finale, les Tec ont vu leurs vis-à-vis sillonner la glace à une allure folle tout en maniant le bâillon avec un aplomb extraordinaire, et leur gardien de buts tomba sous une avalanche de 6 buts, en moins de 9 minutes de jeu. Grâce à cette attaque désespérée, les Bouledogues ont battu les Tec 6-4.

Les Bouledogues étaient renforcés par Ron Moffatt des Red Wings de Detroit. Bill Touhey a débuté à la première période, mais a dû se retirer après quelques secondes d'apparition sur la glace. "Rusty" Hughes, ancien joueur du Syracuse, figurait aussi sur l'alignement des Bulls. Il a été acheté des Stars jeudi.

Composition des équipes:

WINDSOR LONDON

Robertson but	Stuart
Hughes déf.	Holway
Gallagher déf.	Kenny
Convey centre	Ouellet
Webster avant	Groh
Touhey avant	Pettinger
Subs. Windsor: Steel, Moffatt, Gillie, Smillie, Rockburn, Drouillard, Norm Smith.	
Subs. London: Anderson, Lever, Godin, Rennie, Arnot, Ward, Brophy.	

Arbitres: Jamieson et McGuire.

Première période

1-London, Levers	14.02
Punitions: Godin, Moffatt, Lever, Gillie, Kenny, Holway.	

Deuxième période

2-London, Lever	6.37
3-London, Groh	12.09
Punitions: Lever, Rockburn, Moffatt, Holway, Groh, Hughes.	

Troisième période

4-London, Lever	4.34
5-Windsor, Steele	9.12
6-Windsor, Smillie	13.20
7-Windsor, Convey	14.56
8-Windsor, Smillie	16.20
9-Windsor, Convey	16.39
10-Windsor, Webster	18.17
Punitions: Kenny, Pettinger.	

Au collège de l'Assomption

L'Assomption, 2. — Jeudi dernier, le 31 janvier, l'équipe de hockey du collège de l'Assomption a remporté une éclatante victoire de 7 à 3 aux dépens du Progress Cap. Si le jeu a été plutôt monotone de la part des visiteurs, nos jeunes n'ont pas été moins brillants dans leurs habiles tactiques. Ils ont montré une connaissance très étendue du jeu professionnel.

Jean Desautels, capitaine de l'équipe, a tout simplement montré sa supériorité devant les meilleurs gardiens de but. Fernand Lafond s'est particulièrement distingué par son fameux crochet et, avec Lebeuf et Gauthier, il a su briser les meilleurs élan des adversaires.

Dimanche prochain, le 3 février, l'équipe de l'Académie Roussin aura une dure tâche à remplir si elle veut retourner avec une victoire. Nous comptons sur une nombreuse assistance de l'Assomption et de Pointe-aux-Trembles.

Sommaire de la joute:

Première période

1. Collège, Desautels	8.00
2. Collège, Desautels	9.00

Deuxième période

3. Collège, Desautels	2.00
4. Collège, Lebeuf	16.00
5. Punition: Cap, Richard	18.00

Troisième période

6. Progress Cap, Richer	11.00
7. Progress Cap, Richard	13.00
8. Collège, Chaussé	15.00
9. Collège, Desautels	17.00
10. Collège, Simard	18.00
Punition: Lebeuf	
Arbitres: Giguère et Plante.	

M. Alcide Gagnon, président de Q.A.H.A., a suspendu indéfiniment les joueurs Barabé et Génier, du club intermédiaire de l'Université de Montréal, et Berger, du Verdun Senior, avons-nous appris hier soir. La raison est que les trois joueurs ci-haut mentionnés ont joué à St-Jean sans la permission de la Q.A.H.A.

La Ligue de Hockey Mont-Royal Intermédiaire, dans laquelle jouent Barabé et Génier, présentera un excellent programme double ici de demain après-midi à l'Arena. Les quatre meilleurs clubs montréalais se font face pendant que St-Lambert s'en va à St-Jérôme.

Dans la première rencontre ici, Delorimier s'attaque au club de l'Université Montréal dans un engagement assez décisif.

Dans la seconde rencontre, Concordia tentera de se tenir sur les talons de ses rivaux en disposant du Villager.

A Montréal, les arbitres seront Jimmy Thomson et Paul Leduc. A St-Jérôme, Hector Lépine et Art Prince dirigeront la partie.

Séries de la ligue de l'Est

Martel, du George V, et Tapin, des Chevaliers de Colomb, sont sur un pied d'égalité en tête des compteurs de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est avec chacun 8 points à leur crédit en 5 parties. La belle tenue de ces deux jeunes étoiles du hockey se répètera sans doute lundi soir à l'occasion du dernier programme régulier de la cédule de la saison 1934-35. Si une autre avalanche de points se produit comme lors des deux dernières séances de la Ligue de l'Est au cours desquelles les 36 points furent enregistrés, la position actuelle des compteurs sera grandement modifiée. L'on restera peut-être surpris lundi soir de connaître le meilleur compteur de la Ligue de l'Est pour la saison présente. Chez les gardiens de buts, Lalonde, du George V, brille seul en tête et il n'aura qu'à bien se tenir lundi soir pour conserver sa position.

Les parties de lundi soir sont d'une importance capitale. Tandis que les Chevaliers de Colomb, conseil de Maisonneuve, sont assurés de conserver la tête de la Ligue de l'Est, l'Académie Roussin, actuellement en deuxième position, est certain de participer au détail.

Les amateurs sont encore dans l'incertitude à savoir quel club sortira vainqueur dans la deuxième rencontre qui alignera le Duperé Frères contre le George V. Le perdant sera éliminé. Au cas d'une partie nulle, le George V conservera la troisième position de la Ligue de Hockey Amateur de l'Est.

LES COMPTEURS

	B.	A.	P.	Tot.
Martel, George V	6	2	2	8
Tapin, C. de C.	6	2	2	8
Meloch, George V	3	4	0	7
Poirier, C. de C.	5	1	2	6
Raymond, C. de C.	4	2	6	6
Beauchamp, C. de C.	3	3	10	6
Ranger, F. Dup. F.	3	2	0	5
Gravel, Acad. Roussin	3	2	4	5
Deschamps, Dup. F.	3	1	4	4
Marin, Acad. Roussin	2	2	0	4
Wilson, Acad. Roussin	1	3	6	4
Kilby, George V	0	4	8	4
Lusignan, Acad. Roussin	3	0	0	3
Vinet, C. de C.	3	0	4	3
Galpeault, Dup. F.	2	1	0	3
Migneault, Acad. Roussin	2	1	2	3
Proulx, Acad. Roussin	1	2	0	3
Archambault, Acad. Roussin	1	2	0	3
Aubuchon, Acad. Roussin	1	2	4	3
Perron, Acad. Roussin	2	0	2	2
Hudon, George V	2	0	2	2
Watson, C. de C.	1	1	0	2
Valois, Acad. Roussin	1	1	0	2
Caron, C. de C.	0	2	0	2
Gratton, C. de C.	0	2	2	2
Clément, Dup. F.	1	0	0	1
Duval, C. de C.	1	0	0	1
Ouellet, G. Dup. F.	1	0	0	1
Unsworth, George V	1	0	0	1
Ranger, J. P. Dup. F.	1	0	0	1
Laframboise, Dup. F.	0	1	0	1
Gauthier, Dup. F.	0	1	0	1
Laroche, Dup. F.	0	1	0	1
Couillard, George V	0	1	2	1
Seguin, Dup. F.	0	0	2	0
Lefebvre, George V	0	0	6	0
Perron, C. de C.	0	0	6	0
Belzil, C. de C.	0	0	8	0
Leclair, Acad. Roussin	0	0	10	0

POSITION DES GARDIENS DE BUTS

	P.	C.	Pts
Lalonde, George V	5	13	385
Bouvette, C. de C.	5	14	357
Archambault, Acad. R.	4	12	333
Sénécal, Acad. Roussin	1	3	333
Allard, Dup. F.	4	17	235

LE HOCKEY

HIER SOIR:

LIGUE INTERNATIONALE

Windsor 6, London 4.

LIGUE CANADIENNE

Providence 5, Québec 2.

CE SOIR:

LIGUE NATIONALE

Boston à Montréal.

American à Toronto.

LIGUE INTERNATIONALE

Syracuse à Buffalo.

Windsor à Cleveland.

Detroit à London.

LIGUE CANADIENNE

Philadelphie à Boston.

GROUPE SENIOR

Verdun à Ottawa.

DEMAIN APRES-MIDI:

GROUPE SENIOR

Lafontaine vs Verdun.

Canadien vs Royal.

LIGUE MONT-ROYAL

DeLorimier vs U. de M.

Villager vs Concordia.

St-Lambert vs St-Jérôme.

DEMAIN SOIR:

LIGUE NATIONALE

Canadien à Saint-Louis.

American à Chicago.

Detroit à Rangers.

LIGUE INTERNATIONALE

Buffalo à Syracuse.

Cleveland à Detroit.

LIGUE CANADIENNE

Boston à New-Haven.

Philadelphie à Providence.

LE CLASSEMENT.

LIGUE NATIONALE

	Section canadienne	J.	G.	N.	P.	C.	P.
Toronto	27	12	8	3	76	53	26
Maroons	29	16	11	2	77	50	34
Canadiens	28	10	14	4	58	82	24
American	31	7	17	7	58	85	21
St-Louis	29	6	22	4	56	96	16

Section américaine

Chicago	30	16	10	4	69	34	38
Detroit	30	11	11	3	72	64	33
Rangers	29	14	11	4	83	82	32
Detroit	30	11	12	7	73	62	29

LIGUE INTERNATIONALE

Detroit	32	15	11	6	96	70	30
London	29	14	12	3	61	74	28
Buffalo	28	13	12	3	66	57	36
Cleveland	26	13	13	0	65	66	36
Syracuse	29	11	15	2	69	75	22
Windsor	31	11	14	6	63	68	22

LIGUE CANADO-AMERICAINE

Boston	29	16	8	5	88	68	37
Providence	27	12	8	3	72	58	31
Québec	31	13	14	4	81	72	30
New Haven	29	10	14	5	73	87	25
Philadelphie	30	10	17	3	67	98	23

LIGUE MONT-ROYAL

St-Jérôme	12	8	1	3	45	12	10
Con							

